

# ECHOS



JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 3 JUIN 2022 - 2,20 €

N° 6928-6929

## GIRONDE

Domofrance, entreprise  
à impact positif

## DORDOGNE

La filière gras vigilante

## TRIBUNE

La sociologie au service  
de l'entreprise

BORDEAUX  
JEUX VIDÉO

# SHIRO GAMES

LA RECONNAISSANCE  
MONDIALE

# ABALONE

agence d'emplois

PERSONNEL

## RECRUTEMENT - INTÉRIM

# NOUVEAU !

Un accord

# SAISONNIER

enfin pour vous !



### TARIF COMPÉTITIF

Bénéficiez d'un tarif enfin adapté à votre métier.



### SOLUTIONS DE RECRUTEMENT

Externalisez vos tracas liés à la gestion de personnel !  
Et tout cela à un tarif vraiment adapté !



### GESTION DE A À Z

Externalisez vos tracas liés à la gestion de personnel !  
Et tout cela à un tarif vraiment adapté !

#### AGENCE DE BORDEAUX

7, rue Achard  
05 56 11 14 70

#### AGENCE DE BORDEAUX

27, avenue Thiers  
05 56 81 81 33

#### AGENCE DE PESSAC

68, boulevard Jean Jaurès  
05 56 08 85 73



# SOMMAIRE

## GIRONDE ACTU

### 4 FOCUS

Bordeaux jeux vidéo : Shiro Games, la reconnaissance mondiale

### 12 ACTU / GIRONDE

Domofrance, entreprise à impact positif

### 14 ACTU / GIRONDE

Massage kobido : entre tradition et détente

### 16 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

### 22 LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

Domaine Comte Abbatucci : Si Faustine m'était contée

### 24 TRIBUNE

La sociologie au service de l'entreprise

## RÉGION ACTU

### 30 ECHOS EN RÉGION

### 32 LOT-ET-GARONNE

Nicolas Labanhie, le maçon influenceur !

### 34 DORDOGNE

La filière gras vigilante

### 36 LANDES

Landes attractivité : la stratégie du bonheur intérieur brute

## TENDANCES BUSINESS

### 38 ÉCONOMIE

La dette publique reste-t-elle soutenable ?

### 40 ÉCONOMIE

Le camping a la cote



### 42 COLLECTIVITÉS

« Dark stores » et règles d'urbanisme

### 44 ENVIRONNEMENT

Le grand bluff des aménageurs

### 46 TECH

Smartphone : comment allonger sa durée de vie ?

### 48 TECH

Intelligence Artificielle : les usages originaux

## CULTURE & SPECTACLES

### 50 CINÉMA

C'est magnifique

## 54 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL

APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

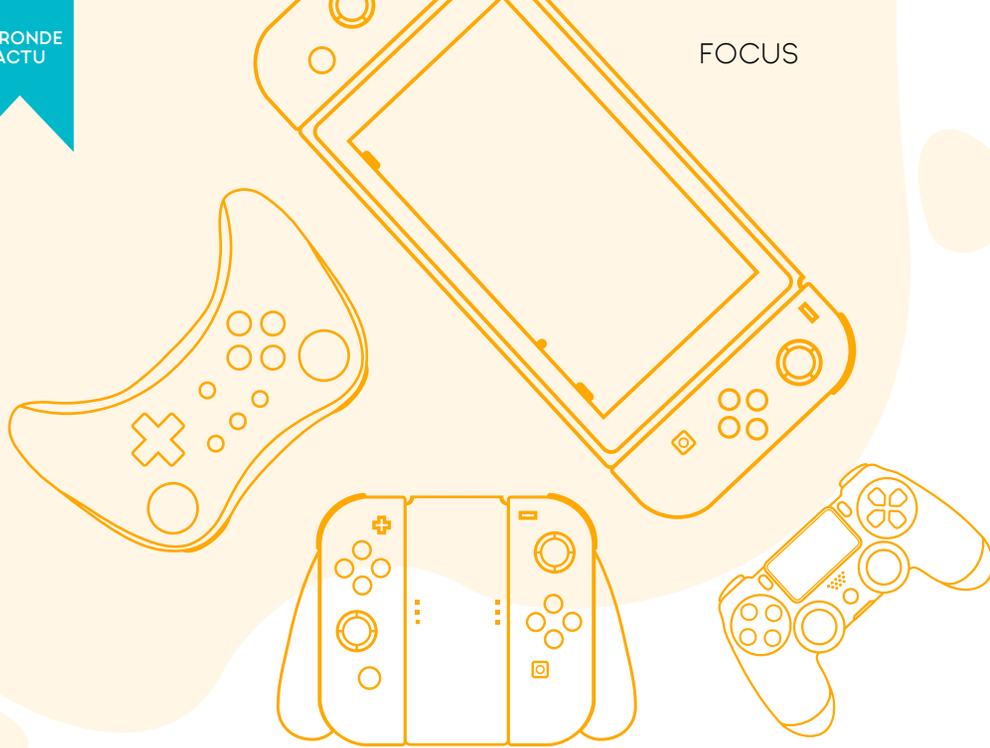
MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER



**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlie **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secretariat : Khedidja **OUIS** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55





# BORD SHI LA REC

Shiro Games, studio indépendant de création de jeux vidéo bordelais, dont les titres ont obtenu une reconnaissance mondiale, a publié son premier jeu sous licence, *Dune : Spice Wars*, et vient de lancer son propre label d'édition, Shiro Unlimited. Retour sur l'histoire d'une entreprise qui double son chiffre d'affaires chaque année.

Par Jennifer WUNSCH

**S**hiro Games est le troisième studio de jeux vidéo bordelais en taille et il est à l'image de ses créateurs : il a du caractère. Fondé en 2012 par Nicolas Cannasse, qui le préside, et Sébastien Vidal, son directeur général issu du secteur de l'édition de jeux vidéo, il affiche déjà au compteur 6 opus. « En général, le développement d'un jeu nous prend environ 2 ans et nous coûte plusieurs millions d'euros, en développement et en marketing », rappelle Nicolas Cannasse. Parmi ses titres, 5 ont été des succès planétaires. Il faut dire que le président de Shiro, passionné de jeux vidéo qui a commencé à coder à l'âge de 10 ans, a toujours eu une idée précise de ce qu'il voulait faire. Bien avant l'obtention de ses diplômes d'ingénieur en informatique à l'Enseirb et de management à Kedge (BEM), à seulement 19 ans, il cofonde à Bordeaux son premier studio de

développement indépendant, Motion Twin, qui existe toujours aujourd'hui. C'est désormais à la tête d'une entreprise qui participe au rayonnement du territoire dans le secteur du jeu vidéo que le chef d'entreprise de 42 ans partage sa vision et distille ses goûts.

### EXPOSITION AU CENTRE POMPIDOU

Tout d'abord avec un premier opus sorti dès 2013 et vendu à 1,5 million d'exemplaires : *Evoland*. Un jeu vidéo de rôle très original, qui traduit le goût de son créateur

pour le secteur. « *Evoland* permet de revivre l'histoire du jeu vidéo, en s'inspirant de grands classiques tels que *Zelda* ou *Final Fantasy*. Il commence en noir et blanc et en 2D, et le joueur débloque au fur et à mesure des fonctionnalités de déplacement, des règles du jeu, la sauvegarde, la couleur ou la musique... retraçant l'évolution technologique du secteur », décrit Nicolas Cannasse. Une expérience de jeu d'environ 5 heures pour *Evoland 1*, et de 25 heures pour *Evoland 2* (sorti en 2015), qui a même fait l'objet d'une exposi-

« **Les contenus supplémentaires téléchargeables nous permettent de faire perdurer les titres dans le temps, en proposant de nouvelles expériences de jeu** »

# EAUX JEUX VIDÉO

# RO GAMES

# ONNAISSANCE MONDIALE



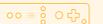
Extraits du jeu *Wartales*, classé n° 1 des ventes sur Steam en décembre 2021.

© Shiro Games

tion au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, à Paris, en 2013. Également fan de jeu de stratégie et de conquête, Nicolas Cannasse imagine en 2017 *Northgard*, dans lequel le joueur contrôle et fait grandir un clan viking. Une fois encore, le succès est au rendez-vous, avec plus de 2,5 millions d'exemplaires vendus et une reconnaissance du studio indépendant au niveau mondial.

### UN CODE MAISON

C'est à partir de *Northgard* que Shiro, qui ne produit que des jeux premium vendus au minimum 30 euros, et développés en premier lieu sur PC - plateforme de prédilection de Nicolas Cannasse -, a commencé à proposer des DLC (DownLoadable Contents) : des contenus supplémentaires téléchargeables généralement vendus un peu moins de 5 euros, et permettant « de faire perdurer les titres dans le temps, en proposant de nouvelles expériences de jeu », précise le président de Shiro. Ce dernier imprime sa marque jusque dans le code utilisé par le studio : HAXE, un métalangage de programmation open source qu'il a lui-même créé. « C'est notre outil de développement pour l'ensemble de nos jeux. Il nous permet d'avoir un seul code pour toutes les plateformes PC, consoles (Xbox 360, Nintendo Switch, Playstation) ou





© Shiro Games



© Shiro Games



© Shiro Games

*Evoland*  
illustre l'évolution  
technologique  
du secteur  
du jeu vidéo.

« Nous sortons les jeux en « early access », ce qui permet aux joueurs de les découvrir sans qu'ils soient complètement finis, puis de les ajuster et de les améliorer avec la communauté »

version mobile. Cela nous apporte aussi un contrôle total sur le code et une grande flexibilité de développement », assure-t-il.

### COMMUNAUTÉ DE JOUEURS IMPLIQUÉE

Les deux jeux les plus récents de Shiro, sortis sur la plateforme PC Steam à seulement quelques mois d'intervalle, ont eux aussi rencontré un important succès, se classant dans le top mondial des ventes pendant plusieurs jours.

Proposés en « early access », ils sont mis à disposition en version anticipée non finalisée, « ce qui permet aux joueurs de découvrir le jeu sans qu'il soit complètement fini, puis de l'ajuster et de l'améliorer avec la communauté pendant une année, en ajoutant des fonctionnalités avant la sortie de la version définitive », explique Nicolas Cannasse. Ainsi, *Wartales*,

sorti le 1<sup>er</sup> décembre 2021 et déjà vendu à 100 000 exemplaires, est un jeu de rôle inspiré du Moyen-Âge avec « une pointe de fantastique » dans lequel il faut gérer une bande de mercenaires évoluant dans un monde ouvert, « en faisant des choix moraux complexes, qui permettent de faire grandir son groupe et de trouver sa place dans le vaste monde », décrit-il.

NICOLAS  
**CANNASSE**  
fondateur et président  
de Shiro Games

IDENTIFICATION

## NICOLAS CANNASSE EN 3 ENTREPRISES

**Kalisto (1999)** : le dirigeant a effectué un stage chez Kalisto, entreprise bordelaise pionnière du jeu vidéo fondée par Nicolas Gaume

**Motion Twin (2001-2012)** : premier studio de développement de jeux vidéo indépendant cofondé par Nicolas Cannasse à seulement 19 ans, toujours en activité

**Shiro Games (depuis 2012)** : troisième studio bordelais derrière Ubisoft Bordeaux et Asobo Studio

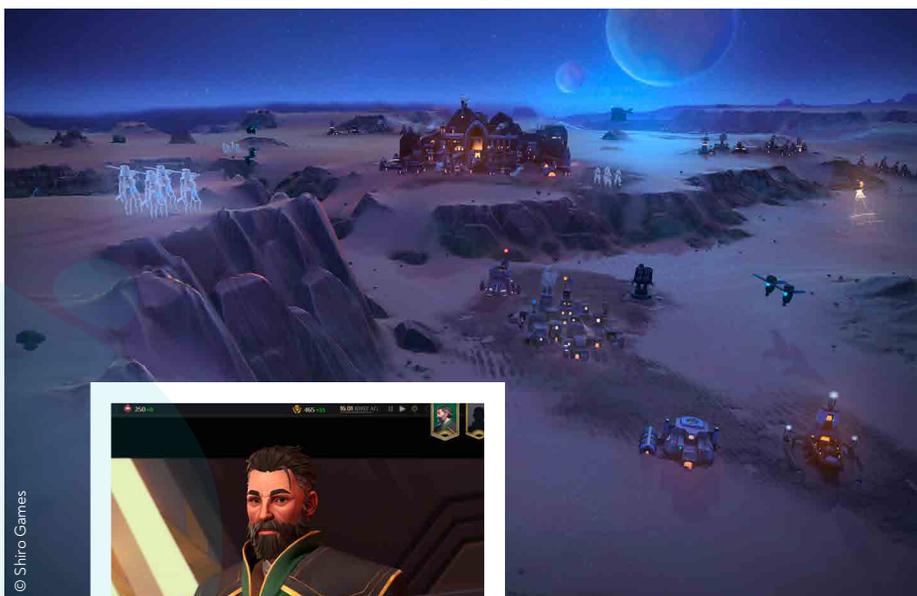


**LICENCE DUNE**

Et surtout *Dune : Spice Wars*, sorti le 26 avril 2022, et qui a dépassé les 150 000 ventes en 3 semaines. « En général, notre modèle n'est pas de faire des jeux à licence car elles imposent des contraintes, notamment graphiques », admet Nicolas Cannasse. Mais son histoire avec le roman de Frank Herbert et ses dérivés ne date pas d'aujourd'hui. « Nous sommes fans de la licence *Dune*, dont les premiers jeux ont lancé le genre du RTS (jeu de stratégie en temps réel, NDLR). J'y ai passé moi-même des dizaines et des dizaines d'heures », confie-t-il.

**SHIRO GAMES EN 6 JEUX**

- |   |   |
|---|---|
| <b>2013 : <i>Evoland</i></b><br>(1,5 million de ventes<br>et une exposition<br>à Beaubourg) | <b>2020 : <i>Darksburg</i></b>  |
| <b>2015 : <i>Evoland 2</i></b>  | <b>2021 : <i>Wartales</i></b><br>(100 000 ventes<br>en un mois)             |
| <b>2017 : <i>Northgard</i></b><br>(2,5 millions de ventes)                                  | <b>2022 : <i>Dune : Spice Wars</i></b><br>(150 000 ventes<br>en 3 semaines) |



jusqu'à l'édition, à l'exclusion de la partie plateforme (distribution, paiement et gestion des comptes des joueurs).

**DANS L'ADN DE SHIRO**

Shiro a d'ailleurs créé son propre label d'édition, Shiro Unlimited, s'ouvrant fin 2021 à l'édition de jeux pour d'autres studios. Là aussi, « nous faisons une sélection qui nous parle et qui correspond à notre ADN », insiste Nicolas Cannasse, dont la spécificité en tant qu'éditeur est de pouvoir donner des conseils de studio à studio, en game design (règles du jeu), direction artistique ou développement. Deux opus ont déjà été signés : un jeu de management/stratégie développé par un studio espagnol visant à créer une base sur une autre planète en y collectant des ressources, « qui se rapproche des types de jeux que l'on fait chez Shiro ». Et *Decarnation*, un jeu d'horreur narratif en « pixel art », mêlant rêve, réalité et horreur. « Nous avons particulièrement aimé l'originalité du jeu et ses inspirations, l'univers rappelant celui de David Lynch, dont je suis un grand fan, tout comme le créateur du jeu », confesse le dirigeant. Dans tous les cas, c'est bien le concept du jeu et l'équipe qui le porte qui dicteront les choix de Shiro. « Nous sélectionnons des jeux qui nous plaisent car on saura comment les

***Dune : Spice Wars***, sorti le 26 avril 2022, a dépassé les 150 000 ventes en 3 semaines

C'est pourquoi le studio a profité de la relance de la licence par Legendary Studio, avec notamment la sortie en 2021 du nouveau film *Dune*, réalisé par Denis Villeneuve, pour proposer un jeu éponyme, en partenariat avec Legendary Studio et l'éditeur Funcom. « Nous avons travaillé selon notre modèle habituel : nous avons financé, créé et développé le jeu en gardant notre méthodologie de production, et Funcom s'est occupé de la partie marketing », précise le président de Shiro. Le « modèle habituel » du studio pour l'ensemble de ses jeux repose en effet sur une intégration complète de la chaîne, allant de la création

# « Le développement d'un jeu prend environ 2 ans et nous coûte plusieurs millions d'euros, en développement et en marketing »

présenter et comment les vendre. On ne fera croître cette activité qu'en fonction des jeux qui nous correspondront », insiste-t-il. Et cela sans contrainte, puisque le studio en fort développement double déjà son chiffre d'affaires chaque année.

## FORTE CROISSANCE

Pour accompagner cette forte croissance, qui devrait encore se poursuivre grâce au jeu *Dune : Spice Wars*, Shiro Games va devoir continuer la structuration de ses équipes. D'ici la fin de l'année 2022, le studio espère ainsi passer de 4 équipes et une cinquantaine de personnes à 6 équipes, dont 5 dédiées au développement, avec une vingtaine de recrutements en cours (autant qu'en 2021). « Ce sera un vrai challenge. Les recrutements sont difficiles, car on est un petit studio avec des équipes très soudées où chacun a un rôle important. C'est pourquoi nous recher-

chons des gens avec des capacités techniques mais aussi humaines. Cela prend du temps, mais on finit toujours par trouver la bonne personne », se rassure le président du studio. C'est aussi pour cette raison que Shiro, qui signifie « château » et « blanc » en japonais, puisque ses créateurs s'imaginaient à l'origine s'installer dans un petit château au cœur du vignoble bordelais, devrait finalement rester à Bordeaux. « Pour recruter des développeurs, c'est important aujourd'hui d'être en centre-ville et accessible par les transports en commun », note Nicolas Cannasse. À défaut d'un château, c'est dans un ancien chai réaménagé qu'ont choisi d'emménager en février les fondateurs du studio, qui réfléchissent déjà à leurs prochains projets, dont un nouveau jeu envisagé pour 2024.



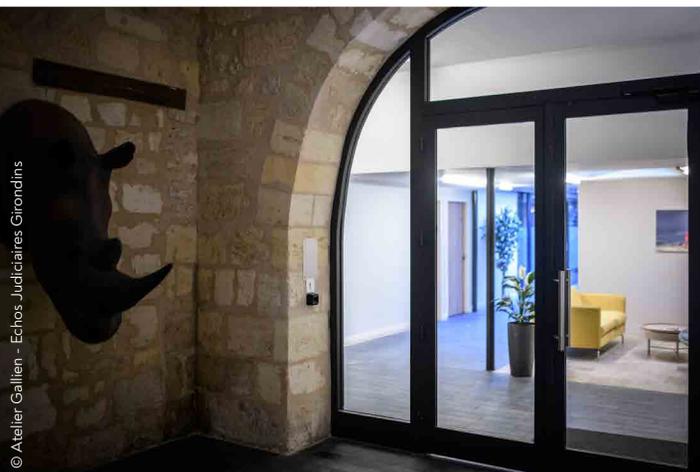
© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

SÉBASTIEN VIDAL ET  
NICOLAS CANNASSE  
cofondateurs de Shiro



Les équipes de Shiro sont installées dans un ancien chai

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins



© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins



STÉPHANE  
**BONAZZA**

président de SO Games et  
directeur commercial du studio  
bordelais Shiro Games

Recrutements, attractivité du  
territoire, gestion des talents  
mais aussi cybersécurité...  
sont autant de sujets qui seront  
abordés



# LE « DAVOS DU JEU VIDÉO » À BORDEAUX



Organisé les 5 et 6 octobre prochains à l'Opéra de Bordeaux, le forum Horizons, imaginé par l'association néo-aquitaine du jeu vidéo SO Games, veut réunir les décideurs du secteur pour s'interroger sur l'avenir de la filière et permettre à l'Europe, à la France, mais aussi à la région de peser dans cette industrie globale.

Par Jennifer WUNSCH

Ce sera la première manifestation organisée par la nouvelle association néo-aquitaine des professionnels du jeu vidéo, SO Games (pour Sud-Ouest Games), fruit de la fusion entre Bordeaux Games et Angoulême Jeux vidéo. Les 5 et 6 octobre prochains, l'Opéra de Bordeaux accueillera Horizons, le forum bordelais du jeu vidéo, dont l'idée est « de réunir les décideurs du secteur, lors d'un salon très orienté business, dans lequel on va parler des enjeux de la filière et de la structuration de l'industrie », explique Stéphane Bonazza, président de SO Games et directeur commercial du studio bordelais Shiro Games. Avocats, économistes, acteurs majeurs de la distribution, DRH, mais aussi financeurs et décideurs économiques... 150 à 200 intervenants sont attendus. « Nous avons choisi un lieu exceptionnel, pour échanger dans une ambiance Davos du jeu vidéo, en donnant la parole à ceux qui l'ont rarement », poursuit-il.

## L'AVENIR DU JEU VIDÉO

Recrutements, attractivité du territoire et gestion des talents, mais aussi distribution dématérialisée, cybersécurité, nouveaux business models, compétitivité, fiscalité, relais de croissance ou encore parité sont autant de sujets qui seront abordés, avec l'objectif d'esquisser « l'avenir du jeu vidéo ». « Nous voulons avoir ces débats pour dédiaboliser le vecteur culturel numéro un dans le monde, un secteur qui pèse 200 milliards d'euros, et dans lequel la région, le pays et même l'Europe doivent trouver leur place face aux géants américains », estime Stéphane Bonazza. C'est pourquoi il espère réunir à Bordeaux toutes les associations représentatives du jeu vidéo, dont la European Games Association, les associations françaises, les différents syndicats et organismes nationaux comme le Conservatoire national du jeu vidéo (CNJV)...

## PORTÉE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole



et organisé en partenariat avec le groupe Sud-Ouest, Horizons vient aussi rappeler que « Bordeaux est une Silicon Valley à la française : nous voulons renforcer ces aspects d'attractivité, montrer que la région peut accueillir des investisseurs, de grands groupes, que nous avons des ambitions fortes dans ce secteur », ajoute le président de SO Games. Le forum, qui se veut « la réponse business » au salon Game Camp de Lille, plus orienté création, sera ancré dans le territoire. Mais il espère avoir une vraie portée internationale et nationale, en participant à faire de la France un acteur majeur du jeu vidéo, objectif pour lequel les pouvoirs publics ont adopté une feuille de route sur 5 ans.



# DOMOFRANCE ENTREPRISE À IMPACT POSITIF

Le bailleur social Domofrance, premier producteur de logements en Gironde, se développe dans 8 départements de Nouvelle-Aquitaine notamment dans des zones en tension.

Par Nathalie VALLEZ

**P**hilippe Rondot, président de Domofrance et Francis Stéphan, directeur général, ont présenté début mai le bilan 2021 de Domofrance, les perspectives 2022 ainsi que les projets mis en place pour promouvoir les actions territoriales et favoriser le lien emploi/logement en Nouvelle-Aquitaine. Fondée à Bordeaux, l'histoire de Domofrance s'est construite avec la métropole bordelaise puisqu'elle est le 1<sup>er</sup> producteur de logements en Gironde et sur la métropole. Plus de 50 % de ses investissements continuent à se faire sur le département concernant le neuf et la réhabilitation. Mais pour la 1<sup>re</sup> fois en 2021, plus de 50 % des agréments sont en dehors de la Gironde. En effet, la création de 2 comités de développement (Pyrénées Atlantiques et Lot-et-Garonne/Dordogne) ont permis de déployer une offre globale de manière très active sur la région Nouvelle-Aquitaine, notamment les zones tendues, grandes agglomérations, zones littorales et certains secteurs de niche. Avec son actionnaire de

référence, Action Logement Immobilier, 1 710 agréments et 211 millions investis dans l'économie locale sur 6 départements, Domofrance assure en 2021 20 % de la production de logements dans la Région. 74 % de son patrimoine sont localisés en Gironde (soit 29 978 logements). Bordeaux Métropole concentre les deux-tiers du patrimoine, et 30 % de ces logements sont situés en Quartiers Prioritaires de Ville (QPV).

« Pour la 1<sup>re</sup> fois en 2021, plus de 50 % des agréments sont en dehors de la Gironde »





## DOMOFRANCE EN CHIFFRES

### 8 départements

(Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques,  
Lot-et-Garonne, Dordogne,  
Charente-Maritime, Charente, Corrèze)

### 710 collaborateurs

**40 482 logements** équivalents  
dont **29 978 en Gironde**

**112 000 personnes** logées

**1 710 agréments** obtenus

**248 millions** de chiffre d'affaires

## ÉMERGENCE DE NOUVEAUX QUARTIERS

Sur Bordeaux Métropole, le bailleur social accompagne activement l'émergence de nouveaux quartiers, ou leur mutation, avec 23 037 logements. En zone tendue, il intervient dans les départements côtiers : bassin d'Arcachon, Pays basque, Landes, Charente-Maritime, qui connaissent une forte tension. À l'inverse, Domofrance s'investit également dans les zones détendues, en particulier dans les secteurs ruraux, ainsi que dans les villes moyennes, avec les opérations labellisées Action Cœur de Ville, soit 21 projets sur 10 communes : Périgueux, Dax, Bayonne, Agen, Villeneuve-sur-Lot, Pau, Libourne, Mont-de-Marsan, Marmande, Bergerac. Domofrance est ainsi le 1<sup>er</sup> producteur en Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne. Dans le top 3 dans les Pyrénées-Atlantiques, Landes et Charente-Maritime. Labellisé B Corp depuis décembre dernier, Domofrance est le premier bailleur social à obtenir cette certification. Elle est ainsi reconnue comme entreprise à impact positif, pour une économie plus inclusive et plus équitable.

# MASSAGE KOBIDO

## ENTRE TRADITION ET DÉTENTE

Le kobido, technique ancestrale japonaise de massage du visage apporte détente, drainage lymphatique et effet lifting. À Bordeaux plusieurs disciples la pratiquent.

Par Nathalie VALLEZ

**S**e faire masser le visage, c'est de plus en plus tendance. Et parmi les massages en vogue, un fait particulièrement parler de lui : c'est le « kobido », un massage ancestral japonais du visage. Il suffit de taper « kobido Bordeaux » dans son moteur de recherche et des dizaines de propositions affluent : facialistes kobido, instituts haut de gamme, centre de massages asiatiques ou hammam, studio yoga... Et tout autant de formations ! Si le kobido séduit tant, c'est tout autant pour son effet liftant, détoxifiant que relaxant, une manière de reconnecter le corps et l'esprit. Mais il y a

kobido et kobido. Son histoire a démarré il y a 550 ans, lorsque 2 maîtres masseurs se sont affrontés avant de s'unir pour fonder la maison Kobido. Ils ont établi 48 techniques de massage distinctes qui se sont ensuite transmises de maître à élève, au fil des générations.

De nos jours, l'authentique kobido n'est pratiqué que par une élite

formée par le maître kobido de la 26<sup>e</sup> génération : Shogo Mochizuki. Et Bordeaux est bien placée puisqu'une de ses élèves, Sandrine Takumi Finch a monté un centre de formation au Bouscat. Cette « maître-artisan masseur d'Asie », qui est également conférencière et ambassadrice à l'international, y forme aux techniques de massage visage et crâne, et thérapies japonaises.

### IL STIMULE LE YIN ET LE YANG

Alix Rivière, ancienne enseignante en art appliqué et artiste, a suivi les formations de Sandrine Takumi Finch et de Delphine Langlois, une autre disciple de Shogo Mochizuki, a obtenu les 4 niveaux pour devenir facialiste, formations qu'elle complète régulièrement avec des masterclasses. Cette Bordelaise explique son engouement pour cette pratique : « La découverte du kobido a été une révélation, c'est un véritable soin mêlant tradition, santé et bien-être. » La technique du kobido est spécifique : elle est à base de pressions pour

L'authentique kobido n'est pratiqué que par une **élite formée** par le maître kobido de la **26<sup>e</sup> génération**



ALIX  
RIVIÈRE

« Le kobido est un véritable soin mêlant tradition, santé et bien-être. »



stimuler les fluides (sanguin, lymphatique et énergétique) du visage et du cou. Le massage est riche en gestuelle et va crescendo. « Il y a un côté très artistique, c'est une vraie chorégraphie, » remarque Alix Rivière, « une main ressent, l'autre est davantage dans la technique. » Les doigts, les mains, les poignets et avant-bras sont sollicités dans un enchaînement de gestes synchrones : lissage, pétrissage, percussion, vibration, avec un rythme lent ou rapide, et un toucher parfois léger ou très appuyé. Les manœuvres sont étudiées pour détendre, mais également pour travailler les tissus profonds afin de tonifier les muscles et redonner à la peau de l'éclat. Il a un véritable effet liftant, relance l'énergie vitale, le ki, circulant dans tout le corps, et stimule le yin et le yang. Il tonifie et galbe le visage. Enfin, il stimule la microcirculation cutanée et le flux lymphatique pour un meilleur apport nutritif aux cellules et un drainage. On sort d'un soin Kobido avec la sensation d'une peau très ferme, comme injectée, les muscles bien sollicités. D'autres massages proposés dans des instituts sont seulement inspirés par la méthode traditionnelle du kobido. Ce qui ne signifie pas qu'ils ne sont pas agréables à recevoir, ni efficaces, même s'ils ne sont pas pratiqués dans la règle de l'art !

<https://www.takumifinch.com>  
<https://lacademiedesfacialistes.com>  
[www.alixriviere.com](http://www.alixriviere.com)

# L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



## GIRONDE SHARON STONE EN PÉTRUSSE À CANNES

C'est la photo qui a fait le buzz sur les réseaux sociaux : Sharon Stone enveloppée d'une étole Petrusse, fruit d'une collaboration avec l'artiste bordelais Rodolphe Martinez. Cette étole devait au départ être portée par Florence Lafragette, présidente et directrice artistique de la maison girondine pour sa montée de marches. Elle la laissera finalement dans la Suite DPA Lounges où Sharon Stone la découvre et flashe dessus. Une autre pièce, toujours en collaboration Petrusse/Rodolphe Martinez, a marqué les esprits à Cannes : la robe inspirée d'un tableau de l'artiste et fabriquée par les ateliers Petrusse. Une pièce unique somptueuse aux couleurs chamarrées avec laquelle Florence Lafragette a monté le tapis rouge. Le chic bordelais a fait son cinéma cette année !

## BORDEAUX UNE NOUVELLE PLATEFORME DE GESTION DE JARDIN « TERRA POTAGER »

Antoine Maillard, l'un des fondateurs de la plateforme de gestion de jardin « Terra Potager », est passé dans l'émission *Capital* sur M6 dimanche dernier. Ce passionné de jardinage s'est fait connaître au travers de sa chaîne YouTube « Antoine le Potagiste » qui compte 70 000 abonnés. Il s'est récemment associé à un autre Youtubeur potagiste, le célèbre Olivier Puech de la chaîne « Le Potager d'Olivier », pour créer sa plateforme. « Terra Potager » est un outil joignant l'utile à l'agréable, car il permet à des novices du jardinage de planter, cultiver, et entretenir un potager. Elle permet également aux particuliers de dessiner et de décorer leurs jardins et balcons, et cela, tout en minimisant leurs coûts. « Terra Potager » compte à l'heure actuelle plus de 6 000 abonnés, plus de 6 000 novices du jardinage désormais adeptes de cette activité grâce à elle.

## MARTILLAC DÎNER CARITATIF À SMITH HAUT LAFITTE

Lorsque le couple se déchire et que la famille éclate, les enfants sont bien souvent les premières victimes. Fondée en 2018 par Nassira Feghou, l'association Équilibre lutte contre les souffrances des enfants victimes de séparations parentales conflictuelles. Soutenue par de nombreux relais juridiques et artistiques, l'association bordelaise interpelle les pouvoirs publics pour modifier en profondeur les procédures judiciaires relatives aux séparations. Sa fondatrice lance son premier dîner événement « Sur le fil », le 15 juin au Château Smith Haut Lafitte, préparé par Michel Portos, en présence de Jean-Luc Reichmann, parrain de l'association, ainsi que d'autres personnalités publiques qui la soutiennent : les avocats Bertrand Perrier et Pierre-Olivier Sur, la chanteuse Vanille, ou encore les sportifs de haut niveau Tom Duquesnoy et Fabrice Santoro. Depuis sa création, Équilibre est venue en aide à plus de 150 familles frappées par une séparation conflictuelle. L'association propose un accompagnement gratuit d'un an pour favoriser le dialogue interparental et protéger l'enfant exposé à des violences ; « On peut tous imaginer la vie d'un enfant sur le fil (...) Nous avons l'urgente responsabilité d'élever nos jeunes à un haut niveau de conscience. Cela commence par les respecter et les aimer avant nous-mêmes », soutient Nassira Feghou.

<http://asso-equilibre.com>



## CANÉJAN

### LE « GRAND SOIR DES CLUBS » D'ENTREPRISES

Plus de deux ans après le début de la pandémie de Covid, le « Grand Soir des clubs » revient le jeudi 30 juin au Château de Rouillac à Canéjan. Ce gala, regroupant des clubs d'entreprises, sera coorganisé par ceux de Pessac (CEP), Cestas/Canéjan (CE2C), et Saint-Jean-d'Ilac/Martignas (CESIM), et seront conviés tous les clubs d'entreprises de Gironde. Cette soirée a pour objectif d'établir un nouveau lien entre les entreprises pour favoriser leurs futurs échanges commerciaux. Les retrouvailles débiteront par la visite des chais du château de Rouillac. Ensuite, les visiteurs pourront découvrir les caractéristiques écoresponsables du vignoble et observer l'emblématique cheval de trait Titan. Enfin un cocktail dînatoire aux accents jazzy aura lieu, au cours duquel les entreprises pourront participer à différentes animations. Pour accroître leur visibilité, les participants sont invités à devenir sponsors de cet événement.



## GIRONDE CONCOURS MILLÉSIME DE L'ÉCOCONCEPTION 2022

Le Millésime de l'écoconception d'Adelphé 2022 est un concours témoignant de l'engagement des secteurs viticole et spiritueux en matière environnementale.

La première étape du concours de la saison 2022 a eu lieu le 4 mai dernier et six dossiers ont été sélectionnés par un jury professionnel, trois par catégories. Jusqu'au 23 juin minuit, le grand public peut voter sur le site d'Adelphé pour élire la meilleure écoconception d'emballage. Dans la catégorie « entreprises de moins de 50 salariés », on peut trouver le Château Brown de Léognan. Ce vignoble bordelais a remplacé ses caisses en bois, très polluantes, par des boîtes en carton recyclées et recyclables. Par ailleurs, dans la catégorie « entreprises de plus de 50 salariés », une autre maison emblématique, Lillet, basée à Podensac, a été retenue. La maison a mis en place un projet d'écoconception autour de son packaging, tel que sur ses bouteilles, le carton ou encore l'étiquette afin de réduire son impact environnemental. À l'issue de ce vote, les deux vainqueurs du Concours Millésime 2022 se verront remettre « un pack visibilité média » pour leur permettre de valoriser leur projet.



## NOUVELLE-AQUITAINE JOB DATING DU CRÉDIT AGRICOLE

Le 14 juin prochain aura lieu, de 18 h 30 à 21 h 30, l'événement « Youzful // Job Dating » orchestré par le Crédit Agricole, en collaboration avec WIZBII. La crise sanitaire ayant une incidence sur l'insertion professionnelle des jeunes, le Crédit Agricole Aquitaine s'est engagé pour faciliter leur emploi en regroupant une dizaine d'entreprises de la région et 60 à 80 candidats. L'événement est privilégié, il y a un nombre maximum de places et le lieu sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés. Il permettra ainsi à ces derniers et aux entreprises d'échanger autour d'un buffet sur les différents postes proposés, qu'il s'agisse de CDI, de CDD ou d'alternance, et cela, dans les secteurs relatifs à la banque, la restauration et l'immobilier. Le dispositif « Youzful // Job Dating » permet de connecter les entreprises qui recrutent aux candidats de types et profils différents. Il est composé de trois Job Dating sur le territoire et d'un espace en ligne avec des offres d'emploi dédiées aux jeunes. 79 % des jeunes ont trouvé le dispositif utile pour leur recherche d'emploi.

## BORDEAUX L'UBB GRANDS CRUS RÉCOLTE 300 000 €

La 8<sup>e</sup> édition de la soirée UBB Grands Crus, qui s'est tenue au Palais de la Bourse le 10 mai, a permis de récolter près de 300 000 euros. Après l'annulation de l'édition 2021, l'événement a réuni plusieurs centaines de convives lors du dîner concocté par Philippe Etchebest et le traiteur Humblot. L'association, présidée par Laurent Dufau et composée des grands acteurs du vin girondin, a procédé à sa traditionnelle vente aux enchères. Comme lors de chaque édition, les nectars les plus prisés ont été associés à des maillots de joueurs de l'UBB.



## GIRONDE SOIKOS : OBJECTIF LOGEMENT

Le groupe TG (regroupant le Toit Girondin et Mésolia) devient « Soikos ». Un nouveau nom (né de la contraction de SO (Sud-Ouest) et Oïkos (maison en grec)) pour une identité affirmée : celle d'accompagner les territoires dans ses enjeux sociétaux et environnementaux impactant le logement et contribuer à améliorer la vie par l'habitat dans le grand Sud-Ouest. Réunis le 5 mai, Bernard Layan, président du Toit Girondin, Jean-Michel Bedecarrax, président de Mésolia et Emmanuel Picard, directeur général de Mésolia, ont présenté le groupe Soikos et dévoilé cette nouvelle identité, contemporaine et dynamique qui illustre les singularités du groupe et traduit son positionnement revisité. Il regroupe les 4 entités : le Toit Girondin, Mésolia, Soikos services et Soikos accession qui développent des coopérations avec des partenaires locaux pour faciliter l'accès au foncier solidaire et développer des plateformes de ressources.

## CYBERSÉCURITÉ 7 ENTREPRISES GIRONDINES AU FIC DE LILLE

« Territoire de confiance numérique », la Région Nouvelle-Aquitaine sera représentée par 7 entreprises girondines au Forum international de la Cybersécurité (FIC) 2022. Prévu les 7, 8 et 9 juin prochains à Lille, il réunira Adacis (Cenon), spécialisée dans la sécurité des systèmes d'information ; Scille (Saint-Médard-en-Jalles), société de développement



agile de progiciels sur-mesure ; Tecnalia (Pessac), centre de recherche et de développement technologique de référence en Europe ; V6Project (Bordeaux), éditeur indépendant de solutions innovantes de cybersécurité ; Connelink (Bordeaux), société de service et de conseil informatiques spécialisée ; Novenci (Mérignac), spécialiste des solutions répondant à la stratégie de risques des entreprises, aux contraintes légales, réglementaires et aux bonnes pratiques pour lutter contre la cybercriminalité ; et enfin Knock Knock, qui rend accessibles les techniques d'audit de cybersécurité.



## BORDEAUX SPACE4PORTS : LE SPATIAL AU SERVICE DU MARITIME

Organisé conjointement par Aerospace Valley, le pôle de compétitivité de la filière aérospatiale régionale, la technopole Bordeaux Technowest, et le Grand Port maritime de Bordeaux, en collaboration avec le Centre national d'études spatiales (Cnes) à travers son programme Connect by Cnes, l'événement « Space4ports », qui s'est tenu début mai, avait pour objectif de trouver des réponses aux enjeux des ports du futur grâce au secteur spatial. Et cela à travers des keynotes et la présentation de solutions opérationnelles autour de la surveillance, de la gestion intelligente, de la gestion des impacts environnementaux, économiques et sociaux, de la séquestration carbone, de la sécurisation des zones portuaires ou encore de la surveillance et de la navigation. Un enjeu transfiliales avec de fortes ambitions locales.

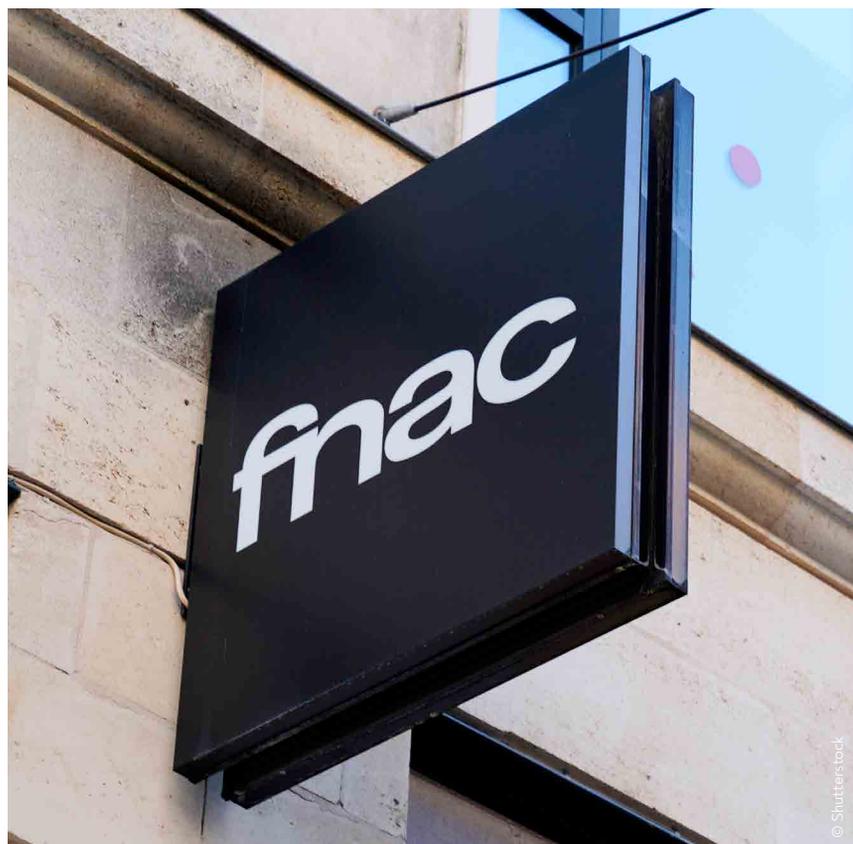


## GIRONDE NOUVELLES ACQUISITIONS POUR KOESIO

Koesio, champion français des services numériques de proximité auprès des TPE-PME, annonce avoir réalisé huit nouvelles acquisitions au mois d'avril. Ces dernières lui permettent de renforcer son positionnement sur l'ensemble de ses métiers : informatique, traitement documentaire, télécom, solutions de gestion et financement. Parmi ces nouvelles acquisitions, deux sociétés se situent en Gironde. R2S, distributeur de solutions d'impression et télécoms, est implantée sur la commune du Haillan. La société Reine Telecom, spécialiste de la téléphonie et des réseaux depuis 1991, est de son côté implantée à Bordeaux et à La Rochelle. Ces deux acquisitions viennent renforcer la filiale Koesio Aquitaine du groupe.

## BORDEAUX LE TOUR DE FRANCE DE LA MOBILITÉ DÉBARQUE

Depuis le 9 mai, le « Tour de France de la Mobilité », programme itinérant de la Fnac, pose ses valises dans 7 gares partout en France. Pour sa 7<sup>e</sup> et dernière étape, l'événement fera un arrêt à Bordeaux du 7 au 9 juin au sein de la gare Bordeaux Saint-Jean. Le but est de présenter les solutions de mobilité urbaine proposées par Fnac Mobilité, répondant aussi bien aux enjeux d'urbanisation qu'aux enjeux environnementaux. Chaque étape dispose d'un stand sur lequel les visiteurs peuvent découvrir différentes références de produits de mobilité urbaine : trottinettes électriques, vélos à assistance numérique, draisienne, gyroroue, et différents accessoires. Un conseiller Fnac est également disponible pour renseigner et préciser les besoins. À Bordeaux, le stand sera exposé au niveau du Hall 3 à l'intérieur de la gare.





## GRADIGNAN LES INVENTIVES VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS

Les Premières Nouvelle-Aquitaine, Transtech Aquitaine et La Canopée Gradignan organisent la prochaine édition des Inventives du 15 au 17 juin précisément à Gradignan. Les Inventives sont des sessions gratuites de 3 jours durant lesquelles les femmes et équipes mixtes peuvent tester leur projet inventif : qu'il soit au stade d'idée ou en cours de développement. La journée du mercredi s'articulera autour de la détection des capacités entrepreneuriales et de l'analyse fonctionnelle, celle du jeudi sera consacrée au business model et celle du vendredi aux sujets de la stratégie et de la propriété intellectuelle ainsi que l'entraînement au pitch pour la soirée de clôture. L'appel à projet est ouvert aux candidatures jusqu'au 6 juin avec un nombre de places limité. Pour s'y inscrire : il faut remplir le dossier de candidature disponible sur le site Transtech et le renvoyer complété à l'adresse mail [contact@lesinventives.com](mailto:contact@lesinventives.com).

## FINANCES PUBLIQUES BONNES NOTES POUR LA RÉGION ET LE DÉPARTEMENT

Les collectivités locales affichent leur bonne santé financière. La Région Nouvelle-Aquitaine s'est vu attribuer par l'agence de notation indépendante Fitch Ratings la note de « AA », la plus élevée pour une collectivité locale française et une note meilleure que la précédente, grâce « à la robustesse de sa situation financière, sa capacité d'anticipation, et la maîtrise de ses ratios financiers, notamment sa capacité de désendettement et son épargne qui a retrouvé son niveau d'avant crise », précise un communiqué. Le Département de la Gironde, quant à lui, a vu sa note de « AA- » maintenue par Standard & Poors, avec une perspective stable. « Dans un contexte financier tendu et des recettes incertaines et volatiles (...), la gestion prudente mais solide de ces dernières années permet au Département de contenir son taux d'endettement et de présenter des ratios d'équilibre budgétaire qui lui ouvrent aujourd'hui la possibilité de financer ses grands projets d'investissement », déclare l'exécutif départemental dans un communiqué.



# DOMAINE COMTE SI FAUSTINE M'

Par Philippe MAURANGE,  
Directeur de l'agence  
OZCO BORDEAUX



# ABBATUCCI ÉTAIT CONTÉE...

(VIN DE FRANCE 2021)



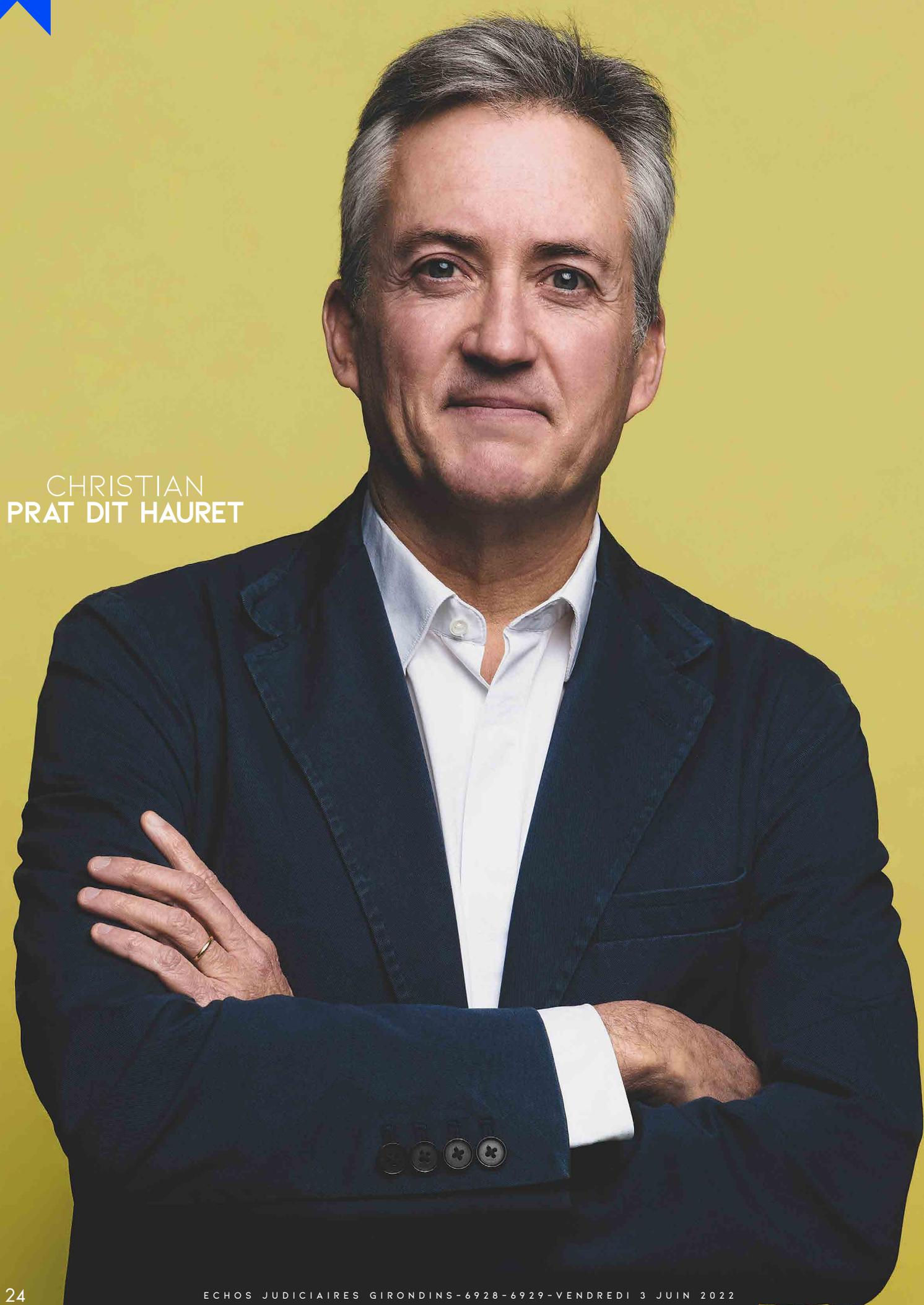
sciacarello. Les vignes des Abbattucci forment de belles carrières végétales sur les collines du Taravo. Entièrement cultivées selon les préceptes de la biodynamie, les vins qui en sont issus offrent des caractéristiques bien précises d'arômes de garrigue, de fruits noirs et de myrte, si typiques des vins de Corse, tout en gardant une réelle fraîcheur aromatique séduisante et avenante. À l'instar de cette délicieuse cuvée Faustine 2021, fer de lance du Domaine Comte Abbattucci. À boire sans retenue, un peu frais (16 °C). La planche de fromages et de charcuteries corses s'impose, cela va de soi. Pace è salute...

Combien ? Autour de 20 euros.  
Où ? [www.millesima.fr](http://www.millesima.fr)

**S**i pour cet été, vous avez fait le choix de vacances insulaires en Corse et que vous souhaitez agrémenter votre séjour de découvertes viticoles, il est précieux de se rendre chez Jean-Charles Abbattucci. Au cœur de la Vallée du Taravo, non loin du golf de Propriano, au village de Casalabriva, vous serez immédiatement séduits par ce lieu unique et la personnalité d'un propriétaire-vigneron hors du commun. Animé d'une passion dévorante pour son domaine, son vignoble et plus largement par l'identité des vins corses, le comte Abbattucci a construit sa réputation grâce au travail de son père Antoine qui, le premier en Corse, tel un pionnier, a fondé la plus belle pépinière viticole, véritable conservatoire des cépages autochtones corses. On citera entre autres, le bianco gentile, le minustellu, l'aleatico, le barbarossa, le carcajolo... Ces variétés participent désormais à la singularité des assemblages avec les cépages plus traditionnels comme le nielluccio et le



CHRISTIAN  
PRAT DIT HAURET



# LA SOCIOLOGIE AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

La sociologie est une science humaine et sociale passionnante qui permet de faire une lecture distanciée du fonctionnement des organisations en général et de façon plus spécifique de l'entreprise.

Par **Christian PRAT DIT HAURET**,  
professeur à l'IAE - Université de Bordeaux

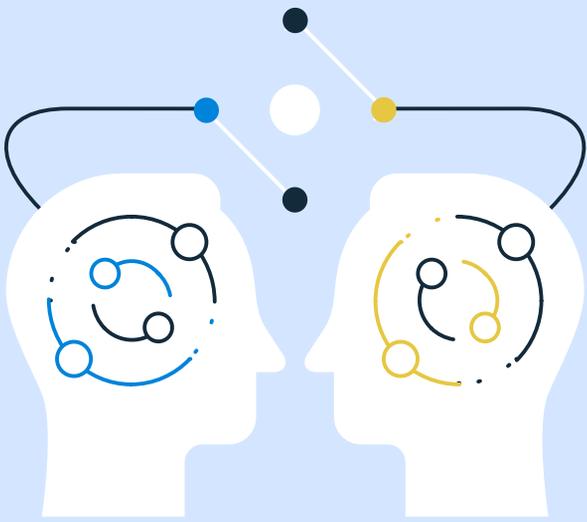
**M**ais qu'est-ce que précisément la sociologie ? C'est la science des phénomènes sociaux, c'est-à-dire l'étude de la société. Elle permet de mieux comprendre l'homme dans ses rapports avec les autres et les faits sociaux humains au sein de toutes les formes de micro-sociétés. Son objectif est notamment d'expliquer l'impact de la dimension sociale sur les comportements des individus. Elle vise à comprendre comment les sociétés fonctionnent et se transforment et facilite la compréhension et l'explication de l'impact de la dimension sociale sur les représentations (façons de penser) et les comportements (façons d'agir).

## COMPRENDRE LA SOCIÉTÉ

Son but est de comprendre la société qui nous entoure et d'expliquer les phénomènes d'interactions entre les individus. La sociologie se reconnaît un but et une fonction : contribuer à ce que les membres d'une société s'y comportent le plus possible comme des acteurs. Et à ce titre, la sociologie des organisations est particulièrement intéressante. Branche de la sociologie, son champ est l'étude de la manière dont les membres d'une organisation (les acteurs) construisent et coordonnent des actions collectives organisées ; une organisation se caractérisant par une division des tâches, une hiérarchie, des procédures et de la stabilité. Comme l'avait initialement précisé Fayol, administrer, c'est prévoir, planifier, organiser, commander, contrôler et coordonner.

Durkheim, Weber, Mauss, Habermas, Bourdieu ou Crozier : voici quelques grands sociologues qui peuvent éclairer le fonctionnement des entreprises et des organisations.

**Emile Durkheim** est considéré comme l'un des pères fondateurs de la sociologie. Dans son livre qui porte le titre « Les règles de la méthode sociologique », publié en 1895, il considère que l'objet de la sociologie est « le fait social ». Les faits sociaux sont « les manières d'agir, de penser et de sentir, extérieurs à l'individu, et qui sont doués d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui ». Extérieurs à l'individu, inscrits aussi bien dans les choses que dans les normes de comportement et les représentations, les phénomènes sociaux ont une réalité objective qu'il importe de saisir au moyen des outils propres à la science. Durkheim fut probablement inspiré par Montesquieu qui était animé



## La pensée puissante et profonde de Durkheim est d'une actualité et d'une modernité saisissante

par une intention spécifique de connaître de manière scientifique « le social ». Selon lui, une société est constituée de « manières d'être, d'agir et de penser », codifiées comme le sont le droit constitué, les normes établies, les œuvres littéraires et artistiques.

La pensée puissante et profonde de Durkheim est d'une actualité et d'une modernité saisissante. Il a clairement mis en évidence que le problème majeur des sociétés modernes est de savoir comment maintenir la cohésion du corps social dans son ensemble car différentes formes d'anomie ou de dérèglement des normes les menacent, comme par exemple la multiplication des crises économiques. La culture et les valeurs « commandent l'intégration sociale » et le contrat n'est efficace comme institution que s'il repose sur des pré-supposés implicites, sur des valeurs et des croyances partagées, en un mot sur le consensus. Ainsi, pour éviter l'anomie, il convient d'établir des réseaux de liens, des contrats prolongés et même des réglementations.

### L'ALTRUISME INDISPENSABLE AU FONCTIONNEMENT DES SOCIÉTÉS MODERNES

Ainsi, l'altruisme serait indispensable au fonctionnement des sociétés modernes de telle sorte que les hommes

ne pourraient vivre ensemble sans faire des sacrifices mutuels et sans se lier les uns aux autres d'une manière forte et durable. Il a également montré de manière magistrale que ce qui se passe dans le domaine économique affecte en réalité l'ensemble de la vie sociale. Selon sa thèse, les fonctions politiques, administratives et judiciaires se spécialisent de plus en plus et alors que les sociétés archaïques reposaient sur la coexistence d'éléments semblables et interchangeable. Les sociétés modernes, au contraire, spécialisent de plus en plus les individus dont les tâches deviennent complémentaires. Lieu des valeurs partagées, l'entreprise serait ainsi définie « comme une communauté dont les membres sont liés par des valeurs partagées, des normes sociales et des objectifs communs ». Elle serait moins une technostucture qu'un espace de satisfaction pour ses membres. En quelque sorte, elle deviendrait « une communauté morale ». De manière très concrète, les travaux de Durkheim sont une formidable grille d'analyse des rapports sociaux au sein des entreprises ou différentes organisations. Le télétravail, la distanciation sociale, le délitement de la coopération des



## Weber est un **pourfendeur de la bureaucratie** qui exerce un **contrôle sur les êtres humains**

acteurs, le désengagement sont des problématiques de gestion des ressources humaines qui pourraient être étudiées à travers le prisme de la pensée théorique et conceptuelle extrêmement féconde d'Emile Durkheim.

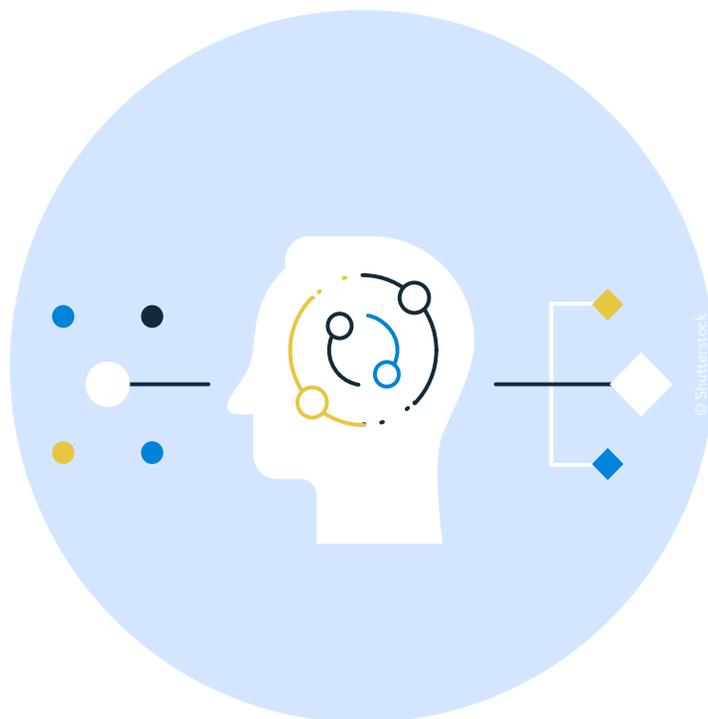
Deuxième père fondateur de la sociologie, Max Weber définit la sociologie « comme une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets ». Il porte l'accent notamment sur l'analyse et les tentatives d'explication des relations interindividuelles. Il s'est intéressé au pouvoir, à la bureaucratie, à la rationalité et la genèse du capitalisme et a pensé le monde moderne comme un long processus de rationalisation.

Selon lui, la rationalisation a pour conséquence le développement des actions de type rationnel en finalité, où buts et moyens sont sélectionnés en fonction de leur finalité - et non de leur contenu moral. Ayant conceptualisé les conduites des acteurs comme fondement de l'action sociale, il a étudié les actions des individus et leurs motivations. Pourfendeur de la bureaucratie, il la définit comme le moyen le plus naturel que l'on connaisse pour exercer un contrôle impératif sur les êtres humains.

Troisième grand sociologue, Marcel Mauss a développé les concepts de don et de contre-don. Ainsi, la logique du don - la triple obligation de donner, recevoir et rendre - structure la coopération entre employeurs et salariés ou entre salariés. Dans son Essai sur le Don, Mauss analyse le don et le contre-don. Son attention s'est portée sur un ensemble de prestations qui apparemment sont libres et gratuites, mais qui sont en réalité contraintes et intéressées : ce sont les cadeaux.

Il a mis en évidence le mécanisme central de solidarité qu'est la réciprocité, a critiqué l'utilitarisme des théories économiques et proposent d'étudier les faits comme « des faits sociaux totaux ». Sa conclusion est morale et politique : le respect mutuel et la générosité réciproque sont les conditions du bonheur des individus

et des peuples. Les travaux de Mauss apportent un formidable éclairage sur les relations interpersonnelles au sein des organisations, qui ne sont pas uniquement des relations calculées, « monétisées » ou « monétisables ». L'altruisme est possible et la qualité des relations humaines ou émotionnelles peuvent beaucoup mieux expliquer le comportement de certains acteurs qui pourraient apparaître a priori comme irrationnel selon une perspective utilitariste.



Sociologue à la pensée extrêmement complexe, Jurgen Habermas a développé trois concepts relatifs à la communication : l'agir communicationnel, l'activité communicationnelle et la rationalité communicationnelle. Selon lui, « l'agir communicationnel » est une réponse à la question de savoir, sans remettre en question les exigences théoriques de la rationalité scientifique, comment les sciences sociales peuvent mettre en valeur les domaines de l'expérience, qu'ils soient d'ordre pratique, éthique, expressif ou esthétique. Il a également bâti une théorie de l'« activité communicationnelle » où il a démontré que l'incompréhension des participants à la communication porte sur des faits réels, des normes et des expériences vécues. Quant au concept de « rationalité communicationnelle », il comprend trois dimensions : la relation du sujet connaissant au monde objectif des événements ; la relation du sujet pratique au monde social où il est impliqué avec d'autres dans





des interactions ; et la relation du sujet éprouvant au monde subjectif de sa propre intériorité et de l'intériorité des autres.

Les travaux théoriques et conceptuels d'Habermas sont une formidable clef de lecture de la société de l'ultra-communication au sein de laquelle nous vivons et de manière plus spécifique de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les entreprises. Agir communicationnel, activité communicationnelle et rationalité communicationnelle : que de concepts puissants pour comprendre l'entreprise du monde moderne du XXI<sup>e</sup> siècle !

## Les travaux d'Habermas sont une formidable clé de lecture de la société de l'ultra-communication

Professeur au Collège de France, **Pierre Bourdieu** a mis en lumière l'importance de l'héritage culturel. La culture en héritage : il fallait y penser ! Il a utilisé le concept médiéval « d'habitus » pour rendre compte du paradoxe qui fait que, sans connaissance des vraies règles du jeu social, certaines personnes n'arrivent pas à jouer un rôle social. Il a libéré de nombreux individus qui pensaient que leurs difficultés de progression sociale étaient dues à leur incompétence individuelle alors que ce dont ils souffraient le plus était un manque d'informations et de relations sociales.

### LA CULTURE EN HÉRITAGE

D'une manière plus large, « l'habitus » désigne la capacité acquise socialement par un individu qui lui permet de jouer au bon moment et sans réfléchir le « coup » correct : c'est-à-dire d'avoir, comme si c'était naturel, la

réaction immédiate et appropriée à un environnement donné. Bourdieu est également le père de la notion de capital culturel et symbolique. Ainsi, certaines personnes reçoivent un « capital culturel », ensemble de connaissances et d'informations qui leur sont devenues quasi naturelles et qui, a contrario, handicapent ce qui n'en disposent pas. De plus, ce capital culturel peut ainsi être « légitimé », rendu officiel, en particulier par un diplôme. De manière plus large, ce grand chercheur français propose une définition multidimensionnelle du capital : il est à la fois économique, culturel et symbolique. Ils peuvent être rassemblés sous le même concept de capital dans la mesure où, d'une part, ils font l'objet d'investissements, susceptibles de dégager de la rentabilité, et où, d'autre part, ils peuvent s'échanger ou se compenser. Un fort capital intellectuel est monnayable financièrement en ce sens qu'un diplôme peut permettre d'accéder à de hauts revenus, mais un fort capital économique peut aussi être source de prestige.



Et si Bourdieu nous incitait à revoir complètement ce qui fait le capital des entreprises, en réalité beaucoup complexe, riche, protéiforme et multidimensionnel que le capital financier qui est assez pauvre, même s'il reste un « carburant » indispensable au financement des investissements.

En dernier lieu, Michel Crozier, également français, est un des grands sociologues des organisations. Il a clairement montré que les grandes organisations bureaucratiques, refusant les pressions extérieures et les exigences de l'adaptation, présentent quatre traits essentiels :

- Le développement des règles interpersonnelles :

Ces règles permettent le fonctionnement des organisations, éliminent l'arbitraire, mais limitent toute initiative individuelle. Chaque employé se trouve protégé de la pression de ses supérieurs et de ses subordonnés, mais est privé de toute marge d'initiative personnelle ;

- La centralisation des décisions :

Afin d'échapper à l'arbitraire et aux pressions individuelles, le pouvoir de décision est éloigné des cellules d'exécution, ce qui renforce la rigidité de l'organisation. Les dirigeants ne connaissent pas directement les problèmes qu'ils ont à trancher, les exécutants ne disposent pas des éléments qui leur permettraient d'effectuer les adaptations indispensables ;

- L'isolement de chaque catégorie hiérarchique :

Les situations étant prévues et les lieux décisionnels se trouvant éloignés, les catégories hiérarchiques n'ont plus à communiquer entre elles. Cet isolement a pour conséquence une pression très forte des pairs sur chacun des individus. Les principaux conflits se situent donc entre les différentes catégories caractérisées par une forte cohésion défensive ;

- Les relations de pouvoirs personnelles :

Face à l'impossibilité bureaucratique de répondre aux situations concrètes et à leurs changements, apparaissent des réseaux de pouvoir extérieurs aux schémas organisationnels. Apparaît alors un « cercle vicieux bureaucratique » tel que les difficultés d'adaptation suscitent des décisions centralisées qui, elles-mêmes, renforcent la résistance des catégories sociales et leurs luttes pour améliorer leurs positions.

Ainsi, à partir d'une étude des grandes entreprises, Michel Crozier a montré comment les relations de pou-

voir au sein des organisations étaient sources d'immobilisme et d'inefficacité. L'organisation bureaucratique ne se corrige pas en fonction de ses erreurs. La rationalité limitée des acteurs les amènent à exploiter à leur profit, l'écart entre les règles et la pratique, ce qui fait que les règles supplémentaires n'améliorent pas le fonctionnement bureaucratique mais renforcent encore les stratégies des acteurs. Une application concrète de ses travaux concerne le choix du type de structure organisationnelle. Un choix s'offre aux entreprises entre les structures hiérarchique, fonctionnelle, décisionnelle et matricielle. Probablement que la meilleure est la structure divisionnelle car elle repose sur le couple liberté-responsabilité optimisé. On crée ainsi des divisions, des « business units » ; on donne à leurs dirigeants une autonomie de décision, d'action et de gestion et on y adosse un système de reporting qui permet au siège de mesurer les résultats des décisions prises.

Pour conclure, une très belle citation d'Edgar Morin : « le sociologue est à cheval entre la culture scientifique et la culture humaniste. Elles ont besoin de rigueur, de vérification, et en même temps de réflexion et de philosophie. L'une et l'autre ont besoin de problématiser et d'imaginer ».

« **Le sociologue rompt le cercle** enchanté en essayant de faire savoir ce que **l'univers du savoir ne veut pas savoir**, notamment sur **lui-même** ».

Pierre Bourdieu

# LES ECHOS EN RÉGION

## LOT-ET-GARONNE

### « PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ SPORTIVE EN MILIEU RURAL AVEC LES JOP 2024 »

L'édition 2022 des « Prix de l'Inspiration en ESS » de la Fondation Crédit Coopératif récompense des structures de l'ESS, acteurs engagés et « inspirés » qui mettent en œuvre des projets utiles et socialement remarquables dans toute la région Nouvelle-Aquitaine. Parmi les 155 candidatures reçues dans la région, les représentants des sociétaires du Crédit Coopératif ont désigné trois lauréats régionaux. Le 2<sup>e</sup> Prix régional a été attribué au Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne (CDOS 47) qui porte l'idée d'une caravane du sport pour rendre accessible à toutes et à tous l'activité sportive en milieu très rural. Cette caravane sillonnerait le Lot-et-Garonne avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et ferait étape dans des communes très rurales pour faire découvrir des activités physiques et sportives et créer du lien social. Le soutien de la Fondation (4 000 €) contribuera à investir dans du matériel sportif.



05 53 58 88 69

**BASE**  
Bergerac Actions  
Solidarité Emploi

associationbase@gmail.com



## DORDOGNE

### SOUTIEN AUX MÉTIERS DE LA VIGNE

L'association « Bergerac Actions Solidarité Emploi » (Base), créée en 2009 à l'initiative de personnes issues du Bergeracois (travailleurs sociaux, chefs d'entreprise, retraités, membres associatifs), expérimente depuis 2018 un chantier d'insertion autour des métiers de la vigne. Parmi les objectifs : former les personnes éloignées de l'emploi et répondre aux besoins en main d'œuvre du secteur viticole. Cette action vise à qualifier un maximum de personnes pour des emplois durables et non délocalisables. À travers ce projet de promotion des travaux de la vigne, et en particulier la taille, Base touche un public féminin car il est sous-représenté dans ce domaine alors que ce métier, plus technique, est plus rémunérateur. Les pratiques évoluent, facilitées grâce aux sécateurs électriques, et ne demandent pas de force physique particulière. La Région soutient ce projet « Découverte des métiers de la vigne » en faveur d'une trentaine de personnes des quartiers prioritaires, à hauteur de 4 000 euros par an.



## LOT-ET-GARONNE INITIATIVE GARONNE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de l'association de soutien et d'accompagnement aux entreprises a lieu jeudi 2 juin à 17 h 30 à la Cave du Marmandais de Beaupuy. Le président, Jean-Bernard Delpy, et son trésorier, présenteront les rapports moraux, financiers et d'activité avant de procéder au renouvellement du conseil d'administration. De plus, il est prévu de mettre à l'honneur les nouveaux entrepreneurs avant de conclure par un cocktail dînatoire dans un lieu propice à la dégustation. Pour rappel, Initiative Garonne propose aux chefs d'entreprise des prêts d'honneur à taux zéro allant jusqu'à 40 000 € sur 7 ans. Un accompagnement personnalisé et de nombreuses formations sont également proposés aux porteurs de projet qui font appel à ce dispositif. Aujourd'hui, plus de 200 dossiers sont en cours de suivi et de soutien par Initiative Garonne.

## LOT-ET-GARONNE LA BATAILLE DES START-UPS EST LANCÉE

Agrinove, Agropole, le Campus Numérique 47 et Valorizon s'associent pour organiser la première édition de « la Bataille des start-ups en Lot-et-Garonne ». Cette nouvelle manifestation se tiendra sous l'amical patronage de la nouvelle association French Tech Lot-et-Garonne. Ce moment convivial sera l'occasion de faire découvrir 12 pépites de demain et même d'après-demain dans le monde du numérique. Le rendez-vous est lancé le jeudi 9 juin à partir de 19h, dans le cadre prestigieux du Château de Saint-Loup en Albret, à Montagnac-sur-Auvignon. Inscriptions au 05 53 67 48 14 ou [contact@campusnumerique47.fr](mailto:contact@campusnumerique47.fr)



Un nouvel événement  
autour des entreprises digitales

NICOLAS  
LABANHIE

# LE MAÇON INFLUENCEUR !

Un artisan maçon à Nérac a lancé une chaîne YouTube à succès, « Maçons du 47 », qui fait de lui un des tout premiers influenceurs du bâtiment en France. Rencontre avec Nicolas Labanhie.

Par Jonathan BITEAU

**N**icolas Labanhie ne rentre véritablement dans aucune case de l'artisanat et pourtant, à 39 ans, il est peut-être le maçon le plus dans l'air du temps de sa génération. Après un BTS en aménagement du paysage et une carrière qui se profilait dans les bureaux d'études, il décide de changer totalement d'orientation pour aller vers un métier manuel. Ce fils de marin brestois enchaîne les petits boulots et l'intérim avant de rencontrer Alain Franzoni, l'entrepreneur néracais en maçonnerie : « Il m'a appris le métier de la rénovation, on avait en commun l'amour du travail et il avait un caractère très fort », explique Nicolas. Il passe alors son CAP de maçon à 21 ans et décide de continuer à apprendre le métier auprès des nombreux artisans de la région.

## NOUVELLE FACETTE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT

Toujours pas rassasié et curieux d'en connaître davantage, il retourne auprès des agences d'intérim pour

louer ses services aux grosses entreprises de travaux publics du département et apprendre une nouvelle facette des métiers du bâtiment. Son expérience faite, le jeune homme comprend qu'il n'est pas fait pour ces grandes structures : « Il fallait abattre du boulot et moi je n'ai jamais été rentable. J'ai toujours voulu avoir le temps pour du travail bien fait ». Et de poursuivre : « Je faisais une sorte de burn-out, j'étais dégoûté de la maçonnerie, je voulais arrêter. C'est ma femme qui m'a motivé et qui m'a convaincu de me mettre à mon compte ». Il crée son entreprise Labanhie Rénovation à Nérac en 2012. Il rencontre en 2014 un collègue installé aussi de son

Avec cette **notoriété grandissante**, les sollicitations abondent mais aussi **la jalousie des concurrents**



Nicolas Labanhie devant son mur en enduit sculpté de son atelier néracais

© Jonathan Bîteau

côté, Loïc Julienne, avec qui il travaille désormais en duo sur la plupart de leurs chantiers.

### LES DÉBUTS SUR INTERNET

« J'ai toujours été artiste et ce goût de l'esthétisme que je tiens de ma mère m'apporte beaucoup en maçonnerie », détaille Nicolas qui est spécialiste de maçonnerie décorative et notamment d'enduits sculptés absolument remarquables. Initialement, les deux compères veulent publier les photos de leurs chantiers sur les réseaux sociaux comme outil de vitrine commerciale et de communication. Un aspect qui plaît à Nicolas qui a toujours pris des photos de ses chantiers depuis ses débuts en maçonnerie. Le compte numérique « Maçons du 47 » venait de voir le jour. C'est par hasard qu'ils découvrent Youtube : « Je croyais qu'il n'y avait que de la musique sur cette plateforme. Et surtout j'ai découvert que n'importe qui pouvait poster des vidéos », précise Nicolas. Il n'a alors aucune compétence en montage.

### SAVOIR-FAIRE ET PÉDAGOGIE

Il apprend en faisant et commence à poster des vidéos en 2016. Les débuts sont très timides mais Nicolas continue avec régularité à poster ses vidéos et à regarder ce que font les autres « Youtubeurs » populaires. Comprenant vite les codes de la plateforme, il montre davantage son savoir-faire et fait œuvre de

## MAÇONS DU 47 EN CHIFFRES

- 150 vidéos sur YouTube  
et plus de 100 000 abonnés

- Vidéo la plus vue :  
6,4 millions de vues

- 6000 abonnés Instagram

- 5500 abonnés Facebook

pédagogie : « J'ai toujours voulu montrer à quel point la maçonnerie était un beau métier ». En plus de son activité de maçonnerie, il s'astreint à publier une vidéo par semaine, où une minute lui prend deux heures de travail.

### LE SUCCÈS DE YOUTUBE

« J'ai réalisé une vidéo qui s'appelle « astuces de maçons » et tous les chiffres se sont emballés. Elle a fait 100 000 vues, je suis passé à 10 000 abonnés en un mois. Et j'ai reçu mon premier chèque de Youtube », indique Nicolas. Lors d'un salon dédié au bâtiment, une entreprise de vêtements professionnels lui propose alors un partenariat et une agence de presse qui recrute des influenceurs l'a sélectionné.

« J'ai toujours été artiste et ce goût de l'esthétisme m'apporte beaucoup en maçonnerie »

Avec cette notoriété grandissante, les sollicitations abondent mais aussi la jalousie des concurrents numériques et des confrères : « J'ai brisé cette barrière en essayant de rester le plus neutre possible en ligne. Et j'ai gardé mon métier : je reste un maçon qui fait partager sa passion ». Il reçoit en moyenne plus d'une dizaine de demandes par semaine. Pour faire front, Nicolas a dû recruter deux personnes pour l'aider à gérer ses partenariats et sa communauté en ligne. Avec plus de 100 000 abonnés sur Youtube et des dizaines de millions de vues cumulées, Nicolas Labanhie est l'une des personnalités les plus suivies de France dans le milieu du bâtiment. En Lot-et-Garonne, toutes catégories confondues, il n'y a guère que Francis Cabrel (122 000 abonnés) qui lui tient la dragée haute, et encore, peut-être plus pour très longtemps.

# LA FILIERE GRAS

## VIGILANTE

Les professionnels de la filière gras subissent la violente crise sanitaire de ce printemps, mais certains étaient déjà en train de se structurer pour anticiper les évolutions de ce secteur essentiel en Périgord.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

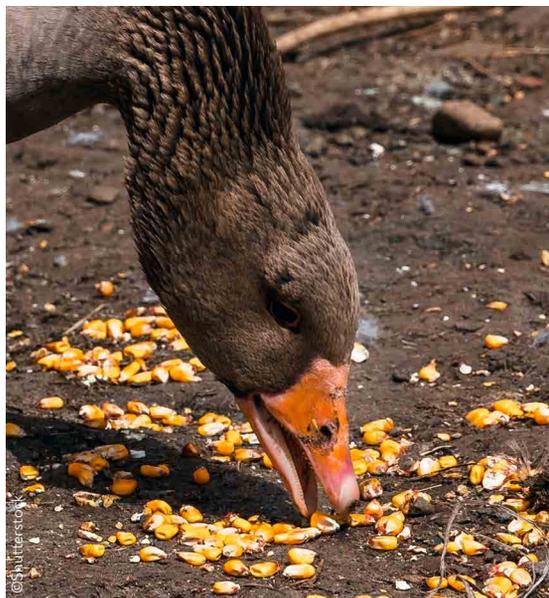


**D**es éleveurs et gaveurs de la filière gras de Dordogne avaient décidé de se regrouper, bien avant que l'actualité de la crise aviaire ne les rattrape. L'association qu'ils ont créée devenait malgré eux en ces circonstances un interlocuteur des pouvoirs publics pour suivre les mesures annoncées, mais la posture initiale était constructive, « pour que les éleveurs gaveurs reviennent au centre du projet, groupés mais par nos propres moyens ».

Repenser l'avenir, c'était l'idée initiale. Olivier Palencher, coprésident de la toute nouvelle Association des producteurs de canards du Périgord, avec Pierre Attard, revient à l'origine du projet : un regroupement d'éleveurs et gaveurs ouvert à tous, petits et grands, circuit court ou pas, canard et oie, quelle que soit l'affiliation coopérative. « Ce type de structure transversale n'existait pas. Nous souhaitons aborder les problèmes de l'ensemble de la filière, au-delà de l'IGP Périgord : tous les professionnels sont bienvenus. »

## POINT DE SITUATION

Au 18 mai, aucun foyer ne venait s'ajouter aux 59 confirmés dans le département, avec une zone de contamination stabilisée. Mais le département, comme 18 autres dans la région Ouest, reste sur un niveau de risque élevé au regard du risque de contamination par la faune sauvage. Depuis le 13 mai, la zone réglementée supplémentaire a été levée sur l'ensemble du département après concertation avec les professionnels concernés. 144 communes restent en zone de protection et 220 en zone de surveillance. Les services de l'État accompagneront chaque étape de levée de restrictions en concertation avec les professionnels. Les remises en place de canetons et de poussins sont interdites tant que ces zones réglementées ne sont pas levées.



## SOUTIEN DÉPARTEMENTAL À L'AGROALIMENTAIRE ET AU BOIS

Six entreprises du secteur de l'agroalimentaire et trois entreprises du secteur du bois ont bénéficié de l'aide du Conseil départemental de la Dordogne pour accompagner leurs investissements matériels, pour un montant total de 85 583 euros. Parmi elles, la SAS Menuiserie Archambaud au Buisson-de-Cadouin, reprise en 2018 par Jean-Claude Valbusa (Le Bugue). Créée dans les années 50, cette entreprise familiale était spécialisée dans la fabrication de menuiseries bois extérieures et intérieures sur mesure. Pour diversifier l'activité, elle va investir dans un parc de machines à commandes numériques pour moderniser l'outil de production. Le Département apporte 20 672 euros à ce programme d'investissement d'un total de 82 690 euros.



## MUTUALISER ET ANTICIPER

Dans un secteur malmené par la crise, mais aussi dans un contexte de pratiques observées de près par les consommateurs, l'objectif est avant tout technique : « Nous voulons travailler sur le bien-être animal, aborder des questions professionnelles et échanger nos expériences, par exemple pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de production. Le volet économique est important dans notre démarche, avec des achats groupés et donc de meilleurs prix sur des volumes plus importants, qu'il s'agisse de paille ou d'énergie. Nous pouvons aller chercher des subventions et des appels à projet. L'autre volet, c'est la formation, essentielle pour la biosécurité, même si la crise a souligné les limites de nos organisations pour tant au procédures et normes attendues. Une formatrice agréée les animera. Et pourquoi ne pas s'associer avec des organismes de recherche pour avancer sur ces problématiques. »

Une trentaine d'entreprises sont déjà adhérentes, réunies le 31 mai pour le coup d'envoi avec une rencontre ouverte aux décideurs départementaux et actuels députés, vétérinaires, représentants des banques. L'association va se développer au niveau départemental et les cantons limitrophes, sur les contours du label IGP. « C'est un chantier à long terme. La crise a ralenti le lancement, on ne peut pas faire comme si elle n'avait pas eu lieu, elle aura des conséquences importantes. Mais nous voulons aussi réfléchir à ce que nous avons prévu avant et qui tendait justement à éviter de nouvelles catastrophes. »



# LANDES ATTRACTIVITÉ LA STRATÉGIE DU BON

La nouvelle agence de développement Landes Attractivité vient de se doter d'une feuille de route pour les cinq ans à venir. Dans l'objectif : booster l'image du département, conserver ses talents et en attirer de nouveaux.

Par Nelly BÉTAILLE

De gauche à droite :  
Cyril Gaysot, vice-président de Landes Attractivité, Sandy Causse, directrice et Hervé Bouyrie, président de la structure



« Développer l'attractivité des Landes dans une approche qualitative, en préservant les espaces naturels et la qualité de vie qui contribuent à leur richesse », c'est l'ambition de l'agence Landes Attractivité, créée en février dernier en lieu et place du comité départemental du tourisme. Et le plan d'action arrêté, le 6 mai dernier, par son conseil d'administration pour cinq ans

s'annonce copieux. Pour mener à bien ses projets, l'association, dotée de 2,5 millions de budget en 2022 avec une équipe de 27 personnes, rassemble autour de la table les chambres consulaires, les 18 communautés de communes et d'agglomération et les entreprises. Le credo de son président, Hervé Bouyrie : « Créer des passerelles, du lien entre les partenaires publics et privés, réfléchir ensemble pour plus de cohérence et de performance. »

# HEUR INTÉRIEUR BRUT

## SÉDUIRE LES TALENTS

Premier pilier de l'action de l'agence de développement qui conserve ses attributions en matière de tourisme : construire et soutenir l'attractivité. « Il s'agira de s'assurer que les entreprises présentes sur le territoire disposent des conditions pour se développer, d'en attirer de nouvelles, mais aussi de séduire les talents et les compétences en lien avec les besoins des territoires », poursuit-il.

## UN SITE INTERNET

Dès la rentrée, un site internet spécifique destiné à toutes celles et ceux qui souhaitent travailler, créer ou reprendre une entreprise dans les Landes, regroupera les informations pratiques, aujourd'hui éparées, pour mieux dépendre les points forts de chaque intercommunalité, s'y installer, identifier les relais locaux, mettre en valeur le potentiel en termes de foncier et de logement, et les offres d'emploi.

## UN CENTRE DE RESSOURCES

Pour aller plus loin en matière de prospective et inventer les services du futur, une maison des données landaises (data warehouse) rassemblera « les données utiles à la compréhension des dynamiques locales et au développement des projets, qu'ils soient publics ou privés. Elles permettront d'accroître la puissance d'agir

Face à une concurrence exacerbée, « faire préférer les Landes »

de nos territoires et d'accélérer l'aide à la décision des collectivités », souligne Cyril Gayssot, vice-président de Landes Attractivité et fervent défenseur de l'outil.

## UN BAROMÈTRE DU BONHEUR INTÉRIEUR BRUT

« Au-delà des critères économiques et financiers ou de mobilité, il est également envisagé de déployer un baromètre du bonheur intérieur brut, autour de critères plus impalpables », ajoute Sandy Causse, directrice de Landes Attractivité. De ceux qui répondent à la signature « Landes, terre des possibles », dont s'est doté le département en 2020 pour traduire « l'esprit landais », alors défini par la simplicité, la solidarité, le courage, la passion... Autant d'atouts supplémentaires, face à une concurrence exacerbée, « pour faire préférer les Landes, dans un contexte où le choix d'un travail ne se conjugue pas seulement avec une fiche de poste, mais aussi avec un environnement », ponctue la directrice.



## LANDES, DESTINATION DURABLE

« Les Landes première destination durable d'ici 10 ans ». Pour atteindre l'objectif fixé par le Département à Landes Attractivité en matière de tourisme, « concrètement, on ne souhaite pas densifier la fréquentation l'été. L'idée est de développer l'activité sur le printemps et l'automne et de mieux la répartir dans l'espace », résume Sandy Causse, directrice de l'association. Dans le viseur : la structuration d'une offre touristique inclusive autour de labels comme « Tourisme et handicap », mais aussi des filières existantes, notamment gourmandes avec un événement national annuel, de l'agritourisme ou des visites autour des savoir-faire...

« Il faut un marketing agile qui s'adapte rapidement aux nouvelles tendances en créant des suggestions originales en réponse à des demandes affinitaires pointues autour des propriétaires d'animaux domestiques par exemple ou du télétravail de plus en plus attendu par les visiteurs. Si pour développer son rayonnement national et international, Landes Attractivité vise à développer le réseau des ambassadeurs de la marque Landes - sportifs de haut niveau, grands noms de la gastronomie, de la culture ou influenceurs -, elle annonce vouloir aussi s'appuyer sur la concertation avec les habitants, « contributeurs et bénéficiaires de la stratégie ».



# LA DETTE PUBLIQUE

## RESTE-T-ELLE SOUTENABLE ?

La hausse des taux d'intérêt soulève la question de la soutenabilité de la dette publique dans de nombreux pays de la zone euro, en particulier en France où elle atteint 116 % du PIB...

Raphaël DIDIER

**L**ors d'une conférence du Haut Conseil des Finances publiques, organisée le 10 mai dernier, le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, a prononcé un discours alarmiste sur la soutenabilité de la dette publique de la France. Il est vrai que, face à la pandémie, le gouvernement a déployé un arsenal budgétaire sans précédent en temps de paix, composé d'aides d'urgence, de subventions, de prêts garantis par l'État (PGE), etc. Ce « quoi qu'il en coûte » a considérablement augmenté la dette publique entre 2020 et 2021, de 16 points du PIB en France, contre 12 points dans la zone euro. Et à présent que les taux d'intérêt remontent sur fond d'inflation, un taux d'endettement public de 116 % du PIB est-il encore supportable ?

### SOUTENABILITÉ D'UNE DETTE PUBLIQUE

Par définition, une dette publique est soutenable tant que les administrations publiques qui se sont endettées (État, Sécurité sociale, organismes divers d'administration centrale et collectivités locales) sont en capacité d'assurer, à tout instant, le service de la dette accumulée. En l'état actuel des choses, cela suppose, entre autres, une capacité à lever de nouveaux impôts et le maintien de l'accès aux marchés financiers, puisque l'essentiel de la dette publique est émis sous forme d'obligations de plus ou moins long terme.



Très souvent, pour rendre le concept opérant, on le ramène à la stabilité dans le temps du ratio stock de dettes publiques sur PIB. Formellement, la soutenabilité de la dette publique est alors assurée, pour une année N, lorsque le solde public primaire (solde public avant paiement des intérêts sur la dette publique) est égal au produit du stock de dettes de l'année précédente par l'écart pour l'année N entre le taux d'intérêt moyen sur les titres de dette publique et le taux de croissance du PIB. Ainsi, lorsque le taux d'intérêt est supérieur au taux de croissance du PIB, la soutenabilité s'obtient au prix d'un excédent budgétaire primaire souvent associé à une politique budgétaire très restrictive.

Or, depuis quelques années, les États de la zone euro s'étaient habitués à vivre avec une croissance faible, mais juste supérieure aux taux d'intérêt nominaux quasi nuls, configuration qui leur permettait de conserver la soutenabilité à court terme de la dette publique, tout en creusant le déficit public. D'où finalement un non-respect quasi généralisé des règles du Pacte de stabilité et de croissance (endettement public inférieur à 60 % du PIB et déficit public < à 3 % du PIB), malgré les nombreux rappels à l'ordre de la Commission européenne.

### HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT SOUVERAINS ET INFLATION

Cependant, avec le retour de l'inflation après une décennie de déflation rampante dans la zone euro, les taux d'intérêt ont commencé à augmenter, et en parti-

culier les taux souverains. Comme le rappelle François Villeroy de Galhau, l'OAT à 10 ans, principale obligation utilisée par l'État français pour s'endetter, est ainsi passée de 0,1 % en mai 2021 à 1,6 % un an plus tard. Et tout porte à croire que les tensions actuelles pousseront encore davantage les taux d'intérêt vers le haut, ce qui renchérit à terme le coût du service de la dette. Pour l'instant, cette hausse n'est pas grave, puisque la dette négociable de l'État est pour l'essentiel à taux fixe, avec une durée de vie moyenne supérieure à 8 ans. Mais à un horizon de dix ans, les choses risquent d'être bien différentes...

Faut-il pour autant en déduire, comme le fait le gouverneur de la Banque de France, qu'il est possible de conserver les limites fixées par les traités tout en fixant « comme objectif opérationnel un plafonnement du taux de croissance des dépenses publiques » ? Outre que les taux d'endettement publics dans les États de la zone euro sont désormais à des niveaux si hauts que le retour au seuil de 60 % du PIB semble inatteignable, un tel objectif de croissance de la dépense publique risque fort de se muer en une politique de réduction budgétaire draconienne, qui conduirait à une récession profonde. « Axer le débat sur la qualité des dépenses publiques » est bien plus porteur, pour peu qu'il donne lieu à un véritable exercice démocratique de réflexion avec les citoyens sur la nature des missions de l'État. En tout état de cause, certaines dépenses publiques sont indispensables, soit qu'elles génèrent à terme un supplément de croissance (les « dépenses d'avenir »), soit qu'elles pérennisent la société (transition écologique, cohésion sociale...).

Quelle sera alors l'influence de l'inflation ? Elle accroît le PIB nominal et les recettes nominales de l'État, comme la TVA, et réduit la valeur réelle des remboursements mesurée par les taux d'intérêt réels, qui demeurent pour l'instant très souvent négatifs. L'inflation aura donc un effet favorable sur le taux d'endettement public tant qu'elle ne conduit pas à une baisse de la demande et une hausse des coûts de production telles, que le PIB réel s'en verrait affecté.

En définitive, la soutenabilité de la dette publique est donc autant affaire de politique que d'économie !



# LE CAMPING ALA COTE

2022 devrait être une très bonne année pour les campings en France. Pour autant, les campings doivent affronter plusieurs difficultés, dont la disparition de certains d'entre eux... Trois questions à Nicolas Dayot, président de la FNHPA, Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air.

Par Anne DAUBRÉE

## 2022, une grande année pour le camping en France ?

Nous allons réaliser une saison 2022 encore meilleure que celle de 2019. Cette dernière reste pour l'instant la plus intense de l'histoire du camping avec 129 millions de nuitées... Bien entendu, cette perspective se réalisera à condition que la guerre en Ukraine ne casse pas la dynamique actuelle, très favorable. Pour l'instant, la tendance est particulièrement bonne pour les réservations des mois d'avril, mai et septembre. Cela tient notamment à l'augmentation des séjours de courte durée. Pour l'été, la dynamique est moins spectaculaire, car les campings sont traditionnellement bien remplis à cette saison.

Globalement, l'ensemble des établissements bénéficie de cette évolution, quel que soit leur nombre d'étoiles. Et au niveau géographique aussi, la croissance est plutôt bien répartie, avec des évolutions qui vont de + 10 % à + 30 %. Cas un peu à part, la Corse et le Grand Est connaissent une croissance particulièrement forte, à la mesure de la baisse spécifique qu'ils avaient subie durant la pandémie. Par ailleurs, il est probable que les départements verts qui avaient connu une fréquentation inédite l'an dernier, comme les Vosges, le Jura, le Gers, le Lot, ou la Lozère, retrouvent au moins une partie de la clientèle nouvelle gagnée en 2021.



© Fédération nationale de  
l'hôtellerie de plein air**NICOLAS  
DAYOT**

président de la FNHPA



© Shutterstock

## « Chaque année, nous perdons 100 campings ! »

### La pandémie, qui a fait découvrir le camping à certains Français, a-t-elle représenté un tournant important pour le secteur ?

Les campings sont traditionnellement le premier hébergement touristique estival en France, avec 23 millions de clients chaque année ! Depuis 20 ans, cette activité n'a pas cessé de progresser, et l'offre s'est considérablement améliorée, avec le développement d'hébergements premium qui concentrent une partie importante de la demande. Par ailleurs, cela fait déjà une quinzaine d'année que nous assistons à une transformation qui s'est encore renforcée avec les 35 heures. Les Français ont pris l'habitude de partir sur une période de l'année plus large : les ailes de la saison se sont rallongées. En particulier, l'automne est devenu une période très fréquentée, au point qu'on peut se demander si les campings, qui pour la plupart ferment en septembre, ne vont pas rester ouverts jusqu'à la Toussaint. La dynamique est spectaculaire. Toutefois, la pandémie a joué un rôle en donnant aux Français l'envie d'aller à la campagne, de prendre l'air. Nous avons vu arriver une nouvelle clientèle CSP+. Ne pouvant pas partir à l'étranger, elle a découvert le camping à cette occasion. Et il semble bien qu'elle soit revenue cette année. En effet, nous constatons que les locations haut de gamme se louent mieux que les emplacements nus. Cette clientèle souhaite qu'on la fasse rêver, par exemple avec des hébergements insolites.

### Quels sont les freins au développement du camping ?

Plusieurs sujets très différents nous occupent aujourd'hui. C'est le cas du PGE (prêt garanti par l'État) pour lequel nous demandons un étalement du remboursement. Même si la plupart des campings ont moins souffert que les autres acteurs du tourisme, le remboursement tel qu'il est prévu remettrait en cause la capacité d'investissement des établissements, indispensable pour faire évoluer leur offre. S'ils n'investissent pas, ils risquent de perdre leur attractivité. La question de l'emploi nous occupe aussi : pour 2022, il nous manque encore 20 % à 25 % des ressources humaines nécessaires, en particulier dans la restauration et l'entretien ! Il ne s'agit pas encore d'une catastrophe, mais c'est déjà compliqué, notamment pour les petits établissements. Nous allons donc mettre en place une plateforme de recrutement au niveau de la branche. Et enfin, le grand sujet de fond qui nous préoccupe est celui de la disparition de nos capacités d'accueil : chaque année, nous perdons 100 campings ! Certains sont de petits, municipaux, qui perdent leurs clients faute d'évoluer. D'autres ne le peuvent pas, en raison d'un cadre juridique très contraignant. De plus, il nous faut adapter les campings existants aux conséquences des changements climatiques à venir, comme par exemple la montée des eaux.

# « DARK STORES » ET RÈGLES D'URBANISME

La livraison expresse à domicile des commandes passées via une application dédiée, ou quick commerce, est généralement assurée par des coursiers, depuis des « dark stores », souvent d'anciens magasins transformés pour l'occasion en entrepôts. Leur implantation nécessite une clarification juridique, notamment d'un point de vue du droit de l'urbanisme.

Par Nicolas TAQUET, avocat



**L**e gouvernement Castex a récemment publié un guide destiné aux collectivités, « en vue de favoriser un développement équilibré de cette nouvelle forme de commerce ».

## QUELLE QUALIFICATION JURIDIQUE POUR LES « DARK STORES » ?

Le Code de l'urbanisme prévoit désormais cinq « destinations », précisées à l'article R. 151-28 par 21 « sous destinations », elle mêmes définies par l'arrêté du ministre du Logement et de l'Habitat durable du 10 novembre 2016.

Si le bâtiment se situe dans une commune dont le plan local d'urbanisme (PLU ou PLUi) est « alurisé », (référence à la loi ALUR, c'est-à-dire dont l'élaboration ou la révision « normale » a été prescrite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016), deux situations sont à distinguer :

- soit le dark store n'est pas destiné à l'accueil d'une clientèle : il relèvera, alors, de la destination « autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire », et plus précisément de la sous destination « entrepôts » ;
- soit le dark store prévu peut accueillir une clientèle, parce qu'il possède un comptoir (pour le click & collect, par exemple) ou que ses horaires d'ouverture sont clairement définis : il relèvera, dans ce cas, de la destination « commerce et activités de service » et de la

sous destination « artisanat et commerce de détail », « y compris si l'activité de livraison reste prédominante », précise le guide.

Si le bâtiment se situe dans une commune dont le PLU ou le PLUi ne serait pas « alurisé », il doit être uniquement fait référence aux neuf anciennes destinations que comportait alors le Code de l'urbanisme. Dans pareil cas, en principe, ce seront les destinations « entrepôt » ou « commerce » qui seront applicables pour les pétitionnaires. Toutefois, sous l'empire de ces anciennes règles d'urbanisme, les auteurs d'un plan pouvaient, comme c'est par exemple le cas à Paris, préciser les définitions des activités concernées : il est alors nécessaire de se reporter aux définitions données dans le règlement du PLU.

## QUELS OUTILS DE RÉGLEMENTATION ?

Ces règles de qualification juridique étant précisées, le gouvernement offre aux collectivités une véritable « boîte à outils » leur permettant de réglementer l'implantation ces dark stores.

Le guide rappelle que, conformément à l'article R. 151-9 du Code de l'urbanisme, les auteurs d'un plan peuvent prévoir, dans le règlement graphique, des zones dans lesquelles certaines activités seront soumises à conditions, ou tout simplement interdites. Dans le même

## Notre droit semble pourvu des mécanismes nécessaires à la régulation des « dark stores »



sens, sur la base de l'article L. 151-16 du Code de l'urbanisme, le règlement peut, dans les zones U et AU, « identifier et délimiter les quartiers, îlots et voies dans lesquels est préservée ou développée la diversité commerciale ».

De plus, sur la base des articles L. 151-6 et L. 151-7 du Code de l'urbanisme, les classiques OAP (orientations d'aménagement et de programmation) peuvent également être mobilisées afin, par exemple, de prévoir « un pourcentage d'opérations destinées à la réalisation de commerces » ou de « soumettre à conditions l'implantation de dark stores ».

En outre, à plus grande échelle, le guide rappelle que les schémas de cohérence territoriale (SCoT) doivent obligatoirement contenir, depuis la loi du 22 août 2021, un « document d'aménagement artisanal, commercial et logistique » pouvant, lui aussi, être utilement mobilisé pour maîtriser ce phénomène.

### QUELS OUTILS DE SANCTION POUR LA MÉCONNAISSANCE DE CES RÈGLES ?

Le guide élaboré par le gouvernement rappelle des truismes en matière de pouvoir de sanction des autori-

tés d'urbanisme. Notamment, que l'autorité en charge peut « sanctionner l'implantation d'un dark store en contrariété avec des règles de procédure [inexistence d'une autorisation] (cf. encadré) ou avec des règles de fond [méconnaissance d'une disposition] ».

Dès lors qu'il a connaissance d'une infraction aux règles de fond ou de procédure, le maire a l'obligation de dresser un procès-verbal (PV) de constat d'infraction qu'il doit transmettre au procureur de la République. De plus, après transmission du PV, les articles L. 481-1 à L. 481-3 du Code de l'urbanisme permettent au maire de mettre en demeure le responsable, soit de mettre son installation en conformité avec les règles d'urbanisme applicables, soit de déposer une demande d'urbanisme. Cette mise en demeure, qui peut être accompagnée d'une astreinte d'un montant de 500 euros par jour de retard, doit être précédée d'une procédure contradictoire.

De même, si les travaux continuent, après avoir dressé le PV, le maire peut, en cas de méconnaissance de règles de fond, prendre un arrêté interruptif de travaux. En cas de construction sans autorisation, il sera même tenu de prendre un tel arrêté. Là encore ces arrêtés doivent être précédés d'une procédure contradictoire. Enfin, l'article L. 480-4 du Code de l'urbanisme prévoit qu'après transmission d'un PV de constat d'infraction au procureur de la République, le tribunal correctionnel peut sanctionner le gérant d'une amende comprise entre 1 200 euros et 6 000 euros par m<sup>2</sup> de surface construite, ou jusqu'à 300 000 euros.

Ainsi, face à l'essor de ce « commerce rapide », notre droit semble pourvu de tous les mécanismes nécessaires à sa régulation.

### QUELLE DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'OUVERTURE D'UN « DARK STORE » ?

Une personne désirant ouvrir un dark store, dans un bâtiment déjà existant, doit préalablement saisir la commune d'une demande d'autorisation dans laquelle il faut indiquer le projet de changement de « destination » du bâtiment. En vertu de l'article R. 421-14 du Code de l'urbanisme, cette demande portera sur un permis de construire s'il est prévu de modifier « les structures porteuses ou la façade du bâtiment ». Seule une déclaration préalable sera nécessaire, dans tous les autres cas.



# LE GR DES

La gare d'Argenton (Creuse).

Alors que débute un nouveau quinquennat aux contours incertains, l'Autorité environnementale démontre, dans son rapport pour l'année 2021 présenté le 5 mai, que les projets d'infrastructures ignorent superbement les risques liés au climat, à la biodiversité ou aux ressources en eau.

Par Olivier RAZEMON

**Q**ui connaît l'Autorité environnementale ? Cette entité indépendante créée en 2009, dont les membres sont des personnalités ou hauts fonctionnaires nommés par le ministre de l'Écologie, émet des avis sur la manière dont les projets d'infrastructures, publics ou privés, légalement soumis à une évaluation environnementale, respectent la biodiversité, les ressources en eau ou le climat. Ces avis n'ont pas la capacité d'interdire la réalisation des aménagements concernés, mais évaluent leurs impacts environnementaux et les efforts pour limiter ceux-ci.

## CONTRE-POUVOIR

Pour le dire plus simplement, l'Autorité environnementale (AE) est un contre-pouvoir créé par le pouvoir. Contrairement à ce que l'on serait tenté de croire, ce type de structure, dans une démocratie, prend son rôle au sérieux. Et finit par s'affranchir de la tutelle de ses créateurs.

C'est en tous cas ainsi que les 16 membres de l'institution, qui a présenté son rapport annuel pour 2021 le 5 mai dernier, conçoivent leur fonction. La note qu'ils délivrent est mauvaise. « La transition écologique n'est pas amorcée en France », assure catégoriquement le président de l'AE, Philippe Ledenvic, ingénieur général des mines. L'an dernier, récapitule l'autorité, ont été rendues 166 décisions, « un flux exceptionnel » consécutif à la mise en conformité récente de la France avec une directive européenne de 2016. Parmi les dossiers figurent « beaucoup de projets de zones d'aménagement concerté », ainsi que des installations nucléaires ou « les premiers sites de production d'hydrogène », détaille le collège d'experts.

## DE GRAVES LACUNES

L'analyse de l'AE éclaire sous un jour nouveau la manière dont les aménageurs préparent leurs projets. Certes, « de plus en plus de dossiers sont méthodologiquement solides », affirme la structure. Mais ce sérieux de façade masque de graves lacunes. Les mesures de protection de l'environnement ou de limitation des nuisances sont généralement insuffisantes ou absentes. Ainsi, les dossiers examinés « sont peu ambitieux en matière de changement climatique », tandis que les dispositifs de réduction de la vulnérabilité aux risques naturels ne sont pas assez étayés.

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE AND BLUFF AMÉNAGEURS

Les projets routiers, autoroutes, contournements, ouvrages d'art, continuent à surgir malgré les promesses, renouvelées par les différents échelons de pouvoir politique, d'une mobilité moins carbonée. En outre, ces infrastructures présentent « des impacts très importants sur la biodiversité et les zones humides », écrivent les experts. Les installations nucléaires, souvent présentées comme bénéfiques, provoquent « des rejets chimiques trop importants ».

## LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, « UN IMPENSÉ »

Plus généralement, les porteurs de projets semblent conscients de la nécessité d'évoquer les enjeux environnementaux, mais estiment souvent que cette mention suffit. En matière de ressource en eau, les aménageurs annoncent des objectifs, mais proposent des réponses qui « seront probablement insuffisantes pour les atteindre ». Lorsque le réchauffement climatique est en jeu, « les risques et les enjeux d'adaptation sont plus systématiquement analysés, mais les scénarios les plus récents du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) ne sont pas encore pris en compte ».

« L'intention de décarbonation ne se traduit pas toujours par la démonstration d'un bilan carbone satisfaisant »

Le secteur de l'hydrogène semble considérer que la production de cette source d'énergie suffit, en soi, à le ranger dans le camp du bien. Or, « l'intention de décarbonation ne se traduit pas toujours par la démonstration d'un bilan carbone satisfaisant », déplorent les experts. Dans de nombreux dossiers, « la sobriété énergétique reste un impensé ». Enfin, les financements publics semblent se désintéresser de la transition écologique. Les comparaisons avec les choix précédents ou avec les engagements déjà programmés constituent « des informations rarement disponibles », regrette l'AE.

La conclusion du collège d'experts ne souffre pas d'ambiguïté : « Alors que la crise sanitaire aurait pu conduire à revoir des modèles à bout de souffle », les porteurs publics et privés présentent « invariablement les mêmes programmes, les mêmes financements, les mêmes projets qui auront, pour la plupart d'entre eux, des conséquences irréversibles pendant une ou plusieurs dizaines d'années ».

## SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES

L'AE a en outre l'impression que l'État lui met des bâtons dans les roues. « Les modifications du droit français de l'environnement, au prétexte de 'simplifier' les processus administratifs, ont multiplié les cas dérogeatoires au droit commun », peut-on lire dans le rapport. De fait, on ne compte pas un colloque portant sur l'avenir d'un secteur économique sans que les participants protestent contre ce qu'ils appellent les « recours abusifs », en réclamant une simplification des procédures.

L'AE déclare également subir une baisse de ses moyens financiers et déplore la réduction récente du délai d'instruction, passé de trois à deux mois par un décret de juillet 2021. Décidément, même en prenant son rôle au sérieux, il n'est pas facile de se positionner en contre-pouvoir.

# SMARTPHONE COMMENT ALLONGER SA DURÉE DE VIE ?

Les utilisateurs de smartphones conservent en moyenne trois ans leur appareil avant d'en changer. Les raisons sont multiples : téléphone devenu trop lent, ne tenant plus la charge, n'acceptant plus les nouvelles applications... Ce n'est toutefois pas une fatalité.

Par David FEUGEY

**L**e coût du renouvellement d'un smartphone n'est pas négligeable : coût financier, bien entendu, mais aussi coût écologique, la fabrication d'un smartphone étant loin d'être neutre du point de vue carbone et sa capacité à être recyclé restant très limitée. Il est donc essentiel de savoir faire durer son smartphone. Comment faire ? Le premier bon réflexe consiste à choisir un smartphone durable. Les possesseurs d'iPhone le savent bien, eux

qui conservent leur appareil en moyenne un an de plus que les autres. La plupart de nos conseils, et ceux que vous trouverez sur la Toile, deviendront en partie inutiles si vous avez su faire le bon choix. Et ce bon choix a un nom : smartphone de milieu de gamme (ou milieu de gamme premium), signé d'un constructeur reconnu.

## 1/ SE PRÉPARER AU FUTUR

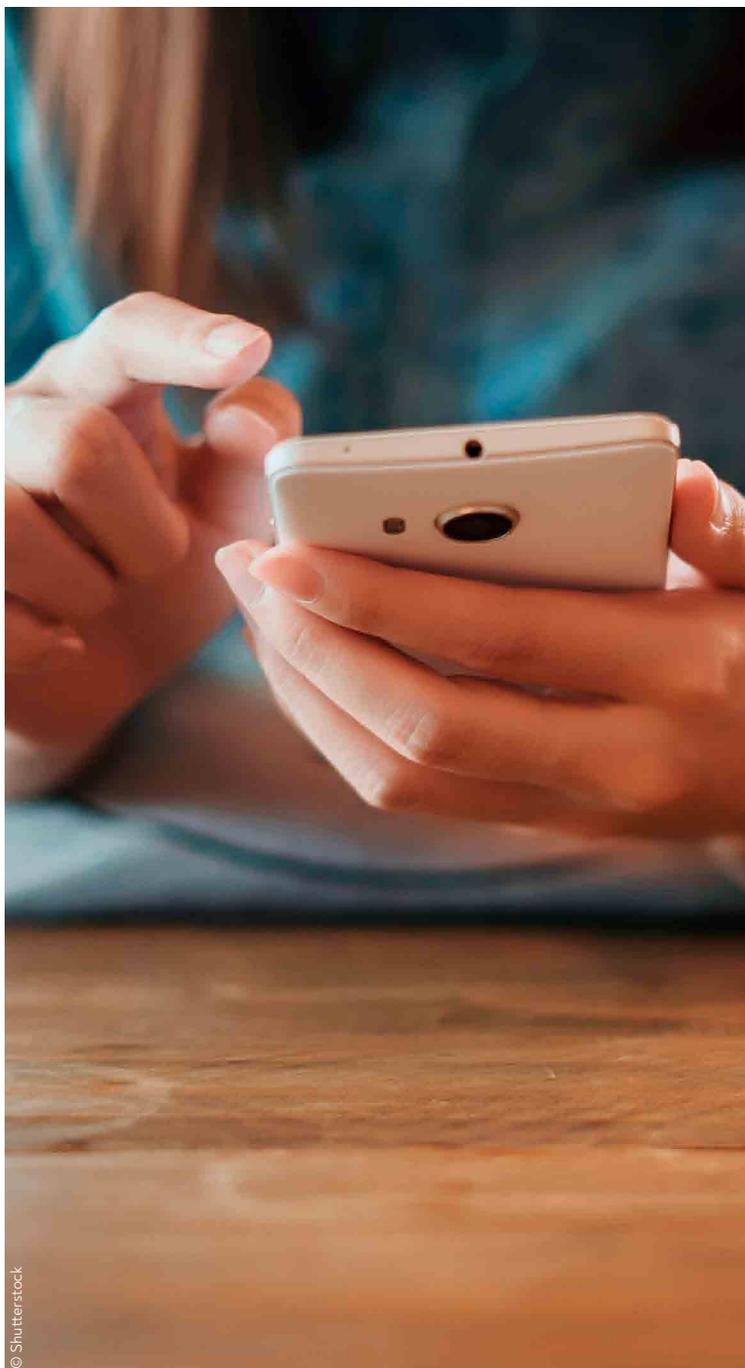
Premier conseil, opter pour un smartphone compatible 5G, car ce réseau s'impose rapidement. Chez quel constructeur ? Un qui propose des mises à jour régulières d'Android sur une longue période. Les grands constructeurs sont ici à privilégier. Mais attention : alors que certains proposent les nouvelles versions d'Android sur des appareils ayant plusieurs années d'âge, d'autres limitent les mises à jour à des gammes ayant parfois moins de deux ans.

Il est également important d'opter pour des gammes récentes, pourvues d'entrée de jeu de la dernière version d'Android. Acheter un appareil d'une gamme 2020 en 2022, c'est perdre de facto deux années de mises à jour potentielles. Chez Apple, pas de problème, le constructeur californien proposant un support logiciel de ses iPhone, particulièrement étendu dans le temps.

## 2/ BIEN PROTÉGER SON SMARTPHONE

Second conseil, savoir protéger son smartphone des chutes et chocs. Une coque de protection permet de



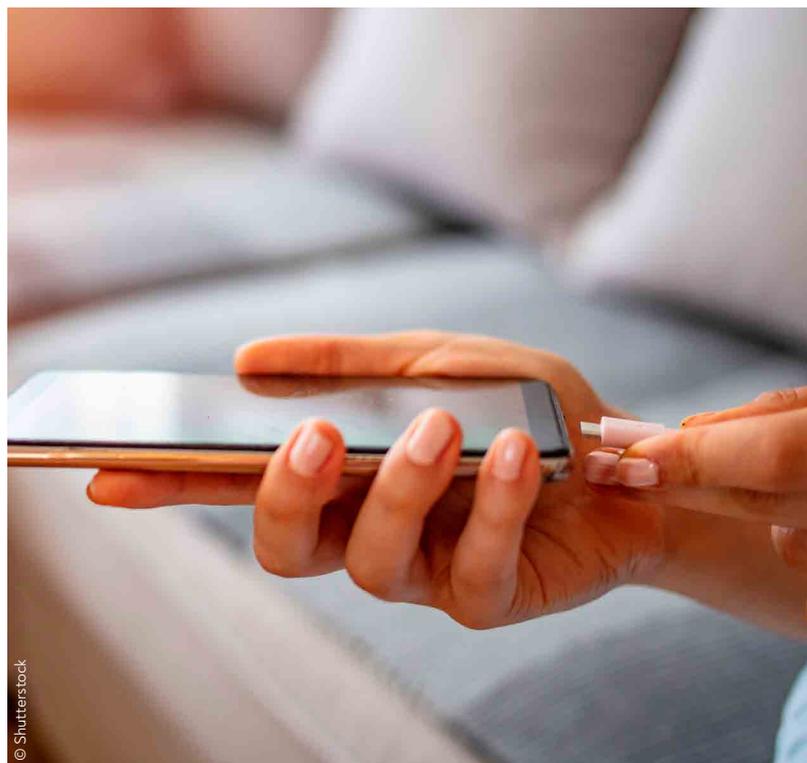


© Shutterstock

limiter la casse... Du moins si vous n'avez pas choisi d'opter pour un smartphone durci. L'intérêt des vitres ou films de protection est plus discutable : opter pour un smartphone de qualité équipé d'un verre de type Gorilla Glass permettra, en effet, de se passer de ce type de protections.

Attention, lors du nettoyage de l'écran d'un smartphone. Certains sont pourvus d'un revêtement oléophobe, qui évite les traces de doigts. Nettoyer ce type d'écran avec un produit contenant de l'alcool ou un détergent va ruiner cette protection. La règle est d'utiliser un chiffon microfibre (voir un chiffon doux classique) sec, voire légèrement humide. Rien d'autre.

Il est important d'opter pour **des gammes récentes**, pourvues de la dernière version d'Android



© Shutterstock

### 3/ SAVOIR ÉCONOMISER LA BATTERIE

Concernant la batterie, l'équation semble impossible à résoudre. Il ne faudrait pas charger son téléphone à fond, ni le laisser se décharger complètement, tout en limitant le nombre de charges. Mais, en principe, les smartphones modernes sont en général équipés de circuits de charge capables de gérer ces contraintes. Cela n'empêchera toutefois pas la batterie de perdre en efficacité, pour arriver assez rapidement à une autonomie diminuée d'environ de moitié.

La règle consiste donc à opter d'emblée pour un smartphone très autonome. Chose courante sur le segment milieu de gamme « premium ». Et si la batterie est remplaçable, il sera plus aisé de redonner un second souffle au smartphone, pour un prix souvent avantageux. Quelques astuces permettront, par ailleurs, de limiter la consommation de l'appareil : l'éteindre la nuit, passer en mode avion dans les zones blanches, ajuster la luminosité aux conditions de lumière extérieures, faire la chasse aux applications inutiles ou trop gourmandes en ressources, etc.



**IA,** intelligence artificielle. Il est plus exact en fait d'utiliser le terme d'apprentissage machine automatique, ou « machine learning ». Le moteur qui l'anime est entraîné par de la donnée. Plus le volume de données est conséquent, plus ce moteur sera capable d'affiner ses analyses. En d'autres termes, il engrange ce qui peut être considéré comme de l'expérience.

Les systèmes d'intelligence artificielle les moins impressionnants sur le papier, mais les plus utiles dans le quotidien, sont nombreux : aide au rapprochement bancaire d'opérations comptables, prédiction des pannes permettant une maintenance proactive des équipements, moteur de recherche capable de saisir le sens d'une question posée en langage naturel, etc.

Mais, parfois, les usages se font plus originaux. En voici une sélection.

### ITHACA : LE CHAMPION DU GREC ANCIEN

En mars 2022, DeepMind a levé le voile sur sa nouvelle intelligence artificielle Ithaca, spécialisée dans l'étude

En accumulant un volume colossal de données, **les GAFAM sont les seuls à pouvoir proposer des IA abouties**

des textes anciens, en particulier le grec. Ithaca peut reconstituer des textes altérés (et ils le sont souvent, vu leur âge), mais aussi les dater et en indiquer l'origine géographique probable.

Et les résultats sont plutôt bons... Les auteurs d'un article publié dans le prestigieux magazine *Nature* indiquent qu'Ithaca offre une précision de 62 % dans la reconstitution des textes, de 71 % dans la détermination de leur origine et de 30 ans concernant la date de leur

# INTELLIGENCE ARTIFICIELLE LES USAGES ORIGINAUX

Lorsqu'il est question d'intelligence artificielle, beaucoup pensent aux assistants numériques vocaux, comme Siri d'Apple. Les cas d'usage de l'IA peuvent toutefois se révéler bien plus originaux et surprenants..

Par David FEUGEY

écriture. Notez que DeepMind n'est pas n'importe qui : c'est la branche intelligence artificielle d'Alphabet, maison mère de Google. La société n'a donc probablement pas eu beaucoup de problèmes pour trouver des jeux de données avec lesquels entraîner son IA...

## IBM LUTTE CONTRE LE CANCER DU POUMON

En 2019, l'équipe Systems d'IBM France a remporté le Data Challenge organisé lors des Journées franco-phones de radiologie. L'objectif était de créer un système capable de classer des images de scanners du poumon, suivant la taille des nodules présents. L'application devait être capable de traiter les images, puis de détecter les nodules et de les classer par taille. Les deux premiers jeux de données fournis pour l'entraînement comprenaient les annotations des radiologues. Saut dans l'inconnu avec le troisième jeu de données, où l'IA a dû se débrouiller seule. Sur 300 cas traités, elle a su détecter près de 90 % des cas pathologiques, pour un seul faux positif !

## PARTIR À LA CHASSE AUX PLANTES INVASIVES

En 2020, l'intégrateur Intelligence (aujourd'hui NTT Data BS) a créé 3rdEYE pour le compte de plusieurs municipalités danoises. Ce système par drone est capable de détecter la présence de la berce du Caucase, une plante invasive et phototoxique, bref, indésirable et nocive. C'est une technologie SAP qui a été mise en œuvre : la plateforme de « machine learning » Leonardo. La complexité du projet réside dans la difficulté à détecter cette plante lorsqu'elle est noyée dans une végétation dense. Pour améliorer la capacité de détection de son système, des photos sont régulièrement remontées par les agents de terrain. Des biologistes aident alors le moteur de « machine learning » à repérer la berce du Caucase sur ces clichés.

La data est la clé d'un moteur de machine learning efficace. En accumulant (et s'accaparant) un volume colossal de données, les GAFAM s'assurent d'être les seuls à pouvoir proposer des IA abouties. Toutefois, le savoir-faire et la créativité ont leur mot à dire, comme on peut le voir dans ce dernier cas. Il est rassurant à ce titre de constater que la réussite d'une IA doit encore beaucoup à l'Humain.



# C'EST MAGNIFIQUE

## LE PARCOURS LUNAIRE D'UN FORREST GUMP FRANÇAIS

**P**ierre Feuillebois a passé sa vie dans un petit coin de montagne isolé avec ses parents, en prenant grand soin de ses hibiscus et de ses abeilles. Lorsqu'ils meurent soudainement, écrasés par un arbre qui s'abat sur leur maison, il se retrouve seul. Il hérite d'un appartement à Lyon où il découvre qu'il a été adopté. Il se lance à la recherche de ses géniteurs, avec le lourd handicap de ne rien comprendre à une société dont il a été épargné à l'excès. Il rencontre Anna qui, touchée par sa maladresse, va l'aider, malgré ses propres problèmes. Un étrange phénomène accompagne sa quête : Pierre perd ses couleurs ! Clovis Cornillac repasse derrière la caméra pour une autre fable poétique dont il tient le premier rôle, tout en douceur assumée...

« Après *Un peu, beaucoup, aveuglement*, nous voulions, avec mes coauteurs Lilou Fogli et Tristan Schulmann, trouver un nouveau projet. J'ai pensé à une histoire qui me permettait de parler de l'identité et d'un personnage-caméléon qui pourrait se fondre dans n'importe quelle communauté de manière tota-

lement instinctive, sans jamais savoir qui il est. Ce qui le constitue, c'est sa gentillesse et sa simplicité : il rend les êtres et les situations meilleurs par sa seule présence, il apporte un éclairage positif par son attitude. »

Le quadragénaire joué par Clovis Cornillac n'est jamais allé à l'école, n'a jamais travaillé ni payé d'impôts. Officiellement, il n'existe pas. Comme si cette situation ubuesque avait des conséquences physiques directes, il se décolore, sans la moindre explication, de la tête aux pieds !

« Il se retrouve seul sans s'être jamais confronté à la société moderne. Ce qui nous intéressait, c'était son regard sur la société pour s'interroger sur notre monde. Lilou et Tristan ont eu l'idée qu'il perde ses couleurs. J'ai été emballé ! Ce qui m'a frappé, c'est que je trouvais que cela avait un lien avec l'histoire du cinéma, presque l'histoire de la photographie à l'envers : il devient sépia, puis noir et blanc, et enfin translucide. Je voulais évoquer la notion de stigma-

tisation lorsque Pierre change de couleur, qu'il est confronté à la police et menacé d'être expulsé. C'était d'autant plus intéressant qu'il ne sait pas qu'il est victime d'une manipulation orchestrée par un petit flic méchant qui a peur de perdre un héritage. Du coup, ce contexte me permettait de placer notre protagoniste dans des situations sociétales dont on entend parler tous les jours : il est vu comme un étranger et c'est ce que je voulais dénoncer. Pierre prend d'abord des teintes sépia qui se réfèrent aux vieilles photos ou au cinéma des années 70. Le noir et blanc fonctionne comme une machine à remonter le temps puisque c'est la dernière étape avant que Pierre ne disparaisse totalement : cela nous ramène à nos premiers émois de films fantastiques et de science-fiction. »

Sa bienveillance lunaire lui permet d'apporter de la joie autour de lui, à l'image de Forrest Gump ou du jardinier de *Bienvenue Mr Chance* et de déjouer par sa simple présence le mal-être que peuvent subir ceux qui le soutiennent dans sa nouvelle vie. Malgré son enveloppe massive, Pierre possède une légèreté quasi enfantine.

« Pierre est un cousin de Forrest, avec un bon sens enfantin et une pureté préservée, ce qui provoque, dans notre monde, des situations cocasses et drôles. Mais plus qu'un enfant dans un corps d'adulte, c'est un personnage romanesque ou de BD. Les enfants sont plus cruels que lui. Je voulais l'amener sur un territoire où la culture sociale n'existe pas. Il a été élevé par ses parents adoptifs et n'a connu que la nature. Il me fait penser à Mowgli du *Livre de la jungle*. Sa candeur, avec ma tête et mon corps qui l'incarnent, apporte une originalité au propos. S'il avait été plus jeune, ç'aurait été plus normal et attendu. Pour autant, il n'est pas stupide : son attitude ne relève pas d'une question de bêtise, mais de prisme. Il n'est pas plus bête qu'un autre, mais quand on ne connaît ni les impôts, ni les chèques, ni les allocations, le monde devient absurde. On le traite d'abruti parce qu'il n'a pas les codes. En réalité, il débarque sur une autre planète ! Si c'était mon cas, je ne ferais pas le malin. »

Une comédie poétique aux faux airs de *Passe-muraille* pour sa partie fantastique sobre, ainsi que sa partie très légèrement policière, même s'il ne possède pas le même charme que le livre de Marcel Aymé ou le film avec Bourvil. Le duo dépareillé Clovis Cornillac - Alice Pol est suffisamment adorable pour nous faire passer un bon moment avec leurs péripéties romanesques. Laurent Bateau s'amuse à jouer au méchant policier qui jure sa perte pour son profit personnel. « Alice Pol a quelque chose de l'ordre d'une fraîcheur colérique. Elle est profondément gentille, avec une énergie incroyable et incarne le personnage exactement comme je voulais : son jeu est tenu, mais pas exubérant. Laurent Bateau joue une figure de conte : le méchant sans motivation psychologique, qui cumule tous les mandats de la saloperie. Il fallait qu'il jubile d'être une ordure : c'est sa nourriture. »



**En salle depuis  
le 1<sup>er</sup> juin**  
De et avec  
Clovis Cornillac  
Avec aussi Alice Pol  
et Laurent Bateau

**Comédie**



## COMPÉTITION OFFICIELLE

### Caprices de stars

Un milliardaire octogénaire à la tête d'un empire pharmaceutique décide de produire un film « de prestige » pour assurer sa postérité. La multi-primée Lola Cuevas, recrutée pour le diriger, engage la star de cinéma Félix Rivero et Iván Torres, comédien de théâtre pointu. Leur réussite reposera sur leur capacité à maîtriser leur ego... Mariano Cohn et Gastón Duprat (le brillant *Citoyen d'honneur*) signent un divertissement truculent sur le milieu du 7<sup>e</sup> art. Les disputes entre les deux comédiens sont savoureuses, chacun étant persuadé d'avoir plus de légitimité que l'autre dans l'exercice d'un métier basé sur un besoin parfois maladif de reconnaissance du public et de ses pairs. Les répétitions d'avant tournage virent à la rivalité comique grâce à leur jalousie exacerbée par une réalisatrice aux méthodes radicales. Le scénario évoque avec légèreté les tracas existentiels – voire les caprices puérils – d'artistes en proie au doute. On s'amuse beaucoup en compagnie de Penélope Cruz particulièrement excentrique, Antonio Banderas en vedette internationale sarcastique et Oscar Martínez, qui rêve finalement d'être plus connu. L'envie de ces salles gosses d'être aimés est d'ailleurs touchante !

## CLARA SOLA

### Un voyage intérieur

Costa-Rica, dans un village isolé. Clara Sola, quarante ans, vit encore chez ses parents. Elle fait le désespoir de sa famille, tant elle est perçue comme mentalement et physiquement déficiente. Sa grand-mère en premier lieu reste ancrée dans ses vieilles traditions et autres croyances d'un autre temps. Clara souffre de douleurs chroniques et manifeste de plus en plus son intérêt envers l'autre sexe. Il est temps pour elle de réagir... Nathalie Álvarez Mesén nous entraîne dans un beau voyage en Amérique latine, en compagnie d'une femme traitée comme une enfant et dont la sensibilité à fleur de peau lui joue des tours. En se rebellant contre les conventions religieuses et morales, elle éveille ses sens alors que son aïeule ne cesse de la punir avec cruauté. Entre réalisme social et décalage irréel, ce drame est porté par la belle prestation de la danseuse Wendy Chinchilla dont les mouvements corporels enrichissent un jeu presque magique. Elle semble se fondre dans une nature enchantée et néanmoins inquiétante. La somptuosité esthétique facilite l'immersion dans un film poétique, pas aisément accessible mais enchanteur, au delà des coups durs subis par son héroïne.



# EN BREF

## LE RETOUR DE STAR TREK

J. J. Abrams espère vite réunir son équipage de *Star Trek* dans un quatrième épisode, le dernier datant de 2016. On devrait retrouver Chris Pine (le capitaine Kirk), Zachary Quinto (Spock), Karl Urban (le docteur McCoy), Zoe Saldana (Uhura), Simon Pegg (l'ingénieur Scott) et John Cho (Sulu) qui seront cette fois dirigés par Matt Shakman (la série *WandaVision*), Abrams se contentant cette fois d'en être le scénariste et producteur. Le regretté Anton Yelchin (le Russe Chekov) est décédé en 2016, écrasé par sa voiture dans un sinistre accident. Le projet n'aura aucun lien avec celui qu'avait initié Quentin Tarantino, grand fan de la saga, qui avait réfléchi longtemps à une histoire mêlant science-fiction et western et qui aurait réuni les mêmes acteurs.

## LA NOUVELLE FANTAISIE DE BRUNO DUMONT

Le réalisateur de *France* se prépare à nous surprendre à nouveau avec ce projet étrange que devrait être son prochain film titré *L'Empire*. Il dirigera Virginie Efira, Adèle Haenel, Lily-Rose Depp et Fabrice Luchini ainsi que ses fidèles Bernard Pruvost et Philippe Jore *alias* le commandant Van der Weyden et le lieutenant Rudy Carpentier de ses mini-séries comiques *P'tit Quinquin* et *Coincoin et les Z'inhumains*. Sous les dehors de la vie commune d'habitants d'un village de pêcheurs de la côte d'Opale, surgit la vie parallèle et épique de chevaliers d'empires interplanétaires. En proie aux luttes sanguinaires de ces clans à l'annonce de la naissance du Margat, Prince résurgent, mauve et immonde, Bête de la Fin des Temps, sis ici sur la Côte et marmot d'un jeune couple séparé, à l'ordinaire de leur condition dans un quartier résidentiel. Voilà un résumé qui a le mérite d'être inattendu, à défaut d'avoir un semblant de clarté !

## JEU, SET ET MATCH POUR ZENDAYA

Avant d'entamer le tournage de *Dune 2*, Zendaya sera une ancienne joueuse de tennis dans *Challengers* de Luca Guadagnino (*Call me by your name*). Elle se reconvertisse comme entraîneuse pour se consacrer à la carrière de son mari et lui permet de passer du statut de joueur médiocre à champion du Grand Chelem de renommée mondiale. Pour le sortir d'une récente série de défaites, elle le fait participer au tournoi Challenger où il se retrouve face à son ancien meilleur ami, qui est aussi l'ex de sa compagne. Zendaya départagera le duel entre Josh O'Connor (le prince Charles dans la série *The Crown*) et Mike Faist (*West Side Story*).

Après sept films de fiction, dont *Les Choses humaines*, **YVAN ATTAL** passe à l'animation avec *Le Petit Nicolas, parfum d'enfance* qu'il réalisera d'après un scénario d'Anne Goscinnny, la fille d'un des deux créateurs du personnage, René Goscinnny, l'autre étant le dessinateur Sempé.

C'est **BRAD PITT** qui produira, au sein de sa société Plan B, *Beetlejuice 2*, une suite qu'on n'attendait plus, le premier film étant sorti en 1988. Michael Keaton dans le rôle-titre retrouvera dès cet été Winona Ryder, alors adolescente gothique, toujours sous la direction de Tim Burton.

**MARK RYLANCE** sera couturier sur mesure pour gangsters dans *The Outfit* de Graham Moore. Après une tragédie personnelle, un tailleur talentueux quitte Londres pour Chicago et s'installe dans un quartier difficile où seuls les membres d'une famille de criminels dangereux peuvent s'offrir ses vêtements de grand standing.

## BORDEAUX VENTES DU 23 JUIN 2022, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
20/74	EJG 29-04-2022	M <sup>e</sup> Mireille JAUDOS-DUPÉRIÉ	MAISON D'HABITATION AVEC PISCINE, DÉPENDANCE ET JARDIN ARBORÉ	ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX	4 place Albert-Despujol	465 300 €
22/27	EJG 6-05-2022	M <sup>e</sup> Victoire DEFOS du RAU, associée du CABINET LEXIA	PROPRIÉTÉ ARBORÉE AVEC ÉTANGS SITUÉE EN DORDOGNE	AGONAC	Lieudits Berzac, Les Carassonnes et La Forêt	2 500 000 € avec trois possibilités de baisse de mise à prix à 1 800 000 €, 1 400 000 € et 900 000 €
				BIRAS	Lieudits Du Riz et L'Italie	
				CHÂTEAU-LÉVÊQUE	Lieudits Maine du Talus Ouest, La Chabrerie, Maine du Talus Est, Marsalies, Bucher, Le Gros Chêne, La Libaudie Est	
22/36	EJG 29-04-2022	CABINET FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON	APPARTEMENT T4, CELLIER ET PLACE DE PARKING	BORDEAUX	59 rue Hoche	240 000 €

E-mail : [annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com)

Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](http://annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000044378066>) :

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour le département de la Gironde est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de la Gironde

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde.

- Les tarifs visés à l'article 1<sup>er</sup> sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> de l'article 3 de l'arrêté.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

SELARL DUCOS-ADER / OLHAGARAY & ASSOCIES,  
Avocats à la Cour, 26 place des Martyrs de la Résistance à BORDEAUX  
tél. 05 56 79 65 45 - [www.avocat-ducos-ader.fr](http://www.avocat-ducos-ader.fr)

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

A l'audience publiques du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX,  
siégeant dite ville, rue des Frères Bonie, salle B.

# MAISON D'HABITATION

sises à ARTIGUES PRES BORDEAUX (33370),  
40 rue de la Courrège

**MISE A PRIX : 250 000 EUROS**

**LE JEUDI 7 JUILLET 2022 À 15 H**

A la requête de Madame Eliane BOBINEAU, divorcée LESCOS, née le 15 janvier 1961 à CENON (33), de nationalité française, domiciliée 8 D rue Jean Prat à AMBARES ET LAGRAVE (33440) ;

### DESIGNATION

Sur la commune d'ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (33370), 40 rue de la Courrège, une maison d'habitation élevée d'un rez-de-jardin et d'un étage, d'une surface privative totale de 83,06 m<sup>2</sup> et d'une surface annexe totale de 113,70 m<sup>2</sup>, comprenant, à l'étage, un séjour/salon, une cuisine, un couloir de desserte, une salle d'eau, deux chambres et W.C. et, en rez-de-jardin, un garage, W.C., petite cave, buanderie, petit débarras et véranda, avec terrain autour. L'ensemble est cadastré section AK n° 30 pour 19 a 49 ca.

### MISE A PRIX

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de :

DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS, ci 250 000 €

BORDEAUX, le 25 mai 2022

Signé : Maître Philippe OLHAGARAY

S'adresser pour de plus amples renseignements à la SELARL DUCOS-ADER / OLHAGARAY & ASSOCIES, Avocats poursuivants, lesquels, comme tous les autres Avocats au Barreau de BORDEAUX, pourront être chargés d'encherir pour toutes personnes solvables.

Le cahier des conditions de vente et le PV descriptif peuvent être consultés au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, Service civil, spécialisé Juge de l'exécution, rue des Frères Bonie, 4<sup>ème</sup> étage (réf. 22/00039), au cabinet de la SELARL DUCOS-ADER/OLHAGARAY & ASSOCIES ainsi que sur le site [www.avocat-ducos-ader.fr](http://www.avocat-ducos-ader.fr).

Visite les 23 et 30 juin 2022 de 9 h à 11 h.

L2201191

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PROCÉDURE DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°69/2022 en date du 10 mai 2022, le maire de Quinsac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La modification implique la correction des pièces écrites et graphiques du règlement du PLU, le document d'urbanisme communal fixant les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Toute information relative à cette enquête peut être demandée à la commune de QUINSAC (tél : 05.57.97.95.00).

Afin de conduire l'enquête publique, Madame Virginie BELLARD-SENS, consultante en environnement, a été désignée comme commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif de Bordeaux.

L'enquête se déroulera à la mairie de QUINSAC, du lundi 30 mai 2022 à 8 h 30 au jeudi 30 juin 2022 à 18 h aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Lundi : 8 h 30 - 12 h / 15 h - 19 h
- Mardi / Jeudi / Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 15 h - 18 h
- Mercredi : 8 h 30 - 12 h

Le dossier pourra être consulté sur support papier et informatique et à l'adresse du site internet suivant : <https://www.quinsac33.com>

Le dossier a fait l'objet d'une décision portant dispense d'évaluation environnementale. Cette décision est jointe au dossier d'enquête publique. Elle est également consultable sur l'adresse internet de la MRAE à l'adresse suivante : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/cas-par-cas-decisions-prises-en-2021-a759.html>

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie, 9 rue Gabriel Massias à QUINSAC :

- le lundi 30 mai 2022 de 8 h 30 à 12 h
- le mardi 14 juin 2022 de 15 h à 18 h
- le jeudi 23 juin 2022 de 8 h 30 à 12 h
- le jeudi 30 juin 2022 de 15 h à 18 h

Pendant la durée de l'enquête publique du 30 mai 2022 à partir de 8 h 30 jusqu'au 30 juin 2022 à 18 heures, les observations sur le dossier de modification du PLU pourront être :

- consignées sur le registre déposé en mairie
- adressées par voie postale en mairie, 9 rue Gabriel Massias, 33360 QUINSAC, à l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur,
- communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : [enquetepublique@quinsac33.fr](mailto:enquetepublique@quinsac33.fr)

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis, en mairie et sur le site internet suivant : <https://www.quinsac33.com>

A l'issue de l'enquête, le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil municipal pour approbation.

L2201244



### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

#### 2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique  
Opération de Requalification de la route de Latresne entre le pont de Bouliac et le giratoire des Quatre Murs ainsi qu'une partie du chemin de la Matte

#### BORDEAUX MÉTROPOLE

#### COMMUNE CONCERNÉE : BOULIAC

Par arrêté en date du 27 avril 2022, la Préfète de la Gironde, a prescrit l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération de requalification de la route de Latresne entre le pont de Bouliac et le giratoire des Quatre Murs ainsi qu'une partie du chemin de la Matte.

Cette enquête se déroule du lundi 30 mai 2022 au mercredi 15 juin 2022 inclus.

Le déroulement des enquêtes doit tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Monsieur CAPDEVIELLE-DARRE, Inspecteur des installations classées, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les personnes intéressées peuvent pendant la période indiquée ci-dessus prendre connaissance des dossiers d'enquêtes conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire à la mairie de Bouliac, située 20, place Camille Hostein, 33 270 BOULIAC et consigner, s'il y a lieu, leurs observations par écrit sur les registres d'enquête.

Ces observations peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie du Bouliac.

En outre, le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public, à la mairie de Bouliac et assure des permanences aux jours et horaires suivants :

- Mardi 7 juin 2022, de 9 h à 12 h
- Mercredi 15 juin 2022, de 14 h à 17 h

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique seront tenus à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service des Procédures Environnementales (Cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex) et à la mairie de Bouliac, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ils seront communiqués à toute personne qui en fera la demande à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.

L2201066



### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

#### INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (LIVRE V DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

#### COMMUNE DE MÉRIGNAC

Par arrêté préfectoral du 25 mai 2022, est prescrite une consultation publique de quatre semaines sur la demande d'enregistrement présentée par la société LVMA relative à la régularisation administrative d'une unité de chaulage, d'une installation mobile de lavage criblage et d'une zone de transit pour matériaux de carrière situé e sur le territoire de la commune de Mérignac.

Cette consultation se déroulera du 20 juin 2022 au 18 juillet 2022 inclus.

Le déroulement de la consultation publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Un dossier de consultation sera déposé à la mairie de Mérignac où le public pourra prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture :

Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde ([www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales](http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales)).

Pendant toute la durée de la consultation, des observations peuvent être formulées :

- sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Mérignac ;
- par voie postale à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des procédures environnementales - Cité administrative - BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-spe1@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe1@gironde.gouv.fr)

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement sollicitée par un arrêté éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L521-7, ou par un arrêté de refus.

L2201199

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

#### MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 126 en date du 24/05/2022, le maire de Carignan de Bordeaux a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier de modification n°1 du PLU de Carignan de Bordeaux.

A cet effet, Monsieur Thierry BARBOT, Géomètre Expert foncier DPLG retraité, a été désigné par le président du tribunal administratif de Bordeaux comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du mercredi 22 juin 2022 au vendredi 22 juillet 2022 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier pourra être consulté sur support papier et informatique et à l'adresse du site internet suivant : [www.carignandebordeaux.fr](http://www.carignandebordeaux.fr).

Le commissaire-enquêteur recevra le public dans les locaux de la mairie de Carignan de Bordeaux aux jours et heures suivants :

- Mercredi 22 juin 2022 (ouverture) de 9 h 30 à 12 h 30,
- Vendredi 01 juillet 2022 de 9 h 30 à 12 h 30,
- Jeudi 07 juillet 2022 de 15 h à 18 h,
- Lundi 11 juillet 2022 de 13 h 30 à 16h30,
- Vendredi 22 juillet 2022 (clôture) de 9h30 à 12 h 30.

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de modification du PLU pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou adressées, par voie postale à l'attention du commissaire-enquêteur à la mairie de Carignan, ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : [PLU\\_2022@carignandebordeaux.fr](mailto:PLU_2022@carignandebordeaux.fr).

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie et sur le site internet de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal approuvera le projet de modification du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur.

L2201188

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE  
VILLE DE GUJAN-MESTRAS  
MODIFICATION N°7 DU PLU DE LA VILLE  
DE GUJAN-MESTRAS**

Par arrêté n°2022.151.280.CD.SD en date du 24 mai 2022, Madame Le Maire de GUJAN-MESTRAS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de GUJAN-MESTRAS, approuvé le 18 avril 2005.

La présente procédure de modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme a pour objectif de mettre en œuvre des dispositions destinées à améliorer l'insertion des constructions dans le tissu urbain existant, pour participer à la protection des espaces verts de la zone urbaine, contenir certaines formes de densification inopportunes et mettre en œuvre des outils et servitudes destinés à favoriser la production de logements sociaux.

L'enquête publique se déroulera du lundi 20 juin 2022 à 8 h 30 au mercredi 20 juillet à 17 h 30, soit pendant 31 jours consécutifs.

A cet effet, a été désignée par décision n° E22000040 / 33 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux en date du 15 avril 2022, Madame Eliane GAUTHIERON en qualité de commissaire enquêteur.

La Ville de GUJAN-MESTRAS - Hôtel de Ville, Place du Général de Gaulle, 33470 GUJAN-MESTRAS - représentée par son Maire, Madame Marie-Hélène DES ESGAULX, est le maître d'ouvrage responsable de la présente modification du PLU de la Ville de GUJAN-MESTRAS.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public :

- au siège de l'enquête publique, situé à l'Hôtel de Ville de GUJAN-MESTRAS, place du Général de Gaulle, 33470 GUJAN-MESTRAS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à midi et pendant les permanences du commissaire enquêteur,

- sous format dématérialisé, à toute heure, sur le site internet dédié : <https://www.registre-numerique.fr/modification7-plu-gujanmestras>

Pour la consultation de ce dossier d'enquête, un poste informatique sera mis à la disposition du public au siège de l'enquête aux heures et aux jours d'ouverture précités.

Les personnes intéressées pourront, sur leur demande et à leurs frais, obtenir communication d'un exemplaire papier du dossier d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales au siège de l'enquête aux dates et heures suivantes :

Lundi 20 juin 2022 de 9 h à 12 h (midi)

Mardi 28 juin 2022 de 14 h à 17 h

Samedi 2 juillet 2022 de 9 h à 12h (midi)

Mercredi 13 juillet 2022 de 9 h 30 à 12 h 30

Mercredi 20 juillet 2022 de 13 h 30 à 16 h 30

Du fait de la situation sanitaire liée à la Covid, l'accueil du public se déroulera dans le strict respect des règles sanitaires et des exigences réglementaires en vigueur au moment de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et adresser ses éventuelles observations et propositions à l'attention du commissaire enquêteur dans les conditions suivantes :

1. sur le registre papier ouvert à cet effet au siège de l'enquête ;

2. par courrier adressé à Madame le commissaire enquêteur : Ville de GUJAN-MESTRAS - Hôtel de Ville - Place du Général de Gaulle - 33470 GUJAN-MESTRAS ;

3. par courriel à l'adresse suivante : [modification7-plu-gujanmestras@mail.registre-numerique.fr](mailto:modification7-plu-gujanmestras@mail.registre-numerique.fr) ;

4. Sur le registre dématérialisé, à l'adresse suivante : [www.registre-numerique.fr/modification7-plu-gujanmestras](http://www.registre-numerique.fr/modification7-plu-gujanmestras) ;

4. par écrit ou oral, lors des permanences tenues par le commissaire enquêteur.

Les observations et propositions transmises pendant la durée de l'enquête par courrier postal ou par voie électronique, ainsi que celles reçues par le commissaire enquêteur lors de ses permanences seront annexées aux registres d'enquête et tenues dans les meilleurs délais à disposition du public au siège de l'enquête et sur le site internet dédié.

Toute observation ou proposition réceptionnée en dehors de la période d'enquête, ne pourra être prise en compte.

Une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposées au Service Urbanisme de la Ville de GUJAN-MESTRAS, Hôtel de Ville, Place du Général de Gaulle 33470 GUJAN-MESTRAS, ainsi que sur le site internet dédié [www.registre-numerique.fr/modification7-plu-gujanmestras](http://www.registre-numerique.fr/modification7-plu-gujanmestras), pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°7 du PLU de la Ville de GUJAN-MESTRAS éventuellement amendé pour tenir compte des avis émis sur ce dernier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du Conseil Municipal de GUJAN-MESTRAS.

L'arrêté d'ouverture de l'enquête publique fixant les modalités de l'enquête est affiché pendant un mois en Mairie de GUJAN-MESTRAS.

L2201248

**POUR VOTRE  
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13  
[publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com)



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES ET DE LA MER  
SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES**

**2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES PRÉALABLE  
À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET  
PARCELLAIRE**

**AMÉNAGEMENT DE LA RUE LÉONCE DUPEYRAT,  
ENTRE LA RUE DES ARDILLÈRES ET LA RUE  
DE CAILLAVET, SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE  
DE PAREMPUYRE**

**BORDEAUX MÉTROPOLE**

Par arrêté en date du 9 mai 2022, la préfète de la Gironde, a prescrit les enquêtes publiques conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire concernant les travaux d'aménagement de la rue Léonce Dupeyrat, sur le territoire de la commune de Parempuyre.

Ces enquêtes se déroulent du lundi 30 mai au mercredi 15 juin 2022 inclus.

Le déroulement des enquêtes doit tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Monsieur Hervé REDONDO, Officier de gendarmerie retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les personnes intéressées peuvent pendant la période indiquée ci-dessus prendre connaissance des dossiers d'enquêtes conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire à la Mairie de Parempuyre - 1 rue Durand Dassier - 33290 Parempuyre, service Urbanisme (horaires d'ouverture : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 18h00), et consigner, s'il y a lieu, leurs observations par écrit sur les registres d'enquête.

Ces observations peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de Parempuyre.

En outre, le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public, à la mairie de Parempuyre et assure des permanences aux jours et horaires suivants :

- Mercredi 8 juin 2022 de 9 h à 12 h,

- Jeudi 9 juin 2022 de 13 h 30 à 16 h 30,

- Mercredi 15 juin 2022 de 14 h à 17 h.

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique seront tenus à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service des Procédures Environnementales (Cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex) et à la mairie de Parempuyre, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ils seront communiqués à toute personne qui en fera la demande à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.

Notifications du dépôt du dossier d'enquête parcellaire à la mairie seront faites aux propriétaires intéressés sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

A l'issue de l'enquête parcellaire, dans un délai de 30 jours, le commissaire enquêteur communiquera à la Préfète de la Gironde le procès-verbal de la consultation publique et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés.

**PUBLICITÉ COLLECTIVE**

En exécution des articles L.311-2 et L.311-3 du code de l'expropriation, le public est informé que :

«LES PERSONNES INTÉRESSÉES AUTRES QUE LE PROPRIÉTAIRE, L'USUFRUITIER, LES FERMIERS, LES LOCATAIRES, LES PERSONNES QUI ONT DROIT D'EMPHYTEOSE D'HABITATION OU D'USAGE ET CELLES QUI PEUVENT RÉCLAMER DES SERVITUDES, SONT TENUES DE SE FAIRE CONNAÎTRE A L'EXPROPRIANT DANS UN DÉLAI D'UN MOIS À DÉFAUT DE QUOI, ELLES SERONT, EN VERTU DES DISPOSITIONS FINALES DES ARTICLES PRÉCITÉS, DÉCHUES DE TOUS DROITS À L'INDEMNITÉ».

L2201080

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**ABONNEMENT**

**6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS**

**1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS**

**2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS**

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS  
[ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM](mailto:ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM) / 05 57 14 07 55

## 2<sup>ÈME</sup> AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### COMMUNE DE SAINT-EMILION

**Opération de Restauration Immobilière  
Ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité  
publique, au profit de la commune de Saint-Emilion,  
des travaux de restauration immobilière de 14 immeubles**

Par arrêté préfectoral en date du 12 mai 2022, la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfète de la Gironde, a prescrit une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de restauration immobilière de 14 immeubles, situés rue du Couvent, 9 rue André Loiseau, 10 rue de la porte Bouqueyre, 11 rue de la petite fontaine, 26 rue de la grande fontaine, 13 rue du Marché, 1 rue du Marché, 4 place de l'Eglise Monolithe, 11 rue de la Cadène, 23 rue Guadet, 6 rue de la porte Brunet, 8 rue de la porte Brunet, 3 rue de la Liberté et 11 rue de la porte Brunet à Saint-Emilion.

Cette enquête a lieu du 30 mai au 27 juin 2022 inclus. Son déroulement doit tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Mme Hélène DURAND-LAVILLE, Ingénieure-urbaniste, est désignée en qualité de Commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier d'enquête en Mairie de Saint-Emilion, 6 place Pioceau, dans la Salle des Commissions, aux horaires habituels d'ouverture des services au public, à savoir :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
- jeudi de 8h30 à 12h00.

Des observations sur l'utilité publique de l'opération peuvent être consignées par écrit sur le registre d'enquête ou être adressées par correspondance au Commissaire enquêteur, en Mairie.

En outre, le Commissaire enquêteur se tient à la disposition du public en Mairie de Saint-Emilion, les :

- lundi 30 mai 2022, de 9 h à 12 h,
- vendredi 03 Juin 2022, de 14 h à 17 h,
- samedi 11 Juin 2022, de 9 h à 12 h,
- lundi 27 juin 2022, de 9 h à 12 h.

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique seront tenus à la disposition du public en Mairie de Saint-Emilion, et ce pendant un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents seront également transmissibles à toute personne intéressée qui en fera la demande à la Préfète de la Gironde - Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des Procédures Environnementales - Cité administrative - B.P. 90 - 33090 BORDEAUX Cedex), où ils seront de même consultables.  
L2201115

## AVIS CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/05/2022, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : DOCTEUR FABRICE BROUCAS. Forme sociale : SELARL. Au capital de : 1000 €, divisé en 100 parts sociales numérotées libérées. Siège social : 3 rue de l'Eyre-vieille à BAZAS (33). Objet : La société a pour objet l'exercice de la médecine. Durée de la société : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. Gérant : M. Fabrice BROUCAS demeurant 33 avenue de la Belle étoile à BOULIAC (33)

Pour avis  
22EJ13724



## VILLERELLE INVEST SAS au capital de 5 000 € Siège social : 12, rue du Périgord, 33600 PESSAC

Par un acte ss signature privée du 25/05/2022 à PESSAC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SAS unipersonnelle Dénomination : VILLERELLE INVEST Siège : 12, rue du Périgord, 33600 PESSAC Durée : 99 ans Capital : 5 000 € Objet : La prise de participation dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères sous quelque forme que ce soit par souscription, acquisition ou vente de toutes valeurs mobilières, titres négociables ou non négociables et la gestion du portefeuille de valeurs mobilières que la Société se propose d'acquérir. Toutes opérations de prestations de services relatives à la gestion, ou à l'administration d'entreprises, l'organisation et la transmission patrimoniale. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession des actions de l'associée unique est libre. Présidente : Mme Isabelle VILLERELLE, née DERIEN demeurant 12, rue du Périgord, 33600 PESSAC. La Société sera immatriculée au RCS BORDEAUX.  
22EJ13976

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 23 mai 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SÉLÉNÉ DE BAYLE

Forme : société par actions simplifiée

Siège social : 53, route de Cadillac – 33760 TARGON

Objet social : La société a pour objet, en France et dans tous pays :

A titre principal : L'exploitation et la gestion de biens agricoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural.

A titre accessoire : Hébergement touristique

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés, sauf le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Capital social : 1 300 000 € divisé en 13 000 actions de 100 €

Président de la société : Monsieur Olivier MARCOU, demeurant Résidence Niwaki-Biloba, Bâtiment C, Apt C-303, 15 rue Des Lendemains 33300 BORDEAUX.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis,  
22EJ13938

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON-05.57.77.90.00

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à AMBARES-ET-LAGRAVE en date du 16 mai 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : HOLDING GOURGUES.

SIEGE SOCIAL : 32 Ter Avenue du Roy, 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde).

OBJET :- Toutes opérations de prestations de services en matière de gestion, d'administration d'entreprises, de conseils, que ce soit en matière commerciale qu'en matière comptable et financière, comme en matière d'Administration Générale et notamment au profit de ses filiales :- La prise de participation dans le capital de toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères sous quelque forme que ce soit et notamment par la souscription, l'acquisition ou la vente de toutes valeurs mobilières, titres négociables ou non négociables ; la gestion des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par tout moyen :- Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe. DUREE : 99 ans.

CAPITAL : 1 000 euros.

PRESIDENT : - Monsieur Guillaume GOURGUES, demeurant 32 Ter Avenue du Roy, 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde).

AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

IMMATRICULATION: au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le Président.  
22EJ13942

## CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte SSP en date du 12 avril 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :- Dénomination : **2life PC**- Siège social : 17 Bis Place Faubourguet - 33210 PREIGNAC-Durée : 99 ans- Capital : 5 000 €- Objet : L'activité aura pour objet l'achat, vente, location, réparation et assemblage de matériels informatiques et électronique neufs et occasion. La validation d'opérations sur une blockchain et notamment le minage de crypto-actifs.- Président : la société FR INVEST, SASU, au capital de 1000 €, ayant son siège social 82 rue Frère - Apt.26 -Res. Mongolfier - 33000 Bordeaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 891 751 158.- Actions et droits de vote : Chaque action donne droit à une voix.-Agrément : Les cessions d'actions de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés elles sont soumises à l'agrément.La société sera immatriculée au Greffe de Bordeaux  
22EJ10680

Par acte SSP, il a été constitué une EURL dénommée **Calysta S.L** Capital : 1000€ Siège social : 8 Place du Parlement 33000 Bordeaux Objet : Activités de conciergerie et de prestations de services (hors activités réglementées) notamment la réception de la clientèle, gestion des annonces et la gestion d'intendance pour propriétaires de résidences et pour locations courts séjours; Activité de personal shopper; Conseil, accompagnement et coaching dans tout domaine non réglementé. Gérant : LEPOLARD Sandrine 8 Place du Parlement 33000 Bordeaux Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS BORDEAUX  
22EJ11896

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/03/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : B&B EXPRESS

Forme : SASU

Capital social : 5 000 €

Siège social : 23 Place Jean Moulin, 33500 LIBOURNE

Objet social : Transport public routier de marchandises, de déménagement ou de loueur de véhicules avec conducteur au moyen exclusivement de véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3.5 tonnes, le transport d'animaux vivants, le transport de sang, d'organe et de produit médicaux, le transport de matières dangereuses, les transports routiers de personnes, la livraison de repas, le transport de marchandises en sous-traitance ou sous-traité pour le compte d'autrui, les prestations de services se rapportant aux opérations de transports routiers nationaux et transfrontaliers, ainsi que toutes opérations commerciales, financières ou juridiques se rattachant à l'objet indiqué ci-dessus (ou à un objet connexe, complémentaire ou similaire) et visant à favoriser l'activité de la société.

Président : M. Benaissa BAKHTI demeurant 18 Avenue Georges Pompidou, 33500 LIBOURNE

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE  
22EJ13428



Rue du Cardinal Richaud,  
33000 BORDEAUX

BCATRAITEUR Société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 1 000 euros Siège social : 130 Avenue du Bassin d'Arcachon, 33680 LE PORGE  
AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE PORGE du 18/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : BCATRAITEUR Siège : 130 Avenue du Bassin d'Arcachon, 33680 LE PORGE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 1 000 euros Objet : Stand de traiteur dans un marché couvert ; prestation traiteur à domicile. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Baptiste CLOCHER, demeurant 130 Avenue du Bassin d'Arcachon, 33680 LE PORGE La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX Pour avis, le Président  
22EJ13918

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/04/2022, il a été constitué une S.A.S dénommée MEUBLEO, dont le siège social est 46, rue de Ruat - 33000 BORDEAUX, avec pour objet social l'achat et la vente de matériaux en tout genre, l'activité d'ameublement, la fourniture de prestations dans le domaine de la décoration intérieure et extérieure et l'activité de prestations de services diverses. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation. Capital : 1.000 euros. Clauses d'agrément : les cessions d'actions sont libres. Clause d'admission : tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Président : la S.A.R.L ECM HOLDING, au capital de 600.000 euros, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 844 541 730, ayant son siège social 21 rue Nollet - 75017 PARIS, représentée par Monsieur Jonathan CHAMPION.

Directeur général : la S.C. ABCD HOLDING, au capital de 2.001 euros, inscrite au RCS de Bordeaux sous le numéro 849 372 297, ayant son siège social 6 rue des Résiniers - 33290 LUDON-MEDOC,

Immatriculation au RCS de Bordeaux.  
Pour avis.  
22EJ14006



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 23/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : **L'AGE DE PIERRE**

Siège : 9, rue Jean Bedouret - 33100 BORDEAUX Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 20 000 euros

Objet : Activité de tailleur de pierre ; tous travaux de second uvre (aménagement, finitions) Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Denis LAGARDESSE, demeurant 21, avenue Magellan - 33950 LEGE CAP-FERRET

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le Président  
22EJ13987

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 mai 2022, il a été constitué une société civile immobilière, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **DROSSY**

Siège social : 163 boulevard Georges V - 33400 TALENCE

Capital : 1 200 euros en numéraire.

Objet : L'administration, la construction et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans

Gérants : Madame FLEURY Marion demeurant 68, Rue de la Rousselle - 33000 BORDEAUX et Monsieur DROSARD Guillaume, demeurant 3, Rue René Goblet - 33400 TALENCE, et ce, pour une durée illimitée.

Cession de parts : libre entre associés  
Immatriculation : RCS de BORDEAUX,  
22EJ14101

**LA COLLECTION LACANAU** Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 1 Rue Charles Chaumet 33680 LACANAU AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LACANAU du 15/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme sociale : Société à responsabilité limitée  
Dénomination sociale : LA COLLECTION LACANAU  
Siège social : 1 Rue Charles Chaumet, 33680 LACANAU  
Objet social : Restauration, snack-bar, location et vente de matériel de surf  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 1 000 euros  
Gérance : Madame Clarisse WAUTIER, demeurant 12 Avenue du Lieutenant Princeteau, 33680 LACANAU  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX  
Pour avis, la Gérance  
22EJ13951

### SARL DANNA SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 5.000 EUROS SIÈGE SOCIAL : 3, rue Jules Ladomègue 33130 BEGLES

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DANNA

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège social : 3, rue Jules Ladomègue 33130 Bègles

Objet : la création et la conception de solutions de constructions éco-responsables ; la commercialisation de ses propres concepts, et d'autres, en direct par un site de e-commerce ou par des partenariats

Durée : 99 années

Capital : 5 000 euros

Gérance : Damien MACAUD demeurant 3, rue Jules Ladomègue 33130 Bègles

Immatriculation : au RCS de Bordeaux.

Pour avis  
22EJ14009

### EURL AUTOUR DE 1500 - ANTIQUITES Société unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 9, Lieu-dit Fontanille 33410 RIONS

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AUTOUR DE 1500 - ANTIQUITES

Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Siège social : 9, lieu-dit Fontanille 33410 RIONS

Objet : brocante et achat-vente d'antiquités, transactions d'objets d'art et de décoration ; promotion d'artistes plasticiens et organisation de manifestations artistiques

Durée : 99 années

Capital : 1 000 euros

Gérance : Cyril Sourisseau demeurant 9, lieu-dit Fontanille 33410 RIONS

Immatriculation : au RCS de Bordeaux.

Pour avis  
22EJ14010

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 26 mai 2022, à AUDENGE.

Dénomination : **AMBRE B INVEST.**

Forme : EURL.

Siège social : 45B rue des Huttiers, 33980 Audenge.

Objet : Détenation de titres de société, animation et gestion de société, conseil pour les affaires, l'activité de société Holding.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 100 euros

Gérant : Monsieur Vivian BOUTIER, demeurant 45B rue des Huttiers, 33980 Audenge

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.  
22EJ14024

Par acte SSP du 25/05/2022, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : **Boulangerie TIEMBO**  
Objet social : BOULANGERIE PATISSERIE  
Siège social : 40, avenue Durand Dassier 33290 PAREM-PUYRE  
Capital : 10.000 €  
Durée : 99 ans  
Gérance : M. Gaël GRONDIN, demeurant Square Orea Divis - 2, avenue de la Résistance - 33310 LORMONT et Mme Marie COSTES demeurant Square Orea Divis - 2, avenue de la Résistance - 33310 LORMONT  
Immatriculation au RCS de Bordeaux  
22EJ14043



### SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC

Agen : 05 53 480 800  
Bordeaux : 05 33 891 790  
Pau : 05 59 82 82 83  
Biarritz : 05 59 41 94 33  
contact@avocats-etic.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique du 25 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière,

Dénomination sociale : **SCI BALATA**

Siège social : 7 rue Ferdinand de Lesseps - 33000 BORDEAUX

Objet social :

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,

- éventuellement et exceptionnellement, la constitution de toute garantie et notamment de toute sûreté réelle avec affectation hypothécaire portant sur les actifs immobiliers inscrits à l'actif de la société, en garantie des engagements souscrits par un tiers, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,

- éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans,

Capital social : 1 000 euros,

Gérance :

Monsieur Dorian MARUTTI, demeurant 40 rue de la Croix de Seguey - 33000 BORDEAUX,

Madame Anouk KREMER, demeurant 40 rue de la Croix de Seguey - 33000 BORDEAUX,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas,  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance  
22EJ14062



**Cyrille DELPY**  
Avocat  
127 av. du Prado  
13008 MARSEILLE

Par acte sous seing privé en date du 12 mai 2022, avis est donné de la constitution de la société à responsabilité limitée ayant pour : Dénomination : **MK MOTORS 33** Siège : 158 avenue du Médoc 33320 Eysines. Objet : création, acquisition, exploitation et gestion, par bail ou autrement, de toute entreprise d'entretien et de réparation de tous véhicules automobiles, cycles et motocycles ; la réalisation de toutes opérations d'achat, de vente à l'état neuf ou d'occasion, de location, d'entretien, de réparation, de mécanique, de pose, de tous produits, matériels, fournitures, accessoires, pneumatiques et pièces détachées concernant tous véhicules automobiles, cycles et motocycles y compris les quads et scooters. Capital : 10.000 euros. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. Gérants : Monsieur Frédéric DEUS demeurant à Cussac-Fort-Médoc 33460, 12 rue du Riou et Monsieur Yvan, Louis, Julien LE QUER demeurant à Eysines 33320, 2 allée Margot, Bât. B App 06. Immatriculation : RCS Bordeaux.  
22EJ14053

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 26 mai 2022, à TALENCE.

Dénomination : **HANUMAN CORP.**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 113 RUE EMILE COMBES, 33400 TALENCE.

Objet : Détenation de titres de société, animation et gestion de société, conseil pour les affaires, l'activité de société Holding.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur Denis MARTINEAU, demeurant 14 allées des chardonnerets, 33138 Lanton

La société sera immatriculée au RCS BORDEAUX.  
22EJ14025

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à ARTIGUES-PRES-BORDEAUX en date du 27 mai 2022, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SCI MAGNOLIA,**

SIÈGE SOCIAL : 114 avenue du Peyrou, ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (Gironde)

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 100 euros, apports en numéraire.

GERANCE :

- Natacha CASALS, demeurant 2 rue Baste, BORDEAUX (Gironde),

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le gérant  
22EJ14035

Aux termes d'un ASSP en date du 01/06/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI 5 RUE BASSE**

Objet social : La Société a pour objet l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers.

Siège social : 27, avenue du Parc, 33500 LIBOURNE

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS LIBOURNE

Gérance : Monsieur FOURCAUD Pierre, demeurant 27, avenue du Parc, 33500 LIBOURNE

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre Associés et entre conjoints, ascendants et descendants. Elles sont librement transmissibles par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux. Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société qu'avec le consentement des Associés représentant plus des trois quarts (3/4) du capital social.

M. Pierre Fourcaud  
22EJ14080

## AVIS DE CONSTITUTION

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : **XAKARA**

Siège social : 5 Avenue Michel Favreau - 33600 Pessac

Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; la réfection, la rénovation, la réhabilitation de biens immobiliers, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination, l'aliénation ou de des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société

Durée : 99 ans

Capital : 2.000 euros

Gérant : Romain VIGNEAUX demeurant 12b st, Jumeirah 2, Dubai, UAE

Toute cession de parts doit être préalablement agréée

Immatriculation au RCS de Bordeaux.  
22EJ14082



Etude de Maître Olivier  
**QUANCARD**,  
Notaire à  
AUROS (33124)  
2 place de la Mairie

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 20 05 2022

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **GBDC**.  
Société civile immobilière

Le siège social est fixé à : MAZERES (33210), 1 Augeron.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR)

Les gérants de la société sont : Benjamin COMBERNOUX dmt 1 Augeron MAZERES et Gauthier DELPY dmt 6 Pré du Basque Ouest UZESTE

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux  
22EJ14106

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 15 Mai 2022, il a été constitué un

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu TERRIENNES, qui sera immatriculé au RCS Bordeaux.

Dénomination : **GAEC TERRIENNES** agréé le 2 mai 2022 par la Préfète du département de la Gironde ;

Siège social : Bordeaux (Gironde) Résidence Tivoli Rivière apt 18 - 4 rue de rivière

Pour avis,  
La Gérance.  
22EJ14108

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **VIVAL CITADELLE**

FORME : Société à responsabilité limitée

SIÈGE SOCIAL : 12 Cours De Lattre de Tassigny, 33390 BLAYE

OBJET : l'exploitation d'un fonds de commerce d'épicerie et activités annexes

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 3000 euros

GERANCE :

Monsieur TZEMMOUT Omar, 55 Bis Chemin de Loustalot, 33450 SAINT LOUBES

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne

22EJ14114

Pour avis,



**CMCU**  
Société civile immobilière au  
capital de 1 000 €  
Siège social : 15 rue Jiel Laval,  
33200 BORDEAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 20 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme sociale : SCI

- Dénomination sociale : CMCU

- Siège social : 15 rue Jiel Laval - 33200 BORDEAUX

- Objet social : l'acquisition, l'exploitation, la mise en valeur et l'administration d'immeubles bâtis ou non bâtis ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles

- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

- Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

- Gérance : Madame Caroline LE PROUX de la RIVIERE, épouse DAURIAC, demeurant 15 rue Jiel Laval - 33200 BORDEAUX et Monsieur Matthieu YALI, demeurant 12 rue Joliot Curie - 33185 LE HAILLAN,

- Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis  
La Gérance  
22EJ14303

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/05/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI W NANTES

Forme : SCI

Capital social : 1 000 €

Siège social : 12 Cours de l'Intendance, 33000 BORDEAUX

Objet social : La société a pour objet : - l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers, tant en France qu'à l'étranger, en pleine-propriété, en nue-propriété ou en usufruit ; - l'administration et la gestion du patrimoine social ; - la conclusion de baux ou toutes autres conventions d'occupation onéreuse ou gratuite ; Et plus généralement, toutes opérations juridiques ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, de nature à en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale.

Gérance : M. Mario DA SILVA QUINTAS demeurant 9 rue des 3 conils, 33000 BORDEAUX

M. Jean-Baptiste DAVID demeurant 46 rue Laville Fatin, 33100 BORDEAUX

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX  
22EJ14118



## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP établi à CARBON BLANC en date du 25/05/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SAS SC&C**

SIÈGE SOCIAL : 25 Rue du Vignoble, CARBON BLANC (Gironde)

OBJET : toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente ; toutes actions de promotion immobilière, au sens des articles 1831-1 et suivants du code civil, ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction-vente et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement et l'extension du patrimoine et des affaires sociales.

La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

CAPITAL : 4 500 €

PRESIDENT : Monsieur Cyril MAURIN demeurant 25 Rue du Vignoble - 33560 CARBON BLANC

DIRECTEURS GENERAUX : Monsieur Christian MUNOZ demeurant 99 Chemin d'Ourthoua - 64 990 SAINT-PIERRE-D'IRUBE et Monsieur Steve LE BRIS demeurant 10 Route de Maron - 33370 FARGUES-SAINT-HILAIRE

AGREMENT : les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

IMMATRICULATION : RCS BORDEAUX  
22EJ14148



Me Fanny BAUDOUIN  
57 Cours Pasteur  
33000 BORDEAUX

Avis est donné de la constitution de la Société **LE LEZARD**, SCI - Capital : 1.000 €, en numéraire - Siège social : 12 chemin des Treilles (33910) SAINT DENIS DE PILE - OBJET : l'acquisition d'immeubles et terrains, l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis et la mise à disposition de tout ou partie desdits biens immobiliers, à titre gratuit ou non, et à titre exceptionnel la vente desdits immeubles ; entretien, réparation, aménagement et édification de constructions - DUREE : 99 ans - R.C.S. Libourne - Gérante : SARL BEINAT - SARLU, capital 40.200 €, siège 12 chemin des Treilles (33910) SAINT DENIS DE PILE, RCS Libourne 750 718 959,

En cas de pluralité d'associés, les cessions de parts sont libres entre associés, et les cessions des parts à des tiers sont soumises à agrément de l'AGE.

22EJ14163

**LICAN INVEST**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 47 rue Jules  
Simon - Apt 4  
33500 LIBOURNE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LIBOURNE du 30/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LICAN Invest

Siège : 47 rue Jules Simon - Apt 4, 33500 LIBOURNE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : - l'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, françaises ou étrangères,

- toutes prestations de services en matière administrative, financière, comptable, commerciale, informatique ou de gestion au profit des filiales de la Société ou de toutes autres Sociétés intervenant, en France ou à l'étranger, en qualité de franchisée de la Société,

- toutes prestations d'étude et de conseil dans tous les domaines d'activité liés à l'immobilier, le bâtiment ou autres,

- toutes activités d'intermédiation et notamment de courtage, d'apporteur d'affaires dans tous les domaines,

- toutes activités de formation, audit, consultant, accompagnement commercial, conseil en organisation

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Laurent BAYER, demeurant 47 rue Jules Simon - Apt 4, 33500 LIBOURNE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

POUR AVIS  
Le Président  
22EJ14226

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/05/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée

DENOMINATION SOCIALE : **MELAMO**

SIÈGE SOCIAL : 27, rue de Fleurence – 33290 BLANQUEFORT

OBJET SOCIAL :

- l'assistance à maîtrise d'ouvrage, publique ou privée, - l'activité de bureau d'études dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'immobilier, de la construction et dans les domaines annexes, connexes ou complémentaires s'y rapportant,

- toutes prestations de bureau d'études, d'audit, de conseil, d'assistance et de formation dans le bâtiment, l'immobilier, l'urbanisme, la communication et les relations publiques,

- la propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales,

- la création, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, économiques, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire ;

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 5 000 euros

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout Associé a le droit de participer aux Décisions Collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre de ses Actions, avec un nombre de voix égal au nombre des Actions qu'il possède.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

DIRIGEANT : Le premier Président de la Société nommé sans limitation de durée est la société SIBE HOLDING, Société par Actions Simplifiée au capital de 106 000,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le n°850 416 900, dont le siège social est sis 27, rue de Fleurence à BLANQUEFORT (33290)

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Présidence

22EJ14194

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 25 mai 2022, à Cazaugiat.

Dénomination : **CHRISTOPHE CHEYROU**.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 1 Champ de la Nourrice, 33790 Cazaugiat.

Objet : Travaux de débroussaillage et de fuchage, travaux préparatoires, location de matériels avec chauffeur.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1 500 euros

Gérant : Monsieur Christophe, Stéphane CHEYROU, demeurant 1 Champ de la Nourrice, 33790 Cazaugiat

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

22EJ14187

Par acte SSP du 24/05/2022, il a été constitué une SASU dénommée : **ATELIER LES ESSENCES DU BOIS** Siège social : 344 allée de Peronette, 33127 SAINT-JEAN-D'ILLAC Capital : 1.000 € Objet : Toutes prestations de traitement du bois en menuiserie, ébénisterie, agencement intérieur et extérieur bois, parquet, terrasse, pergola, pool house, bardage, clôture, cuisine, escalier Président : Mme Lucie RONDEL, 13 rue Jean Vilar, 33600 PESSAC. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ14192

Avis est donné de la constitution en date du 06/05/2022 de la SCI **OKSWEN**, au capital de 100 €. Siège : 27 Rue Saint Vincent De Paul 33800 BORDEAUX. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bordeaux. Objet social : acquisition et gestion de tous biens immobiliers. Les parts sociales sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas. Gérance : Véronique Despalatovic et Olivier Despalatovic demeurant ensemble 16 Route De Mounic 33210 FARGUES.

22EJ14228



www.groupepbsf.fr  
EXPERTISE COMPTABLE

## KVCA

**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 000 €**  
**Siège social : 1 Bis Lieudit Les**  
**Casses, 33860 REIGNAC**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIGNAC du 30 mai 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : SAS

- Dénomination : KVCA

- Siège : 1 Bis Lieudit Les Casses, 33860 REIGNAC

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

- Capital : 1 000 €

- Objet : L'exploitation, l'administration de toutes propriétés viticoles, l'acquisition de toute terre à destination agricole en vue de l'exploiter ; La vente et la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation, ainsi que tous produits qui sont le prolongement des actes de productions réalisées par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

- Président : Monsieur Ludovic EDOUARD, demeurant 1 Bis Lieudit les Casses 33860 REIGNAC,

La Société sera immatriculée au RCS de LIBOURNE

POUR AVIS

Le Président

22EJ14283

**BARTEAU EXPLOITATION**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 90.000 euros**  
**Siège social : 37 Rue Gouffrand**  
**33300 BORDEAUX**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 mai 2022 il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **BARTEAU EXPLOITATION**

Forme sociale : SASU

Au capital de : 90.000 €.

Siège social : 37 Rue Gouffrand 33300 BORDEAUX

Objet : Participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer et ce par tous moyens ; gestion et administration de ces participations, fourniture de prestations techniques.

Président : Monsieur Diego BARTEAU demeurant 37 Rue Gouffrand 33300 BORDEAUX.

Clause d'agrément : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

22EJ14293

Pour avis

**OPTIM HABITAT 33**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 500 euros**  
**siège social : 10 chemin du**  
**Biala 33610 CESTAS**  
**RCS BORDEAUX**

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date à CESTAS (Gironde) du 04/05/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : OPTIM HABITAT 33

Forme : société par actions simplifiée

Siège social : 10 chemin du Biala 33610 CESTAS

Objet résumé : La réalisation de tous travaux du ressort des métiers du bâtiment, intérieurs et extérieurs, tous corps d'état, l'entretien d'espaces verts, tous services de maintenance mobilière ou immobilière

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital social : 500 euros constitué d'apports en numéraires

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Monsieur Thibault DOMINÉ, demeurant 10 chemin du Biala 33610 CESTAS nommé pour une durée indéterminée.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX. Pour avis, le Président.

22EJ14292

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 24.05.2022, il a été constituée une société par actions simplifiée dénommée **ASB CONCEPT** au capital social de 6000 euros ayant son siège social sis 14 rue Cantelaudette, 33310 LORMONT, ayant pour objet social : toutes opérations relevant des activités de contractant général, notamment toute opération immobilière depuis la conception à la finalisation des travaux et la livraison clé en main, travaux de construction générale et de rénovation générale, réalisation de toute étude technique et de conception.

Agrément : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix.

Admission aux assemblées : tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justificatif de son identité ; chaque action donne droit à un vote

Président : Monsieur Ali BOZKIR, demeurant 22 rue voltaire, 33270 FLOIRAC.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ14261

## MASSE ENVIRONNEMENT BORDEAUX

**Société par actions simplifiée**  
**Au capital social de 5.000 euros**  
**Siège social : 84, Quai de Braza**  
**33100 BORDEAUX**  
**RCS BORDEAUX**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BORDEAUX (33000) du 11 mai 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **MASSE ENVIRONNEMENT BORDEAUX**,

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Capital social : 5.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,

Siège social : 84, Quai de Braza 33100 BORDEAUX

Objet social : l'enlèvement, la récupération, le tri, la gestion, le traitement et le recyclage de déchets de toute nature et notamment du bois, des métaux, de la ferraille, du carton, du papier, des déchets verts, des gravats, des déchets industriels banals

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses titres. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés représentant l'unanimité des voix des associés disposant du droit de vote.

Inaliénabilité des actions : 5 années à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Président : GROUPE MASSE, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 89, Avenue du Périgord 333470 SALLEBOEUF, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 912.734.894.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

22EJ14353

Pour avis

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à BORDEAUX du 23 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : ARTISOR

Siège : 173, rue Lecocq 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : ? Les activités d'agence média dans le web et le digital, de market place,

? La gestion, l'achat et la vente d'espaces publicitaires sur internet,

? La production et la vente de sites et applications internet,

? Le conseil en transformation digitale,

? La conception de campagnes de marketing et de communication digitale,

? La mise en relation web,

? L'exploitation de sites internet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Julien IMBAUD, demeurant 16 rue de Laubarède 33290 BLANQUEFORT

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS Le Président  
22EJ14291

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 1ER juin 2022 a été constituée une société civile dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : **SCI L'AUBISQUE**

Forme : société civile immobilière

Capital social : mille deux cents euros

Siège social : 7 impasse Rudolf Diesel 33700 MERIGNAC

Objet social : acquisition, administration, gestion, entretien et exploitation par bail des biens construits

Durée : 99 ans à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Apports : mille deux cents euros, exclusivement en numéraire

Gérance : ont été nommés statutairement premiers gérants

Stéphane LALANNE, demeurant 24 rue des Arts 33700 MERIGNAC

Arnaud ROUSSEL-PROUVOST, demeurant 82 rue Amédée Berque 33130 BEGLES

et Jean-François BOLZE, demeurant 40 rue Laharpe 33110 LE BOUSCAT

Clause d'agrément : la cession de parts sociales à quiconque est soumise à l'agrément des Associés statuant en matière extraordinaire.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Pour la Société, ses Gérants  
22EJ14347

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 24 mai 2022, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

**CANARIAS**

Capital : 1.000 €.

Siège : 28 RUE EMILE FOURCAND, 33000 BORDEAUX.

Objet : Location de logements meublés.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr DECAUDIN Paul demeurant 28 RUE EMILE FOURCAND, 33000 BORDEAUX.

Immatriculation au RCS de Bordeaux  
22EJ13787

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/05/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **BH TRANSPORTS**

Forme : SARL

Capital social : 10 000 €

Siège social : 5 Allée du Boléro Résidence Les Serres Bat A Appt 4, 33520 BRUGES

Objet social : Société de transport de marchandises de + de 3T5 avec camion grue et son chauffeur. Je propose divers services dans le domaine des travaux publics ou services aux particuliers tels que livraisons de matériaux, travaux paysagers et autres demandes.

Gérance : M. Hubert BODOL demeurant 5 Allée du Boléro Résidence Les Serres Bat A Appt 4, 33520 BRUGES

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX  
22EJ14328

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/06/22

il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **ISY TECH SO-INS LTD**

SIGLE : **IT-SI**

Forme : SARL

Capital social : 10.000 €

Siège social : 9 BIS RUE JEAN CHARCOT 33600 PESSAC

Objet social :

Vente en gros, demi-gros, détail par e-commerce, Import et Export du matériel médical et de l'équipement de protection médicale, de tout appareil de télécommunication, de téléphonies, du matériel audiovisuelle et de réseau, accessoires informatiques, high-tech, de vidéosurveillance, Vélos et motocyclette électrique, du matériel de climatisation et du chauffage, accessoires chaufferie et son équipement, pompe à chaleur, des produits de décoration et prêt à porter, meubles, représentation commerciale, industrielle, mobilière et immobilière se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement. Travaux de peinture en intérieur ou extérieur, revêtement intérieur sols et murs, pose de cuisine, pose de parquet et de carrelage ainsi que aide à domicile et ménage de proximité spécialisée dans le nettoyage de bureau, locaux professionnels et particulier. négoce de tous produits forestiers, agricoles et textile ainsi que l'achat et vente des engins moyens, lourds et de travaux publics, pièces-détachés et véhicules d'occasions, ainsi que la prise de participation dans toute société ou entreprise du droit Français ou étranger, et ce quelque soit sa forme juridique.

Gérance: Mr N'GOMA LOUIS SERGE demeurant 9 BIS RUE JEAN CHARCOT 33600 PESSAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX  
22EJ14373

## KG INVEST

**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 666.667 euros**  
**Siège social : 10 Rue Hauts de Dordogne – 33240 CUBZAC LES PONTS**

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing privé du 5 avril 2022 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **KG INVEST**

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 10 Rue Hauts de Dordogne – 33240 CUBZAC LES PONTS

Capital : 666.667 €

Objet : L'activité de holding, la détention et la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés, groupements ou entités juridiques de tous types et de toutes formes,

Président : M. Kevin GROUSSET demeurant 10 Rue Hauts de Dordogne – 33240 CUBZAC LES PONTS

Transmission des actions : En cas de pluralité d'associés, les transmissions d'actions sont libres entre associés. En revanche, la pleine propriété, l'usufruit, la nue-propriété ou une part indivise des actions ne peuvent être transmises à toute autre personne, que ce soit par cession, succession, donation, apport, fusion, scission, apports partiels d'actifs, liquidation d'une communauté de biens entre époux, ou tout autre moyen, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les décisions extraordinaires.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LIBOURNE  
22EJ14294

## SCI AUZO I

**SCI au capital de 1 000 €**  
**siège social :**  
**28 rue Félix le Carvenec**  
**33780 SOULAC SUR MER**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Paris du 24 mai 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : **SCI Auzo I**

- Forme : Société civile immobilière

- Capital social : 1 000 €

- Siège social : 28 rue Félix le Carvenec

33780 SOULAC SUR MER

- Objet : Propriété acquisition construction ou reconstruction, entretien exploitation de tous immeubles.

- Durée : 99 ans

- Clause d'agrément : toutes les cessions autres qu'entre associés sont soumises à l'agrément des associés.

- Présidente : Madame Emma AZEAU, 32 rue Louis Morard, 75014 Paris

- La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis, la Présidente

22EJ14376

## AVIS DE CONSTITUTION

Selon statuts signés par acte sous seing privé et assemblée constituant, en date du 20 mai 2022 il a été constitué la SAS MELTEMI

DENOMINATION : **MELTEMI**

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 25.000 €

SIÈGE : Z.I D'EYGRETEAU n° 2, 33230 COUTRAS

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix sur justification de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

PRESIDENT : SARL HESTIA

SARL inscrite au RCS de Libourne sous le n°853 549 335

Siège social 36 rue Larroque, 33910 SAINT CIERES D'ABZAC

a été désignée de Président pour une durée illimitée

Monsieur Bruno RINGWALD

Né le 25 août 1975 à Mexico

Demeurant 22 bis rue Poissant ; 33110 LE BOUSCAT

a été désigné Directeur Général, pour une durée illimitée

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux  
22EJ14331

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15 Mai 2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SCI, Société Civile Immobilière

DENOMINATION : **CHARRIER**

SIÈGE SOCIAL : 9 Bis Rue Lagrave 33720 VIRELADE

OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou autrement ; et toutes opérations financières, mobilière ou immobilière de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 500 Euros Uniquement en numéraire

CO-GERANTS : Madame CHARRIER Béatrice, demeurant 9 Bis Rue Lagrave 33720 VIRELADE et Monsieur CHARRIER Eric demeurant 9 Bis Rue Lagrave 33720 VIRELADE

Ladite SCI sera immatriculée au RCS de BORDEAUX

22EJ14127

Pour Avis



« Thibault SUDRE et Caroline JEANSON, notaires associés »

Notaire

d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial »  
12 Place des Quinconces – 33000 BORDEAUX

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte reçu le 24 mai 2022 par Maître Thibault SUDRE, notaire associé à BORDEAUX (33000), 12 Place des Quinconces, il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : : **SCI CHAMANE INVEST**

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : BRANNE (33420), 20 rue Emmanuel Roy

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation

Capital social : SOIXANTE-QUINZE MILLE CINQ CENTS EUROS (75 500,00 EUR) constitué d'apports en numéraire

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérance : Monsieur Gauthier HOUDRY né à PESSAC (33600) le 29/05/1992, demeurant à BRANNE (33420), 20 Rue Emmanuel Roy et Monsieur Bruno HOUDRY né à ANSTAING (59152) le 21/12/1955, demeurant à BRANNE (33420), 20 Rue Emmanuel Roy.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
Le notaire.

22EJ14381

Suivant acte SSP du 25/05/2022, il a été constitué une S.A.S dénommée « **FAS- TENGO** ». Siège social : 9 rue de Condé – 33000 Bordeaux. Capital social : 5.000 €. Objet social : La conception, l'édition, le développement et l'exploitation de sites internet et mobiles, dans tous domaines d'activités, permettant notamment la mise en place d'une market-place de biens et services. Durée : 99 ans. Président : Mr Gilles DUVAL demeurant 134 boulevard Pereire – 75017 Paris. Immatriculation au RCS de Bordeaux.  
22EJ14186



**CABINET D'AVOCATS JL DEKENS CONSULTANTS TJSO**

4 allée Claude Mora  
40000 Mont-de-Marsan

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte sous seing privé en date du 24 mai 2022 à Mont-de-Marsan (40), il a été institué une Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

**SUD GIRONDE AFFUTAGE**

Capital : 1.000 euros

Siège social : Z.A.E. Sylva 21 entrée 2, 14 rue Peronnau 33830 Belin-Beliet.

Objet : Fabrication et négoce d'outils de sciage, affutage et aiguisage d'outils de sciage. Achat et vente de tous biens mobiliers et notamment de machines et pièces liés à l'activité d'affutage.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Monsieur Fabrice GAUTHIER demeurant 33bis route de Hostens 33830 Belin-Beliet.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

La Gérance  
22EJ14386

**MODIFICATIONS**

Société civile immobilière **jaen immobilier**, sci au cap. de 200000€, 9 all. du medoc 33600 pessac. Rcs n°523812550. L'age du 07/01/2022 a transféré le siège au 2b rue du plantier du gorion 33450 st sulpeix et cameyrac  
22EJ11323



**Société d'avocats**  
8 avenue du Général de Gaulle  
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

**C D E M**

**Société par actions simplifiée au capital de 72 220 euros**  
**Siège social : 50 route du Stade 33420 GENISSAC 808 719 603 RCS LIBOURNE**

**AVIS**

Par décisions prise par acte unanime du 05/05/2022, les associés ont étendu l'objet social à « l'activité de location de tous matériels, véhicules, engins et moyens de transport sans conducteur », à compter de cette même date.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE. Pour avis  
22EJ13393

**LES RAZMOKETS SAS** au capital de 1 000 euros Siège social : 3, rue Jean Rostand 33320 Eysines 823 299 961 RCS Bordeaux Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2022, il résulte que le capital social a été augmenté de 19 000 euros pour le porter à 20 000 euros par incorporation de réserves. En conséquence, Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.  
22EJ13765



**ALTICA CONSEIL**  
20 ALLEES TURCAT MERY  
13008 MARSEILLE

**LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE CHANTEUR-AUDIOP SARL** au capital de 130000 € Siège social : 316 COURS DE LA LIBERATION 33400 Talence 527 989 024 RCS de Bordeaux L'AGE du 16/05/2022, a décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 16/05/2022 et a nommé Président FTC FINANCIERE THIERRY CHANTEUR, EURL au capital de 10000 €, ayant son siège social 4 RUE EMILE ZOLA 33110 Le Bouscat, 842 530 891 RCS de Bordeaux. Il a également été nommé Directeurs Généraux : M. CHANTEUR THIERRY, demeurant 2 RUE DU PARC 33200 Bordeaux et FPC FINANCIERE PHILIPPE CHANTEUR, EURL au capital de 7500 €, ayant son siège social 119 CHEMIN DU VALLON DE L'ORIOLE 13007 Marseille, 451 545 263 RCS de Marseille. Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix Transmission des actions : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants, et soumise à agrément dans les autres cas Modification du RCS de Bordeaux  
22EJ13846

**BUSINESS FRANCE BATIMENT**

**SASU au capital de 15 000 €**  
**Siège social : 4 BOULEVARD ODILON REDON APT 212 33310 LORMONT 841 375 967 RCS BORDEAUX**

**TRANSFERT DE SIÈGE**

Aux termes de l'assemblée générale du 31/03/2022, il a été décidé de transférer le siège social au **11 RUE GALIN 33100 BORDEAUX** à compter du 31/03/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ13826



**ALTICA CONSEIL**  
20 ALLEES TURCAT MERY  
13008 MARSEILLE

**CHANTEUR - RIVE DROITE SARL** au capital de 20000 € Siège social : 46 AVENUE DE L'ENTREE DEUX MERS 33370 Fargues-Saint-Hilaire 793 582 768 RCS de Bordeaux L'AGE du 16/05/2022, a décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 16/05/2022 et a nommé Président FTC FINANCIERE THIERRY CHANTEUR, EURL au capital de 10000 €, ayant son siège social 4 RUE EMILE ZOLA 33110 Le Bouscat, 842 530 891 RCS de Bordeaux. Il a également été nommé Directeurs Généraux : FAB FINANCIERE ANTOINE BOSSER, EURL au capital de 500 €, ayant son siège social 65 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU 33400 Talence, 843 942 202 RCS de Bordeaux et FPC FINANCIERE PHILIPPE CHANTEUR, EURL au capital de 7500 €, ayant son siège social 119 CHEMIN DU VALLON DE L'ORIOLE 13007 Marseille, 451 545 263 RCS de Marseille. Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Transmission des actions : Cession libre entre associés, mais cession d'actions à un tiers de la Société est soumise au respect du droit de préemption des associés Modification du RCS de Bordeaux  
22EJ13842



**ALTICA CONSEIL**  
20 ALLEES TURCAT MERY  
13008 MARSEILLE

**LCA CHANTEUR - KA SARL** au capital de 2000 € Siège social : 4 RUE EMILE ZOLA 33110 Le Bouscat 828 705 814 RCS de Bordeaux L'AGE du 16/05/2022, a décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 16/05/2022 et a nommé Président FTC FINANCIERE THIERRY CHANTEUR, EURL au capital de 10000 €, ayant son siège social 4 RUE EMILE ZOLA 33110 Le Bouscat, 842 530 891 RCS de Bordeaux. Il a également été nommé Directeurs Généraux : FINANCIERE THOMAS GIMENEZ, EURL au capital de 1000 €, ayant son siège social 16 ALLEE DE VALENTIN 33470 Gujan-Mestras, 909 631 186 RCS de Bordeaux et FINANCIERE PHILIPPE CHANTEUR, EURL au capital de 7500 €, ayant son siège social 119 CHEMIN DU VALLON DE L'ORIOLE 13007 Marseille, 451 545 263 RCS de Marseille. Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Transmission des actions : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants, et soumise à agrément dans les autres cas. Modification du RCS de Bordeaux  
22EJ13861

**FAC MAISONS Bois**

SAS siège social : 9 rue Louis May-dieu – 33200 Bordeaux, capital de 1000 euros. 884 022 682 - RCS Bordeaux

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 mai 2022 a décidé de modifier la valeur nominale des actions portant de 1 euro à 100 euros l'action et de diminuer le nombre d'actions sans changer le montant du capital social à 1000 euros. Puis d'augmenter le montant du capital social de 1000 euros à 10000 euros par voie d'augmentation du nombre d'actions de 10 à 100 actions. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.  
22EJ13879



**STRATÉIA NOTAIRES**  
SARL titulaire d'un Office notarial  
22 rue des Halles 44000 NANTES

**JFG DEVELOPPEMENT**

**Société Civile**  
**Capital : 408000 €**  
**Siège : ST-JEAN-D'ILLAC (33127), 623 rue du Crabey RCS BORDEAUX 823341631**

**MODIFICATION DU CAPITAL**

Suivant acte reçu par Me FAUVEL, notaire à NANTES, le 24 mars 2022, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de CENT MILLE EUROS (100.000 €) par voie de création de 1000 parts nouvelles de 100 € chacune.

Le capital social est désormais fixé à la somme de QUANTE CENT HUIT MILLE EUROS (408.000 €).

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ13990

Pour avis

**BUSINESS FRANCE BATIMENT**

**SASU au capital de 15 000 €**  
**Siège social : 4 BOULEVARD ODILON REDON APT 212 33100 BORDEAUX 841 375 967 RCS BORDEAUX**

**MODIFICATION**

Aux termes de l'assemblée générale du 31/03/2022, il a été décidé de nommer en qualité de Président, Mme Fatma YUKSEL EPOUSE AKKAYA, 13 RUE GEORGES JEROME DURET, 33310 LORMONT en remplacement de M. Ferhat YUKSEL, 4 BOULEVARD ODILON REDON APT 212, 33310 LORMONT à compter du 31/03/2022.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ13818

**SCI GUILLERM**  
Société Civile Immobilière  
Au Capital de 1.500 €  
Siège social : 206, cours Saint  
Louis 33300 BORDEAUX  
799 156 393 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 25-05-2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la SCI GUILLERM.

Désormais, le siège social est transféré au 6 ter, rue Alfred de Vigny 33660 SAINT SEURIN SUR L'ISLE.

Et ce, à compter de la date de ladite assemblée.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

L'objet de la société est : L'acquisition, l'administration et la gestion des biens immobiliers.

La durée de la société est de 99 années.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Libourne.

Pour avis et mention, la Gérance.  
22EJ13943



Rue du Cardinal Richaud,  
33000 BORDEAUX

**LR MESURES** Société à responsabilité limitée au capital de 2 866,04 euros Siège social : 125 Rue Georges Pompidou, BP 162, 33503 LIBOURNE CEDEX 418 840 195 RCS LIBOURNE Aux termes d'une décision en date du 23/05/2022, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Guy PASCAU de ses fonctions de cogérant à effet du 31/12/2021 sans qu'il soit procédé à son remplacement et a modifié en conséquence l'article 7 des statuts. Pour avis, la Gérance  
22EJ13955

**SCM DU CENTRE  
OPHTHALMOLOGIQUE  
AGORA**  
Société Civile de Moyens  
Au capital de 548,88 euros  
Siège social : 46 Rue Lagrua  
33260 La Teste de Buch  
RCS BORDEAUX 313 885 808

Suivant Assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2022, il a été décidé de nommer Monsieur Pierre LEGOUT, demeurant 56 rue François Marceau 33200 Bordeaux, en qualité de gérant de la Société à compter du 2 mai 2022.

Pour avis.  
22EJ13958



**SCP CHEPEAU, LUMEAU  
& Associés**  
Avocats à la Cour  
148, cours du Médoc  
33300 BORDEAUX

Par décisions du 24/05/2022 de la société **SERMA TECHNOLOGIES, SAS** au capital de 4.100.000 €, siège social situé 14, rue Galilée - 33600 PESSAC, 824 110 613 RCS BORDEAUX, il a été :

- constaté le remplacement de la société MAZARS FIGEOR par la société MAZARS, domiciliée 61, quai de Paludate - 33800 BORDEAUX, en qualité de commissaire aux comptes titulaire ;

- décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Bruno GAUTHIER.  
22EJ13964

**MULTI EXPERTS  
PATRIMOINE ET  
ASSOCIES**  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 6.000 euros  
Siège social : 6 avenue Europe -  
33170 Gradignan  
752 012 179 RCS BORDEAUX

Par décision de l'associé unique en date du 11 mai 2022, il a été décidé de nommer en qualité de Président de la société Monsieur Guillaume SEREAUD né le 8 mai 1980 à Vichy et demeurant au 19 rue du docteur Albéric Pont à Lyon (69005) en remplacement de M Xavier VALIERE démissionnaire, à compter du 12 mai 2022 et ce sans limitation de durée.

Il a également été décidé de proroger exceptionnellement la durée de l'exercice social à 18 mois. Il sera donc ouvert du 30 juin 2021 au 31 décembre 2022.

Pour avis  
La Présidence  
22EJ13965



5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr

**GFA DU PRADEL**  
Société civile au capital de 92  
993,90 €uros  
Siège social : Pichon - 33570  
LUSSAC  
RCS LIBOURNE 340 051 176

**AJUSTEMENT CAPITAL  
SOCIAL**

Au cours de l'AGE en date du 4 mai 2022, la collectivité des associés a décidé l'ajustement du capital social en Euros par diminution de la valeur nominale de la part, désormais le capital social est fixé à 92 270 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.  
22EJ13968



**SELARL DUPHIL-PRUVOST AVOCATS**  
127, Rue de la Croix-de-Seguey, 33000  
BORDEAUX  
www.duphil-pruvost-avocats.com

**MAISON LOUIS VINS**  
Société à Responsabilité limitée  
au capital de 20.000 €  
Siège Social : 6 rue de Belfort,  
Bat. E5, Appt 13, 33600 PESSAC  
RCS BORDEAUX 830 669 370

**AVIS DE TRANSFERT DE  
SIÈGE SOCIAL**

Suivant un PV de l'associé unique en date du 17 mai 2022, il a été décidé de transférer le siège social situé, 6 rue de Belfort, Bat. E5, Appt 13, 33600 PESSAC, à l'adresse suivante, 4 Allée des Cygnes, 33600 PESSAC, avec effet immédiat. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Bordeaux  
22EJ13970

**NOODLE SHOP**  
Société à Responsabilité  
Limitée  
Capital : 5.000,00 euros  
Siège social : 80, Rue Chevalier,  
Appartement 104  
33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX N° 522 593  
292

Aux termes d'un procès-verbal de décision d'Associé Unique en date du 24 mai 2022, il résulte que :

Il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 24 mai 2022.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

- Restauration traditionnelle, vente à emporter

Nouvelle mention :

- La prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans toutes sociétés françaises et étrangères, ainsi que toutes activités liées à la gestion de ces participations ;

- L'exercice de mandats sociaux au bénéfice de ses filiales ou de Sociétés tierces ;

- L'assistance et le conseil en matière juridique, économique et financière ainsi que des prestations de management d'entreprise dans toutes sociétés françaises et étrangères et notamment celles dans lesquelles elle détient des participations ;

- L'apport d'affaires dans tous domaines ;

Il résulte également que :

- le siège social a été transféré à compter du 24 mai 2022 du : 11, Rue des Piliers de Tutelle - 33000 BORDEAUX

au :

80, Rue Chevalier, Appartement 104 - 33000 BORDEAUX. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX Pour avis.  
22EJ13983



12 place de la Bourse  
33000 BORDEAUX  
Tél : 05.57.10.05.50

**ATELIERS BORDELAIS DE  
CONSTRUCTIONS  
D'EQUIPEMENTS  
ELECTRIQUES**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 27.943,39 €  
Siège social : 9 rue Joseph  
Bonnet - ZI de Queyrie Nord -  
33100 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 472 202 852

**NON RENOUELEMENT  
DU MANDAT DE  
COMMISSAIRE AUX  
COMPTES**

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 29.03.2022, il a été décidé, après avoir pris connaissance des dispositions de la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 dite Loi Pacte, et en application de celles-ci, de ne pas procéder au renouvellement ni au remplacement du Cabinet C.P.B. nommé par décision de l'assemblée générale du 17.12.2015, aux fonctions de Commissaire aux comptes, et a été constaté en conséquence l'échéance de son mandat.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis.  
22EJ14102

Etude de Maître Bruno  
**CARMENT, Notaire associé,**  
à ARES (Gironde),  
Notaire 87, Rue du Général de Gaulle

**AVIS DE MODIFICATION**

Suivant acte reçu par Maître Bruno CARMENT, Notaire associé de la société à responsabilité limitée à associé unique « BRUNO CARMENT » titulaire d'un office notarial à la résidence d'ARES, (Gironde), 87, Rue du Général de Gaulle, le 27 octobre 2020, a été constituée une société civile immobilière dénommée 4 ICB.

Suite à la donation de parts sociales suivant acte reçu par Maître Henri CARMENT, Notaire au sein de la société à responsabilité limitée à associé unique « BRUNO CARMENT » titulaire d'un office notarial à la résidence d'ARES, (Gironde), 87, Rue du Général de Gaulle, le 24 mai 2022, l'article 7 des statuts relatif au capital social a été modifié.

L'ancien capital social est de : cent euros (100,00 eur).

Il est divisé en 100 parts, de UN EURO (1,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

Monsieur Stéphane STASZAK à concurrence de 55 parts, portant les numéros 1 à 55, en rémunération de son apport en numéraire.

Madame Colette STASZAK à concurrence de 40 parts, portant les numéros 56 à 95, en rémunération de son apport en numéraire.

Madame Clara STASZAK à concurrence de 5 parts, portant les numéros 96 à 100, en rémunération de son apport en numéraire.

Suite à l'acte de donation de parts sociales reçu par Maître CARMENT, Notaire à ARES (Gironde), le 24 mai 2022, la répartition des parts s'effectue comme suit :

Il est divisé en 100 parts, de UN EURO (1,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés, savoir :

-Monsieur Stéphane STASZAK à concurrence de 55 parts en usufruit, portant les numéros 1 à 55, en rémunération de son apport en numéraire.

-Madame Colette STASZAK à concurrence de 40 parts en usufruit, portant les numéros 56 à 95, en rémunération de son apport en numéraire.

-Madame Clara STASZAK à concurrence de :

-5 parts en pleine propriété, portant les numéros 96 à 100, en rémunération de son apport en numéraire.

-55 parts en nue-propriété, portant les numéros 1 à 55.

-40 parts en nue-propriété, portant les numéros 56 à 95.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
Le notaire.

22EJ13993

**LOC-SB**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
50 passage de Tréty,  
33240 ST ANDRE DE CUBZAC  
877 851 360 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 01 mai 2022, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de Terrassement, assainissement, récupération des eaux pluviales, création d'allées, empierrage, bordures, terrasses caillebotis, dallages et généralement tous travaux d'aménagements extérieurs. Egalement achat -revente de matériaux et matériels de Travaux Publics et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS  
Le Président  
22EJ14017

**LE BALANCIER**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 11 rue Ausone  
33000 BORDEAUX  
853 478 477 RCS Bordeaux

## AVIS

Aux termes d'une décision en date du 10/05/2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, le président  
22EJ14030

**3CG SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1.000 EUROS.** SIEGE SOCIAL : BORDEAUX (33200). 6, IMPASSE DE LESTONNAT 852 324 565 R.C.S. BORDEAUX. Aux termes d'une décision en date du 20 mai 2022, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour Avis, Le Président.  
22EJ14031



Cabinet **ML FARGEAUD**  
Société d'Expertise Comptable

**SARL D'OPTIMISATION DES ASSURANCES**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros  
En cours de transfert de siège social  
520.468.141 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Le 24 mai 2022, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 39 bis Cours de l'Yser 33800 BORDEAUX au 9 rue de Condé, Bureau 3, 33000 BORDEAUX, à compter du 1er juin 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance  
22EJ14034

## OBVY

**Société par actions simplifiée**  
au capital de 147 170 euros  
Siège social : 9 rue André  
Darbon 33300 BORDEAUX  
830 703 658 RCS BORDEAUX

Suivant décisions unanimes de la collectivité des actionnaires du 28 avril 2022 (décision) et du 4 mai 2022 (constat), le capital social de la Société a été augmenté de 8 180 euros par émission de 818 actions de préférence sans DPS. L'article 8 des statuts relatif au capital social a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Capital de 138 990 euros ;

Nouvelle mention : Capital de 147 710 euros.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,  
22EJ14045

**LAZAREME SAS** au capital de 1.000€  
Siège social : 144 AVENUE CHARLES DE GAULLE 33520 BRUGES 884 820 309 RCS de BORDEAUX Le 31/12/2021, le Président a décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Modification au RCS de BORDEAUX.  
22EJ13996

**LIANGE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 21, rue Foy  
2TER COURS XAVIER  
ARNOZAN 33000 BORDEAUX  
849 532 973 RCS BORDEAUX

## MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes d'une délibération en date du 25/05/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de :

- modifier l'objet social lequel comprend notamment l'activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- nommé à compter de ce jour M. Thomas DARNAUZAN demeurant 135, rue Frère 33000 BORDEAUX, en qualité de Président en remplacement de M. Ludovic LEBARD, démissionnaire.

POUR AVIS  
Le Président  
22EJ14054

**AUTOCITO**  
Société par Actions Simplifiée à associé unique  
au capital de 10 000 euros  
Siège Social : 99 Rue de Langlet  
33320 - EYSINES  
888 243 110 RCS Bordeaux

## TRANSFERT DE SIÈGE

L'associée unique par décision en date du 24/05/2022 a décidé de transférer le siège social du 99 Rue de Langlet (33320) EYSINES à Parc d'activité les Magnadas, Cellule 5 - 9 Rue des Terres (51420) CERNAY LES REIMS à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

RCS Bordeaux, le Président  
22EJ14079

**H.P.L**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 960 000 euros  
Siège social :  
LES BIGOUSSIES  
24190 SAINT-ANDRE-DE-DOUBLE  
437 580 970 RCS PERIGUEUX

## TRANSFERT

Aux termes d'une délibération en date du 24 JANVIER 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée H.P.L a décidé de transférer le siège social du LES BIGOUSSIES, 24190 SAINT-ANDRE-DE-DOUBLE au 33 rue Breau, 33200 BORDEAUX à compter du 24 janvier 2022, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX sous le numéro 437580970 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Gérance : Monsieur Luc ESPAILLARD, demeurant 33 rue Breau - 33200 BORDEAUX  
22EJ14090



SCP CHEPEAU, LUMEAU  
& Associés  
Avocats à la Cour  
148, cours du Médoc  
33300 BORDEAUX

Par Assemblée Générale du 24/05/2022, les associés de la société FINANCIERE WATT, SAS au capital de 125.187.000 €, siège social situé 14, rue Galilée - 33600 PESSAC, 839 312 386 RCS BORDEAUX, ont constaté le remplacement de la société MAZARS FIGEOR par la société MAZARS, domiciliée 61, quai de Paludate - 33800 BORDEAUX, en qualité de commissaire aux comptes titulaire.  
22EJ14094

**FERMAN**  
Société civile immobilière au capital de 304,00 €,  
Siège : 2 Impasse Nationale  
SAINT ANDRE DE CUBZAC  
(33240),  
438 318 131 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 15 Avril 2022, les associés de la société dénommée FERMAN ont convenu de modifier le siège social situé 2 Impasse Nationale 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC, à compter du 14 Avril 2022, qui sera désormais situé 1 rue du Maréchal Ferrant 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence et avis sera adressé au tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis La gérance  
22EJ14096

**SCI DE CARREYRE**  
Société civile immobilière  
Capital de 1372.04 €  
16 rue des giroles  
33510 ANDERNOS LES BAINS  
RCS DE BORDEAUX 353060528

Aux termes d'un acte reçu le 16 mai 2022 par Me Louis REVELEAU notaire à BORDEAUX (33000), 67 rue lecoq, les associés ont pris acte de la démission de Madame Armelle SAHUT de son mandat de gérante, ladite démission prenant effet le même jour, et ont décidé de nommer en qualité de gérante à compter de ce même jour, Madame Constance GORRY demeurant 3 avenue Emilien Barreyre 33950 LEGE CAP FERRET.

Mention sera faites au RCS de BORDEAUX

Pour avis  
22EJ14100

**SCI DU CENTRE**  
Société civile immobilière  
Capital de 152.45 €  
16 rue des giroles  
33510 ANDERNOS LES BAINS  
RCS DE BORDEAUX 379169030

Aux termes d'un acte reçu le 16 mai 2022 par Me Louis REVELEAU notaire à BORDEAUX (33000), 67 rue lecoq, les associés ont pris acte de la démission de Madame Armelle SAHUT de son mandat de gérante, ladite démission prenant effet le même jour, et ont décidé de nommer en qualité de gérante à compter de ce même jour, Madame Constance GORRY demeurant 3 avenue Emilien Barreyre 33950 LEGE CAP FERRET.

Mention sera faites au RCS de BORDEAUX

Pour avis  
22EJ14103



**SG OPTIQUE**  
SARL au capital de 4 000 euros  
Siège social : 8 AV De Verdun  
Centre Commercial  
Intermarche, 33610 CESTAS  
792 285 660 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFORMATION

Le 10/05/2022, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 10/05/2022, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à 4 000€. La Société CGPI, SARL au capital de 133834,19 € ayant son siège 8 Bis Avenue de Verdun 33610 Cestas, immatriculée 414 834 853 RCS BORDEAUX, est nommée Présidente de la Société sous sa nouvelle forme de SAS. Monsieur Charles GAUDARD, demeurant 10 Chemin de Guillaumbeau, 33850 LEOGNAN, gérant de la Société sous sa forme de SARL, est désormais désigné en qualité de représentant permanent de la SARL CGPI et est déléguataire du pouvoir de diriger, gérer et engager à titre habituel la SAS SG OPTIQUE à l'égard des tiers. Mention faite au RCS de BORDEAUX.  
Pour avis  
22EJ13924

**DHO CONSEILS**  
Société à Responsabilité Limitée au capital de 14 000 euros  
Siège Social : 33 Allées des Pimprenelles  
33610 - CESTAS  
453 007 643 R.C.S Bordeaux

## PERTE DU CAPITAL

Suivant délibération de l'AGEX du 19/04/2021, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code du commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

RCS Bordeaux. Pour avis, la gérance  
22EJ14134

**SCI SARE**  
Société civile immobilière  
Capital de 414 500,00 €  
16 rue des giroles  
33510 ANDERNOS LES BAINS  
RCS DE BORDEAUX 481687812

Aux termes d'un acte reçu le 16 mai 2022 par Me Louis REVELEAU notaire à BORDEAUX (33000), 67 rue lecoq, les associés ont pris acte de la démission de Madame Armelle SAHUT de son mandat de gérante, ladite démission prenant effet le même jour, et ont décidé de nommer en qualité de gérante à compter de ce même jour, Madame Constance GORRY demeurant 3 avenue Emilien Barreyre 33950 LEGE CAP FERRET.

Mention sera faites au RCS de BORDEAUX

Pour avis  
22EJ14122

**BEGLES ESTHETIQUE** Société par actions simplifiée eau capital de 8 000 euros Siège social : 7 rue Henri Potez, 31130 BALMA913 258 265 RCS TOULOUSE-31000 L'AGE du 19/05/2022 des associés de la société BEGLES ESTHETIQUE a décidé - de transférer le siège social du 7 rue Henri Potez, 31130 BALMA au Centre commercial Rives d'Arcins, 33130 BEGLES à compter du 19/05/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 913258265 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de BORDEAUX. - de nommer en qualité de Présidente en remplacement de Madame Wahiba BELDJILALI, démissionnaire, la société WB HOLDING, Société à responsabilité limitée au capital de 517 650 euros, ayant son siège social 2 place Saint-Etienne, 13 rue Fermat, 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 818 048 001 RCS TOULOUSE, Représentée par Madame Wahiba BELDJILALI, en sa qualité de gérante. L'article 42 des statuts a été supprimé. POUR AVIS Le Président  
22EJ14138

## SCI 2A

**Société Civile Immobilière au capital de 161.010 €**  
1 rue des Loges de la rue Pierre Brossolette 33230 COUTRAS  
RCS LIBOURNE 449.449.800

## MODIFICATION GERANCE

Suite au décès de Mme Laure Paulette CARTEAU née QUIBEL le 18 janvier 2022 à LIBOURNE, M. Jacques CARTEAU devient l'unique gérant de la société sans limitation de durée.  
22EJ14139

## JLBR

**Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €**  
Siège : 1 Quai Wilson Bâtiment C 33130 BEGLES  
829025782 RCS de BORDEAUX

Par décision des associés du 02/05/2022, il a été décidé de :

- prendre acte du départ du Gérant M. LACROIX Cyril démissionnaire.

Mention au RCS de BORDEAUX  
22EJ14141

## RESIDENTIAL GESTION

**SAS au capital de 5 000 euros**  
Siège social : 29 rue Lafaurie Monbadon, 33000 BORDEAUX  
879.868.735 RCS BORDEAUX

## NON DISSOLUTION

Le 30 octobre 2021 la collectivité des associés de la société RESIDENTIAL GESTION, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS Le Président  
22EJ14152

**LA SOCIETE AMICALE ET INTELLIGENTE LA SAI**, Société par Actions Simplifiée au capital de 21.978€, 18 Allée Marie Politzer 64200 BIARRITZ RCS BAYONNE 805 035 995 Aux termes de l'Assemblée Générale en date du 16 mai 2022, il a été pris acte de transférer le siège social de la société, à compter du 1er juin 2022 au 8 rue de Verdun 33110 LE BOUSCAT. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX et au RCS DE BAYONNE.

Président Monsieur Franck BOHIN, 8 rue de Verdun 33110 LE BOUSCAT.  
22EJ14168

**CHRISTOLI ET FILS**  
**SAS au capital de 1.000 €**  
Siège social : Domiciliée 9 rue Betbeder – Résidence Lafayette à Bordeaux (33200)  
Inscrite au RCS de Bordeaux sous le n° 889 260 741

## TRANSFERT DU SIÈGE + MODIFICATION DU PRÉSIDENT

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 01/05/2022, il a été décidé de :

- transférer le siège social au 5 Place Gambetta 33000 Bordeaux à compter du 01/05/2022.

- nommer la SAS FINANCIERE BELISAIRE, inscrite au RCS de BORDEAUX sous le n° 812 028 090, domiciliée au 5 place Gambetta à BORDEAUX comme nouveau Président, représentée par Mr Olivier RADANNE, en remplacement de Mr Olivier RADANNE, ancien président démissionnaire, à compter du 01/05/2022.

Les articles 4 et 19.1 ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

22EJ14144

Pour avis.

## KOEBEN

**SAS au capital de 40 000 €**  
Siège social : 84 Cours Héricart de Thury  
33120 ARCACHON  
813 780 285 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 22/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 34 rue Bouffard 33000 BORDEAUX à compter du 01/06/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ14203



www.groupepebsf.fr  
EXPERTISE COMPTABLE

## OSCAR HOMEMADE FOOD

**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €**  
Siège social : 21B Avenue de la Libération, 33110 LE BOUSCAT  
877 692 236 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 2 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter dudit jour :

- de remplacer la dénomination sociale OSCAR HOMEMADE FOOD par **BAM CANON**,

- de transférer le siège social du 21B Avenue de la Libération, 33110 LE BOUSCAT au 42 Rue de Tausia 33800 BORDEAUX

- d'étendre l'objet social à l'activité d'agence événementiel.

Les articles 2, 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS

Le Président  
22EJ14204



**VOXEL**  
Société d'Avocats  
29 Rue Robert Caumont  
Les Bureaux du Lac II  
Bâtiment S  
33300 Bordeaux  
Tél : 05 33 09 15 15  
www.voxel-avocats.fr

**SAS DE L'ISARE**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 euros**  
Siège social : 88 Boulevard de la plage - 33120 ARCACHON  
840 530 398 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 mai 2022, il résulte que Madame Isabelle PAILLAUGUE, exerçant les fonctions de Directrice Générale de la Société, a été nommée aux fonctions de Présidente de la Société, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société en remplacement de Monsieur Rémi TANNER, démissionnaire. Il n'a pas été procédé à son remplacement aux fonctions de Directrice Générale.

POUR AVIS, La Présidente.  
22EJ14211

## SOCIÉTÉ CPR RENOVATION

**Société par actions simplifiée, au capital de 1 500 €**  
Siège social 81 Boulevard Pierre 1er, 33110 LE BOUSCAT  
Numéro d'identification  
910 755 669 RCS de BORDEAUX

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 25/05/2022, il résulte la révocation du président, Monsieur VALVERDE John né le 7 mai 1981 à Agen demeurant 4 impasse André Brisson 33440 Saint Louis de Montferand, et la nomination de Monsieur BERACOCHEA David né le 21 juin 1981 à Bayonne, demeurant 11 rue Clément Thomas 33500 Libourne en tant que nouveau président.

En conséquence l'article 14 des statuts est modifié comme suit : « Le président de la société est Monsieur David BERACOCHEA demeurant 11 rue Clément Thomas 33500 Libourne pour une durée indéterminée »

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la présidence  
22EJ14212



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**INVIDIA FAMILY OFFICE**  
**Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 €**  
porté à 250 000 euros  
Siège social : 7 Rue de la Benatte,  
33300 BORDEAUX  
881 118 434 RCS BORDEAUX

## MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

Le 30/12/2021, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 50 000 € par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 200 000 €

Nouvelle mention : Capital social : 250 000 €

22EJ14219

**SOFRACO DIGITAL** Société À Responsabilité Limitée au capital de 100 000,00 € Siège social : 46 rue de Tausia 33800 BORDEAUX 830 310 447 RCS BORDEAUX AVIS DE PUBLICITE LE- GALE D'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2022, il résulte que : - Monsieur Julien VIVIER demeurant 36 bis Rue Victor Hugo, 33140 VILLENAVE D'ORNON, a été nommé gérant, en remplacement de Monsieur Nicolas DUVIGNEAU LOBRE, gérant démissionnaire. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, le représentant légal.  
22EJ14195



Experts-comptables accompagnateurs  
des créateurs et repreneurs d'entreprises  
www.cocerto.fr

**SARL MAELYS AMEDEE**  
**au capital de 45 000 €**  
Siège social :

12, rue Richard Wagner - Parc du Château 33700 MERIGNAC  
790474142 RCS BORDEAUX

Par décision du 01/06/2022 l'associée unique a décidé de remplacer la dénomination sociale "MAELYS AMEDEE" par "TEAM BEAUTY NAILS", de supprimer le nom commercial et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.  
22EJ14375

**COLOMBE ET COMPAGNIE**  
**SAS au capital de 1.000 €**  
Siège social : 9 rue Jules

Betbeder – Résidence Lafayette  
33200 Bordeaux  
**Société inscrite au RCS de Bordeaux sous le n° 848 647 442**

## TRANSFERT DU SIÈGE + MODIFICATION DU PRÉSIDENT

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 01/05/2022, il a été décidé de :

- transférer le siège social au 5 Place Gambetta 33000 Bordeaux à compter du 01/05/2022.

- nommer la SAS FINANCIERE BELISAIRE, inscrite au RCS de BORDEAUX sous le n° 812 028 090, domiciliée au 5 place Gambetta à BORDEAUX comme nouveau Président, représentée par Mr Olivier RADANNE, en remplacement de Mr Olivier RADANNE, ancien président démissionnaire, à compter du 01/05/2022.

Les articles 4 et 19.1 ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

22EJ14143



19, avenue du Président  
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330  
33695 MERIGNAC CEDEX

Par décision d'une consultation par correspondance de la société SODIVAL - Société de Divertissements et Articles de Loisirs, SAS au capital de 7.821 489,54 €, 17 rue Archimède - 33700 MERIGNAC, 415 176 684 RCS BORDEAUX, en date du 12 mai 2022, le cabinet KPMG AUDIT SUD EST, 512 802 729 RCS Bordeaux, Commissaire aux comptes suppléant dont le mandat venait à expiration, n'a été ni renouvelé, ni remplacé, en application des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L823-1 du Code de commerce.  
22EJ14234

## CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance

Capital social de 1 074 625 500 euros  
Siège social : 1, Parvis Corto Maltese, 33000 Bordeaux cedex 353 821 028 RCS Bordeaux Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 055

En date du 19 avril 2022, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a nommé Madame Frédérique DESTAILLEUR (domiciliée 61 Route du Passage 56450 Saint-Armel), en qualité de nouvelle Présidente du Directoire, en remplacement de Monsieur Jérôme TERPEREAU (domicilié 162 Boulevard George V 33000 Bordeaux) dont la démission a pris effet le 31 mai 2022.

Ce mandat lui est confié à compter du 1er juin 2022 pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'au 5ème anniversaire de la nomination du Directoire en date du 25 avril 2018.

Pour avis

22EJ14233



## LYRYL

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 25 rue Trouche 33780 SOULAC SUR MER 521219733 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 11/05/2022, Mme Chanelle ST-AMOUR, demeurant 65 Rue de la Plage 33780 SOULAC SUR MER, a été nommée gérante en remplacement de Madame Lydie DAVID, démissionnaire.

Pour avis

22EJ14235



2AC AQUITAINE  
Société d'expertise comptable  
123 quai de Brazza - 33100 BORDEAUX  
05 56 48 81 40 - www.2acaquaine.fr

## ARNG CONSEIL

SAS au capital de 1 000 €  
3bis route de la Porte Brunet 33330 ST EMILION 835 126 897 RCS LIBOURNE

## TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision du Président du 23/05/2022, le siège social a été transféré au 3 Lieu-dit Bord, 33330 SAINT-EMILION. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

22EJ14238

## ADA

Société civile immobilière en cours de transformation en société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 18 chemin de Miayre 33650 MARTILLAC 882 279 979 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant délibération en date du 24 février 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Capital :

Ancienne mention : 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.

Nouvelle mention : 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune.

Dirigeants :

Ancienne mention : Gérant

Monsieur Atilla BAGCI, demeurant à 1 résidence des Millepertuis 33700 MERI-GNAC.

Nouvelles mentions :

Président :

Monsieur Atilla BAGCI, demeurant à 1 résidence des Millepertuis 33700 MERI-GNAC.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : entièrement libre, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis

La Gérance

22EJ14236

## DOMOFRANCE

Société anonyme HLM au capital de 59 272 717,14 euros  
Siège social : 110 avenue de la Jallère 33042 Bordeaux Cedex 458 204 963 R.C.S. Bordeaux

## DEPART DE DEUX ADMINISTRATRICES

Aux termes de l'AGO du 5 mai 2022 de DomoFrance, les mandats de Mesdames Catherine OTHABURU, et Anne VERDEAUX, administratrices, arrivés à échéance n'ont pas été renouvelés.

Mention au RCS de Bordeaux.

Pour avis

22EJ14258



5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr

## MEDOC BIOGAZ

SAS au capital de 450 000 €uros  
Siège social : 1 La Plaine du Jonc - 33112 SAINT LAURENT MEDOC  
RCS BORDEAUX 834 336 653

## AUGMENTATION CAPITAL SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 avril 2022, il a été décidé d'augmenter le capital social de 150 000 €uros pour être porté de 450 000 €uros à 600 000 €uros. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,

22EJ14297

## SOGECA BORDEAUX

68 avenue Jean Jaurès-33150 CENON  
05.57.77.90.00

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LE PETIT MOUSSE-Société Civile Immobilière au capital de 200.00 euros-Siège social : 45 rue Saint Bris-33140 VILLENAVE D'ORNON-443 967 062 RCS BORDEAUX- D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 9 mai 2022, il résulte que : - Le siège social a été transféré, à compter de ce jour, du 45 rue Saint Bris, 33140 VILLENAVE D'ORNON (Gironde), au 30 Bis Allée Clément Marot, 33470 GUJAN MESTRAS (Gironde).En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le représentant légal.

22EJ14288

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2022, il résulte que : - Le siège social a été transféré, à compter de ce jour, du 42 Route de Pauillac, 33340 LESPARRÉ-MEDOC (Gironde), au 6 rue des Hopalines, 17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER (CHARENTE-MARITIME).En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le représentant légal.

22EJ14306

## DOMOFRANCE

Société anonyme HLM au capital de 59 272 717,14 euros  
Siège social : 110, avenue de la Jallère 33042 Bordeaux Cedex 458 204 963 R.C.S. Bordeaux

## NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Le 5 mai 2022, l'AGO de DomoFrance, a nommé Mme Ingrid RIGEADE, de nationalité Française, née le 01/04/1972 à BOURGES (18), en qualité d'Administratrice de la Société, pour une durée de 3 ans venant à expiration lors de l'Assemblée Générale qui statuera en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, en remplacement de M. Christian IPUTCHA démissionnaire.

Mention au RCS de Bordeaux.

Pour avis

22EJ14257

SOGECA BORDEAUX-68 avenue Jean Jaurès-33150 CENON  
05.57.77.90.00

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BRISSAUD INVESTISSEMENT-Société Par Actions Simplifiée au capital de 800 100,00 euros-Siège social : 42 Route de Pauillac33340 LESPARRÉ-MEDOC-849 533 617 RCS BORDEAUX D'un procès-verbal de l'associé unique du 5 mai 2022, il résulte que : Le siège social a été transféré, à compter de ce jour, du 42 Route de Pauillac, 33 340 LESPARRÉ MEDOC (Gironde) au 6 rue des Hopalines, 17 420 SAINT-PALAIS-SUR-MER (Charente-Maritime). En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le représentant légal.

22EJ14301

LEGI AUDIT  
SARL AU CAPITAL DE 9 600 EUROS  
SIEGE SOCIAL : 29 AVENUE DE LA LIBERATION  
33440 AMBARES  
RCS BORDEAUX 500 219 787

## DEMISSION D'UN CO-GÉRANT

L'assemblée générale du 12 mai 2022 a pris acte de la démission de Francis GIULIARDI en qualité de co-gérant à compter du 12 mai 2022 et n'a pas procédé à son remplacement.

22EJ14279

SCR FINAQUI CAPITAL 2  
SAS au capital de 590.000 €  
Siège : CITE NUMERIQUE LOTISSEMENT B5 2 RUE MARC SANGNIER 58 Avenue Annunzio 33130 BEGLES  
752061523 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 31/05/2022, il a été décidé de proroger la durée de la société de 5 ans. Mention au RCS de BORDEAUX

22EJ14285

**SELARL AQUITAINE AVOCATS**  
Société d'avocats  
inscrite au Barreau de Bayonne  
Siège social : Espace Rive Gauche – 66  
allées Marines - 64100 BAYONNE

## BRASSERIE ARTISANALE MAD OCC

Société par actions simplifiée  
au capital de 3.000 euros

Siège social :  
30 avenue de la Gare  
33460 MACAU  
RCS BORDEAUX  
n° 830 900 650

Par AGE du 19 mai 2022 et par décisions de Président du 30 mai 2022, il a été décidé et constaté l'augmentation du capital social de 3.000 € à 11.000 € par apport en numéraire. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

22EJ14337

Par AGE du 14/12/2021 de la société **ADAM SAS** ayant son siège social à 33000 Bordeaux, 125 bis, cours Victor Hugo, RCS BORDEAUX 837 704 766, il a été pris acte de la démission de M. Lotfi Jebouai, de ses fonctions de Président, à compter de cette date, et Mr Hakim Kobtane, demeurant à 33000 Bordeaux, 14 bis, rue de Chauffour, a été nommé en qualité de nouveau Président pour une durée illimitée.

Pour avis.

22EJ14322



**FIDUCIAIRE AQUITAINE**  
EXPERTISE COMPTABLE & JURIDIQUE

## MEMOIRE DE FRANCE

Société par actions simplifiée  
au capital de 2 000 euros

Siège social :  
166 chemin de l'Escarderie  
33141 VILLEGOUGE  
901 909 838 RCS LIBOURNE

## OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 21 avril 2022, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de "food truck", restauration traditionnelle ou rapide, à consommer sur place ou à emporter, vente de boissons sur place et à emporter, snack, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

22EJ14324



**SCP François PETGES & Stéphane PETGES**  
Notaires Associés  
230 rue du Juston  
40260 Castets-des-Landes

Aux termes d'une AGE du 31/05/2022, les associés de la **SC A.L.G.G.**, au capital de 1.524,49 €. Objet social : Acquisition de tous immeubles et leur gestion. Durée de la personne morale jusqu'au 12/08/2092, dont le siège est à Bordeaux (Gironde), 25 Allée de Tourny, immatriculée au RCS de Bordeaux, sous le N° 392 004 321, ont décidé de transférer le siège social au 1966 Route de l'Etang Blanc, à Seignosse (40510) à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Radiation au RCS de Bordeaux, et ré-immatriculation au RCS de Dax.

Pour insertion, Me Stéphane PETGES  
22EJ14327

**VDS CONSTRUCTION**  
SASU au capital de 1 000 €  
Siège social : 18 CHEMIN  
BARATEAU ZI LA LANDE  
33450 ST LOUBES  
848 456 653 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale du 16/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 6 AVENUE DU PIN FRANC 33370 YVRAC à compter du 16/05/2022.

L'article 04 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ14319



5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr

**EARL DUCOURT LE BOURNAC**  
Société civile au capital de 7 500 euros

Siège social : 258, Impasse du Bournac  
33540 SAUVETERRE DE GUYENNE  
RCS BORDEAUX 908 465 636

## AUGMENTATION CAPITAL SOCIAL

Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 mai 2022, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 7 500 € à la somme de 67 000 €. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

22EJ14341



Société d'Expertise Comptable  
ANDERNOS – LACANAU – LEGE CAP  
FERRET – PARENTIS – SALLES  
www.erecapurriel.fr

**LA MAISON D'ICI**  
SAS au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 75 Route de Bordeaux - Petit Piquey 33950  
LEGE-CAP-FERRET  
421 171 075 RCS BORDEAUX

Le 1er juin 2022, l'associée unique a nommé à effet du 1er juin 2022 à 0 H 00 :

- la SARL LES FLEURS DU BOULEVARD, sise 1 Boulevard de la République 33510 Andernos-les-Bains, Immatriculée 839 205 473 RCS BORDEAUX, en qualité de Présidente, en remplacement de Madame Valentine GERVOSON, démissionnaire à effet du 31 mai 2022.- Mr Jean-Medhi CAZAUBON, demeurant 9 Square du Moulin 33950 LEGE-CAP-FERRET, en qualité de Directeur Général.

Au 1er juin 2022, l'associée unique a également étendu l'objet social aux activités de « vente au détail de fleurs et végétaux et plus généralement toutes activités relevant d'une petite jardinerie » et modifié l'article 2 des statuts

Pour avis.

22EJ14342



**PEINTURE CONCEPT & JARDIN CONCEPT**  
SARL au capital de 4 000 €  
Siège social : 19 bis Avenue de l'Europe  
33290 LUDON MEDOC  
893 126 540 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 01/06/2022, l'AGE des associés de la SARL PEINTURE CONCEPT & JARDIN CONCEPT a décidé de transférer le siège social du 19 bis Avenue de l'Europe 33290 LUDON MEDOC au 26 rue André Doussé 33700 MERIGNAC à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

22EJ14344

**MAKE IT**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 50 000 euros  
Siège social :  
17 Avenue du Broustic  
33510 ANDERNOS-LES-BAINS  
821 564 317 RCS BORDEAUX

## NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 31/07/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

22EJ14346

**WEB DESIGN MARCHAND SAS** au capital de 10 440 € Siège social : 7-9 allée Haussmann 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 803 820 596 Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 10/03/2022, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 10 440 à 11 880 € à compter du 10/03/2022. Modification au RCS de BORDEAUX.

22EJ14354

**LE COMPTOIR DES NOUVEAUX FROMAGERS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 8 000 euros  
Siège social : 15 Avenue de Chavailles – Les Bureaux du Lac  
33520 BRUGES  
435 245 303 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 20 mai 2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 15 Avenue de Chavailles, Les Bureaux du Lac – 33520 BRUGES au 46 Bis Rue de la Pompe au Bréteil – 33320 EYSINES à compter du 06 juin 2022 et de modifier en conséquence l'article 6 des statuts.

Pour avis

La Présidente

22EJ14372

**SARL SAINT REMI**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 7 622,45 euros  
Siège social :  
69-71, rue saint rémi  
33000 BORDEAUX  
344651583 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une Assemblée en date du 22 avril 2022, il a été décidé de transférer le siège social du 69-71, rue saint rémi, 33000 BORDEAUX au 10 Route de Camarsac 33370 LOUPES à compter du jour de l'Assemblée, et de modifier en conséquence les statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

22EJ14365

**PARETHEGUI**  
Société civile immobilière  
au capital de 243 918,40 euros  
Siège social :  
69, rue saint rémi  
33000 BORDEAUX  
423775816 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une Assemblée en date du 25 Avril 2022, il a été décidé de transférer le siège social du 69, rue saint rémi, 33000 BORDEAUX au 10 Route de Camarsac 33370 LOUPES à compter du jour de l'Assemblée, et de modifier en conséquence les statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

22EJ14366



**Cabinet d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes**  
9 rue Théodore Blanc -  
33049 Bordeaux Cedex  
6 route de Bordeaux -  
33340 Lesparre Médoc  
32 Avenue de Taussat -  
33510 Andernos les Bains  
Tél : 05.56.69.81.26 – Fax : 05.56.69.81.19  
cab-bordeaux@cab.experts-comptables.fr

## ASSURANCES CONSEIL & GESTION

Société à responsabilité limitée  
au capital de 8 000 euros  
Siège social : 124 Avenue de L'hippodrome 33320 EYSINES  
RCS BORDEAUX 422969717

Aux termes d'une décision en date du 1er mai 2022, la gérance de la société à responsabilité limitée ASSURANCES CONSEIL & GESTION a décidé de transférer le siège social du 124 Avenue de L'hippodrome, 33320 EYSINES au 5 Bis Avenue Roger Lapebie 33140 VILLENAVE D'ORNON à compter du 1er mai 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

22EJ14355

## DISSOLUTIONS

**LJ CONSULTING, SARL** à associé unique au capital de 1 000 euros, 82 Route du Moulin – 33950 LEGE-CAP-FERRET, 832 446 793 RCS BORDEAUX. Par décision du 31/12/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2021 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Monsieur JAUBERT Louis, demeurant 82 Route du Moulin – 33950 LEGE-CAP-FERRET. Tous actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés au siège social de la liquidation. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au siège social. Mention au RCS de BORDEAUX.

22EJ12633

**DP EST CONSEIL SAS** au capital de 1 000 €  
Siège social : 4 RUE MARCONI  
57075 METZ  
894 279 033 RCS METZ

## DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 01/04/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 01/04/2022, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Nabil TAROUZIT demeurant 1 BOUCLE DE LA CERISAIE, 57290 FAMECK avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1 BOUCLE DE LA CERISAIE 57290 FAMECK adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Grande Instance de METZ.

Mention en sera faite au RCS de METZ.  
22EJ13156

**AUREA PATRIMOINE SARL** en liquidation au capital de 10 000 euros  
Siège social et Siège de liquidation: 30 Ter rue Camille Goillot, 33700 MERIGNAC  
535.298.020 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Michel BAILAN, demeurant 30 Ter rue Camille Goillot, 33700 MERIGNAC pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 30ter rue Camille Goillot 33700 MERIGNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur  
22EJ13969

## HOTELLERIE ROSSIGNOL/ LIBERTY

**SARL** en liquidation au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 107, rue de la Pelouse de Douet, 33000 BORDEAUX  
Siège de liquidation : 19 rue Victor Hugo, 64000 PAU,  
392.489.423 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 mai 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Michel ROSSIGNOL, demeurant 19 rue Victor Hugo, 64000 PAU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est situé 19 rue Victor Hugo, 64000 PAU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur  
22EJ14128

## LE PEUGUE

**Société civile immobilière en liquidation**  
Au capital de 217 500 euros  
Siège social : ARCACHON  
33120 3 boulevard de l'Océan  
Siège de liquidation : 3 boulevard de l'Océan  
33120 ARCACHON  
378 997 720 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 mars 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14 mars 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Marcel LEFRANCOIS, demeurant 3 boulevard de l'Océan 33120 ARCACHON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 boulevard de l'Océan 33120 ARCACHON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur  
22EJ14093

« **DUGUET FRERES** »  
**SARL** au capital de 2 000 Euros  
Siège social :  
4 bis, rue du 8 Mai 1945  
33590 SAINT VIVIE DE MEDOC  
850 595 737 RCS BORDEAUX

Au terme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 Mai 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Mai 2022 et sa mise en liquidation.

L'assemblée Générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Mikael DUGUET, demeurant 20, rue Mirambeau Lotissement Les Peupliers 33590 SAINT VIVIE DE MEDOC, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 4 bis, rue du 8 Mai 1945 33590 SAINT VIVIE DE MEDOC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux

Pour Avis,  
22EJ14351

SCI HUGO  
SCI

**SCI** au capital de 200 €  
Siège social : 21 LASSERRE  
33190 FONTET  
839 540 226 RCS BORDEAUX

## DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 31/03/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/03/2022, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Serge BLASCO demeurant 768 rue du Vieux Lavoir, 33190 FONTET avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 21 LASSERRE 33190 FONTET adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ14055

## SCV 33

**SAS** au capital de 1 000 €  
Siège social : 40 RUE PIERRE DE COUBERTIN  
33700 MERIGNAC  
884 163 809 RCS BORDEAUX

## DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 20/05/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 20/06/2022, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Mme Sylvie MILLEPIED demeurant 40 RUE PIERRE DE COUBERTIN, 33700 MERIGNAC avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 40 RUE PIERRE DE COUBERTIN 33700 MERIGNAC adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ14223

**Exco**  
Fertilisateurs d'Entreprises  
174 avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tel : 05 56 12 41 41

## LES MOMES

**Société à Responsabilité Limitée en liquidation**  
au capital de 5 000 euros  
Siège social :  
53 Avenue de la Libération  
33360 LATRESNE  
Siège de liquidation :  
12 Rue de Croix Marron  
33360 LATRESNE  
883 062 606 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mai 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mme Stéphanie GUIOT, demeurant 12 Rue de Croix Marron 33360 LATRESNE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 12 Rue de Croix Marron - 33360 LATRESNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Tribunal de commerce compétent Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

22EJ14358

## AVIS DE DISSOLUTION

Le 30 avril 2022, les associés de **THES DES BRUMES, SARL** en liquidation au capital de 5.000 €, 3 rue Montbazou, 33000 BORDEAUX, 828 016 402 RCS BORDEAUX, ont décidé la dissolution anticipée de la société et nommé liquidateur Jean-François CORBIN. Le siège de la liquidation est 155 allée Hippolyte Taine, 74290 MENTHON SAINT BERNARD. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis

22EJ14227

**PGT CONSULTING** Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 3 000 euros Siège social : 23 rue pasteur, 33110 LE BOUSCAT Siège de liquidation : 23 rue pasteur, 33110 LE BOUSCAT 903 242 014 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 31/05/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Pierre TOURNIS, demeurant 23 rue pasteur, 33110 LE BOUSCAT, ancien Président de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 23 rue pasteur, 33110 LE BOUSCAT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

22EJ14243



DUPHIL-PRUVOST  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

SERLAR DUPHIL-PRUVOST AVOCATS  
127, Rue de la Croix-de-Seguey,  
33000 BORDEAUX  
www.duphil-pruvost-avocats.com

## L'ANGE INVEST

Société à responsabilité limitée  
en liquidation

Au capital de 1.000 euros  
Siège social : 8 rue Jean Moulin  
33310 LORMONT  
RCS BORDEAUX 900 466 053

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société L'ANGE INVEST à compter du 31 mai 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel suite à l'expiration du contrat de location-gérance. Monsieur Hervé LANGE, demeurant 8 rue Jean Moulin, 33310 LORMONT, associé unique exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Jean Moulin 33310 LORMONT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
22EJ14237



Les Berges de l'Isle, 189 avenue Foch  
BP 104, 33500 Libourne  
05 57 51 70 53

## SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION DU CHATEAU DE L'INTENDANT

Société civile  
au capital de 15 244,90 euros  
Siège social : Lieu-dit  
L'Intendant  
33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU  
415 112 341 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 06/10/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 06/10/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Pierre MURATET demeurant Lieu-dit L'Intendant 33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Lieu-dit L'Intendant 33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur  
22EJ14225

## LA POISSONNERIE D'ARES

Société à Responsabilité  
Limitée

au capital de 10 000 €  
Siège social : 34, avenue du Port  
33740 ARES  
803 974 724 RCS BORDEAUX

L'AGE du 25/05/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société suivie de sa mise en liquidation.

- Liquidateur : David de Lamothe, demeurant 32 Rue Hautebelle - 33740 Arès a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Siège de la liquidation fixé au siège social.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,  
le liquidateur  
22EJ14304

**VAUBAN Société d'Avocats Holdi-parc III Parc Tertiaire de Lacroix 60200 COMPIEGNE VICTIAGO Société à Responsabilité Limitée en liquidation Capital : 2.000 Euros Siège social : 19 Rue Audubert 33300 BORDEAUX 483 328 472 R.C.S. BORDEAUX** Aux termes du procès-verbal des décisions collectives des Associés du 23 Mai 2022, il a été décidé de prononcer, par anticipation, la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour. Les fonctions de liquidateur sont remplies par Monsieur Sylvain PEREZ-RIMONT demeurant à BORDEAUX (33300) - 19 Rue Audubert ayant les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation. Le siège de liquidation est fixé à BORDEAUX (33300) 19, Rue Audubert, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux. Pour avis - Le Liquidateur  
22EJ13986

## SE 23

Société en nom collectif en  
liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 12 rue Mandron  
33000 BORDEAUX  
Siège de liquidation : 12 rue  
Mandron 33000 BORDEAUX  
841 646 680 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 décembre 2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur la société CJ INVESTISSEMENT, demeurant 12 rue Mandron - 33000 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 12 rue Mandron 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
22EJ14272

## LIQUIDATIONS

### SE 23

Société en nom collectif en  
liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 12 rue Mandron  
33000 BORDEAUX  
Siège de liquidation :  
12 rue Mandron - 33000  
BORDEAUX  
841 646 680 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 DECEMBRE 2019 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la société CJ INVESTISSEMENT, demeurant 12 rue Mandron - 33000 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
22EJ14274

### MF GROUP

SARL en liquidation  
Au capital de 1000 €  
Siège social et siège de  
liquidation : 5 Rue Poquelin  
Molière, 33000 BORDEAUX  
839 436 078 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 25 mai 2022 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Frédéric DEVISY, demeurant 21 Avenue des Etoiles 33115 PYLA SUR MER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur  
22EJ13961

### AUREA PATRIMOINE

SARL en liquidation  
Au capital de 10 000 euros  
Siège social et Siège de  
liquidation : 30 Ter rue Camille  
Goillot, 33700 MERIGNAC  
535.298.020 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2021 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Michel BAILLAN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur  
22EJ13975

**PRESTA EVENS**  
SAS en liquidation au capital de  
1 000 euros

Siège social et siège de  
liquidation : 5 chemin de  
Labatut, 33141 VILLEGOUGE  
842.801.474 RCS LIBOURNE

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 16 mai 2022, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation en date du 31 mars 2022, Monsieur Thierry QUELENNEC de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis - Le Liquidateur  
22EJ14302



Société d'Expertise Comptable  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac -  
Portets.  
www.a3caudit.com

### AUTHENTIC

SARL en liquidation au capital  
de 100 €  
Siège social : 17, allée des  
Francs - Appt 101  
33130 BEGLES  
Siège de liquidation : 17, allée  
des Francs - Appt 101  
33130 BEGLES  
881 833 198 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2021 au siège social de liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Mirsad MUSTAFA, demeurant 17, allée des Francs, Appt 101 33130 BEGLES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.  
22EJ14190

### LA PIZZ' A FRED

Société par actions simplifiée  
en liquidation  
Au capital de 500 euros  
Siège social : 73, route des  
Palues, 33450 ST LOUBES  
Siège de liquidation : 73, route  
des Palues, 33450 ST LOUBES  
850 695 321 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31/05/2022, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Frédéric DUTOYAT, demeurant 73, route des Palues, 33450 ST LOUBES de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur  
22EJ14250

**LJ CONSULTING**, Société à responsabilité limitée à associé unique en liquidation au capital de 1 000 euros, 82 Route du Moulin - 33950 LEAGE-CAP-FERRET, 832 446 793 RCS BORDEAUX. Par décision du 31 décembre 2021, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de la liquidation au 31 décembre 2021, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 décembre 2021. Mention au RCS de BORDEAUX 22EJ12636

**VAUBAN Société d'Avocats Holdi-parc III Parc Tertiaire de Lacroix C.S. 50229 60202 COMPIEGNE CEDEX** VICTIAGO Société à Responsabilité Limitée En liquidation Capital : 2.000 Euros Siège social : 19 Rue Audubert 33300 BORDEAUX 483 328 472 R.C.S. Bordeaux Aux termes du procès-verbal des décisions collectives des Associés du 23 Mai 2022, il a été approuvé les comptes définitifs de la liquidation après avoir entendu le rapport du liquidateur, Monsieur Sylvain PEREZ-RIMONT demeurant à Bordeaux (33300) - 19 rue Audubert, donné quitus de sa gestion, déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux. Pour avis - Le Liquidateur 22EJ14262

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **ROMRAISIN**.

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 7700 euros.

Siège social : 188 Avenue LOUIS BARTHOU, 33200 BORDEAUX.

445086895 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'AGE en date du 28 mai 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur David LESCHER demeurant 67 rue fatatina, 33200 Bordeaux et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du BORDEAUX.

Le liquidateur

22EJ14077

## CONVOCATIONS



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**O SORBET D'AMOUR**  
Société Anonyme  
au capital de 259 032,60 euros  
Siège social : 250, Avenue du  
Parc des Expositions  
33260 LA TESTE DE BUCH  
333 243 475 RCS BORDEAUX

## CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour le 21 juin 2022, à 10 h 30, Chez OLANO, ZA ACTIPOLIS 7, rue Louise Weiss 33610 CANEJAN, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 et quitus aux administrateurs,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Rapport spécial du Président du Conseil d'Administration sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,

- Renouvellement de mandats d'administrateurs,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :

- soit remettre une procuration à un autre actionnaire, à leur conjoint ou au partenaire avec lequel ils ont conclu un pacte civil de solidarité,

- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire,

- soit adresser à la Société un formulaire de vote par correspondance. Les actionnaires auront le droit de participer à l'assemblée sur simple justification de leur identité, dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte au troisième jour précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Les actionnaires peuvent se procurer une formule de procuration au siège social, ainsi qu'à l'adresse électronique suivante : info@sorbetdamour.fr. Un formulaire de vote par correspondance sera remis ou adressé, le cas échéant par courrier électronique, à tout actionnaire qui en fera la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par courrier électronique et la fera parvenir à la Société six jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée Générale.

Pour être pris en compte, le formulaire de vote par correspondance complété et signé doit parvenir au siège social trois jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale.

Toutefois, les formulaires électroniques de vote à distance peuvent être reçus par la Société jusqu'à la veille de la réunion de l'Assemblée Générale, au plus tard à 15 heures, heure de Paris. Les coordonnées du site Internet de la Société, auxquelles peuvent être envoyés les formulaires de vote à distance sont les suivantes : info@sorbetdamour.fr. Les questions écrites posées le cas échéant par les actionnaires au Conseil d'Administration et auxquelles il sera répondu au cours de l'assemblée doivent être envoyées au siège social par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président du Conseil d'Administration ou à l'adresse électronique suivante : info@sorbetdamour.fr, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale. Elles sont accompagnées d'une attestation d'inscription dans les comptes tenus par la Société.

Le Conseil d'Administration  
22EJ14155

## TERRE DE VIGNERONS UNION DE COOPERATIVES AGRICOLLES SIRET 318 869 294 VILLESEQUE 33420 SAINT VINCENT DE PERTIGNANS

Les Associés Coopérateurs de l'Union TERRE DE VIGNERONS sont invités à participer aux l'Assemblées Générales de TERRE DE VIGNERONS qui auront lieu :

**Mercredi 22 juin 2022 depuis le Siège de SAINT VINCENT DE PERTIGNANS**

**À 10 heures Assemblée Générale Ordinaire**

Avec l'ordre du jour suivant :

\* Lecture du rapport du Directoire et du Conseil de Surveillance

\* Présentation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021

\* Présentation des rapports des commissaires aux comptes

\* Présentation et vote des résolutions :

- Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés

- Quitus aux membres du Conseil de Surveillance

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

- Proposition d'affectation du solde du report à nouveau

- Approbation des conventions réglementées

- Constatation de la variation du capital social

- Fixation de l'enveloppe des indemnités des membres du Conseil de Surveillance

- Fixation de l'enveloppe de formation des membres du Conseil de Surveillance

- Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil de Surveillance

- Renouvellement des commissaires aux comptes

\* Questions diverses

**À 11 heures 30 Assemblée Générale Extraordinaire**

Avec l'ordre du jour suivant :

\* Modification des statuts

- Abandon de l'option « Directoire et Conseil de Surveillance »

- Administration de l'union Terre de Vignerons

- Nouvelle version des statuts

- Conseil d'Administration

\* Questions diverses

Les documents sociaux sont tenus à disposition des associés à partir du quinzième jour précédant les Assemblées Générales.

La Présidente, Céline WLOSTOWICER  
22EJ14332

**ÉNÉAL SA D'HLM**  
Au capital de 109 213 488 euros  
Siège social : 12, rue  
Chantecrit - CS62035 33071  
BORDEAUX cedex  
461 201 337 R.C.S. Bordeaux

## AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires d'Énéal, SA d'HLM sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le mardi 21 juin 2022 à 09 h 30 au siège social, 12 rue Chantecrit à Bordeaux, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**A titre ordinaire**

- Présentation du rapport gestion du conseil d'administration

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

- Lecture du rapport Général du Commissaire aux comptes

- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes

- Vote des résolutions

**A titre extraordinaire**

- Présentation du rapport du conseil d'administration sur l'augmentation du capital

- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes

- Vote des résolutions

Des formules de pouvoir et de vote par correspondance sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Le Conseil d'Administration.  
22EJ13977

**ALLIANCE FORÊTS BOIS**  
Société Coopérative Agricole à  
capital variable  
Agrément N° 11192  
Siège social :  
80-82 Route d'Arcachon  
Pierroton - 33610 CESTAS  
RCS BORDEAUX 534 770 268

## AVIS DE CONVOCATION

**Assemblée Générale Ordinaire**

Les délégués de sections d'ALLIANCE Forêts Bois, dont le siège social est situé 80-82 Route d'Arcachon - Pierroton - 33610 CESTAS, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le :

**Vendredi 24 juin 2022 à 9 heures 30**  
à l'**Auditorium du Crédit Agricole d'Aquitaine**

**106 Quai de Bacalan**  
**33300 BORDEAUX**

Ordre du jour :

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration

- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes

- Examen et Approbation des Comptes sociaux et Consolidés de l'exercice 2021

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice

- Approbation des conventions réglementées

- Constatation de la variation du capital social au cours de l'exercice

- Renouvellement des Administrateurs sortants

- Nomination des nouveaux Administrateurs

- Indemnisation du Conseil d'Administration

- Budget pour la formation des Administrateurs

- Questions diverses

- Pouvoirs pour les formalités

Le Conseil d'Administration  
22EJ14253

**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

**ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

**TÉL. 05 57 14 07 55**

**abonnement@echos-judiciaires.com**

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Olivier LASSERRE, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2ème arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 23 mai 2022, enregistré au SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX, le 25 mai 2022, Dossier 2022 00020151, référence 3304P61 2022 N 02628.

La Société dénommée **LA SIRENE**, Société par actions simplifiée dont le siège est à LA TESTE-DE-BUCH (33260), 32 rue Victor Hugo, identifiée au SIREN sous le numéro 821880788 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A cédé à la Société dénommée **BLACK BEARS**, Société à responsabilité limitée dont le siège est à LA TESTE-DE-BUCH (33260), 32 rue Victor Hugo, identifiée au SIREN sous le numéro 911583490 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Le fonds de commerce de pizzeria, snack, sandwicherie, salades, boissons à emporter, livraison à domicile sis à LA TESTE DE BUCH (33260) 32 rue Victor Hugo, connu sous le nom commercial LA SIRENE et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 821880788,

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE

MILLE EUROS (50 000,00 EUR) s'appliquant aux éléments incorporels pour 43000,00 € et au matériel pour 7 000,00 €

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la

dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire,  
22EJ13979

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Caroline BLERIOT, Notaire à ANDERNOS-LES-BAINS(Gironde), 91 Boulevard de la République, le 9 mai 2022, enregistré à ARCACHON, le 13 mai 2022, 3304P61 2022N02418, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **EURL LE CIGALION**, dont le siège est à HOURTIN (33990) rue lieudit Hourtin, Port Est, identifiée au SIREN sous le numéro 448750505 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A la Société dénommée **AQUA-FOUDRE**, dont le siège est à LEGE-CAPFERRET (33950) 88 avenue du Docteur Henri Tempelier, identifiée au SIREN sous le numéro 418015443 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Un fonds de commerce de restaurant sis à ARES, 30 rue du XIV juillet, connu sous le nom commercial L'OLIVIER.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 70.000 €

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'étude où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire,  
22EJ14087

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Louis RÉVELEAU, de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Dominique PETIT, Louis RÉVELEAU et Émilie MATHIEU », titulaire d'un office notarial à BORDEAUX (33000), 67 rue Lecoq, le 17 mai 2022, enregistré à SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX, le 20 mai 2022, Dossier 2022 00019836 référence 3304P61 2022 N02582, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SARL CAMIAC**, dont le siège est à CREON (33670) D 121 route de la Forêt, identifiée au SIREN sous le numéro 424377331 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A :

La Société dénommée **CHATEAU CAMIAC**, dont le siège est à CAMIAC-ET-SAINT-DENIS (33420) Château Camiac 68 A La Réole, identifiée au SIREN sous le numéro 912.996.949 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE.

Désignation du fonds : fonds de commerce d'hôtel sis à CAMIAC ET SAINT DENIS (33240) lieudit La Réole, connu sous le nom commercial CHATEAU CAMIAC.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUINZE MILLE CENT QUATRE-VINGT-CINQ EUROS (15 185,00 EUR), savoir :

- Éléments incorporels pour MILLE NEUF CENT CINQUANTE-SEPT EUROS (1 957,00 EUR)

- Matériel pour TREIZE MILLE DEUX CENT VINGT-HUIT EUROS (13 228,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire,  
22EJ14309

## LOCATIONS GÉRANCES



## HOURCAUX

**SARL au capital de 7 622,45 €**  
**Siège : 37, route de Bordeaux -**  
**Lieudit Cassy, 33138 LANTON**  
**384 176 434 RCS BORDEAUX**

La location gérance consentie par Monsieur Christophe HOURCAUX, exerçant la profession de négociant de sables, graviers et location de matériel, demeurant 37 route de Bordeaux, Lieudit Cassy 33138 LANTON

à La société HOURCAUX, SARL au capital de 7 622,45€, dont le siège social est 37 route de Bordeaux, Lieudit Cassy 33138 LANTON, immatriculée au RCS de BORDEAUX, sous le n° 384 176 434, suivant acte SSP en date à LANTON du 05/12/1991

du fonds de commerce de négoce de sables, graviers et location de matériel, situé à 37 route de Bordeaux, Lieudit Cassy 33138 LANTON connu sous le nom de "HOURCAUX", a pris fin le 31/12/2021 par résiliation amiable.

Pour avis,  
22EJ14218

## DEBUT DE LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous-seing privé en date à Valence du 1er juin 2022,

La société **RESEAUX SOLUTIONS SERVICES**, SAS au capital de 500 000 € ayant son siège social 33 avenue Magudas 33185 LE HAILLAN, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 392 778 684,

A donné en location gérance à :

La société **KOESIO AQUITAINE**, SAS au capital de 1 739 704,50 € ayant son siège social 13 avenue des Mondaults 33270 FLOIRAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 399 252 014,

Un fonds de commerce d'achat vente et services pour tous systèmes de télécommunications d'informatique et de courants faibles sis et exploités Zone Techespace, 33 avenue Magudas 33185 LE HAILLAN pour une durée allant du 01/06/2022 au 31/05/2023, renouvelable par tacite reconduction.  
22EJ13995

Le contrat de location gérance du fonds de commerce de brasserie exploité 16 Rue Louis Beydts 33310 Lormont sous le numéro SIREN numéro 793 076 209 00014 qui avait été consenti le 5 août 2019 entre la société « **HUNKAR** » SARL au capital social de 1.000,00 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 793 076 209, ayant son siège social 16 rue Louis Beydts 33310 Lormont et la société « **BRAISE N'PEPPER** » SAS au capital de 500,00 euros dont le siège social est sis 16 Rue Louis Beydts 33310 Lormont inscrit au RCS de BORDEAUX sous le numéro 853 794 394, a été résiliée à l'échéance le 1er août 2020.

POUR AVIS  
22EJ14189

## RÉGIMES MATRIMONIAUX

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Céline LAGARDE, Notaire à TALENCE (33 400), 230 rue Peydavant, CRPCEN 33035, le 23 mai 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Gérard Henri Roger **MARQUE-PUCHEU**, retraité, et Madame Christianne Annik **VEZANT**, retraitée, demeurant ensemble à TALENCE (33400) 91 chemin de Suzon.

Monsieur est né à BAYONNE (64100) le 16 mars 1952,

Madame est née à LECTOURE (32700) le 7 mars 1950.

Mariés à la mairie de LIMOGES (87000) le 14 octobre 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire,  
22EJ14104



**DUTOUR - DE RUL - LACOSTE - PAGES**  
- **PELLET-LAVEVE - DANDIEU-REMIA - HUREL**,  
Notaires Associés  
20, rue Ferrère  
33000 Bordeaux

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sandrine PAGES, Notaire à BORDEAUX (33000), 20, rue Ferrère, CRPCEN 33016, le 31 mai 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Christian Jean-Michel Philippe **WEISLINGER**, retraité, et Madame Reine Dominique **KOUTCHINSKY**, retraitée, demeurant ensemble à BORDEAUX (33300) 75 Cours du Médoc, Résidence Les Millésimes, Bât. 1, appart. 201.

Monsieur est né à PARIS 18ÈME ARRONDISSEMENT (75018) le 4 septembre 1950,

Madame est née à PARIS 10ÈME ARRONDISSEMENT (75010) le 8 mai 1946.

Mariés à la mairie de PARIS 10ÈME ARRONDISSEMENT (75010) le 18 décembre 1971 sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.  
Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

22EJ14240

## AVIS

**MAITRE Florence LEBLOND,**  
NOTAIRE  
**ETUDE VINCENS de TAPOL,**  
**LEBLOND et JOUANDET**  
notaires associés

## AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe 4 novembre 2003, Madame Marie José **LEMARES-QUIER**, née à PARIS 07, le 28 octobre 1929, demeurant à SAINT JEAN D'ILLAC (33127), 562 rue du Crabey, célibataire, décédée à PESSAC, le 05 avril 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, suivant procès-verbal en date du 12 mai 2022, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 16 mai 2022.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Tristan GUILLOTIN, notaire au sein de l'office notarial THIBERGE NOTAIRES, 9 rue d'Astorg, 75008 PARIS, Notaire chargé du règlement de la succession.

22EJ14311

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016  
Suivant testament olographe en date du 12 novembre 2014,

**Monsieur Roger MARTINET**, en son vivant Retraité, demeurant à BLAYE (33390) EHPAD Les Jardins D'Iroises, 1 rue du Docteur Boutin.

Né à CLERMONT-FERRAND (63000), le 3 octobre 1940.

Veuf de Madame Annie ROUZIER et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à BLAYE (33390) (FRANCE), le 19 mars 2017.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valentine SCHRAMECK MONTEBELLO,

Notaire à FLOIRAC, 1 Avenue Pasteur, le 18 octobre 2017, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Valentine SCHRAMECK-MONTEBELLO, notaire à FLOIRAC (33270), référence CRPCEN : 33155, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis,  
Le Notaire  
22EJ14007

## RECTIFICATIFS



Société d'Expertise Comptable  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.  
www.a3caudit.com

## HOURCAUX

**SARL au capital de 7 622,45€**  
**Siège : 37, route de Bordeaux - Lieudit Cassy, 33138 LANTON 384 176 434 RCS BORDEAUX**

Rectificatif à l'annonce n° 22EJ14218 parue le 03/06/2022, concernant la société HOURCAUX, il a lieu de lire : "la location gérance consentie par Monsieur Philippe HOURCAUX" au lieu de "Monsieur Christophe HOURCAUX".  
22EJ14221

**POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

**ABONNEZ-VOUS !**

## RESEaux SOLUTIONS SERVICES

**Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros**  
**Siège social : Parc d'activités Techespaces – 10 rue Toussaint Catros**  
**33185 LE HAILLAN**  
**392 778 684 RCS BORDEAUX**

Dans une annonce légale parue aux Echos Judiciaires Girondins le 13 mai 2022, référencée n°22EJ11845, il était mentionné le transfert de siège social de la société au « Zone Techespace, 33 rue Magudas 33185 LE HAILLAN » alors qu'il fallait lire « Zone Techespace, 33 avenue Magudas 33185 LE HAILLAN ».  
22EJ14004

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 25 mai 2022)

**SARL MULTI-TRANSMISSION SERVICES**, 8 Rue Jacques Cassard, 33950 Lége-Cap-Ferret, RCS BORDEAUX 448 619 114. Remise en état, réparation et dépannage, toutes boîtes de vitesse, 4 roues, achat et vente de pièces, diagnostics et mise au point. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 mai 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302518267167

**SARL ISVA**, 2 Rue Charles Chaumet, 33680 Lacanau Océan, RCS BORDEAUX 750 916 843. Discothèque bar petite restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2021, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302518267170

**SARL ALIENOR DEVELOPPEMENT**, 18 Cours de Verdun, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 810 461 574. Prise de participations et d'intérêts, la gestion et intérêts dans toutes sociétés françaises et étrangères, ainsi que toutes activités liées à la gestion de Ces participations. l'assistance opérationnelle et le conseil en gestion ainsi qu'en matière économique, financière, et commerciale dans toutes sociétés. le conseil et l'assistance aux entreprises en matière d'organisation, d'information, de financement, de management, de communication interne ou externe et notamment en matière de gestion. l'animation du groupe avec facturation des prestations annexes. les activités financières au sein du pou des groupes qu'elle contrôle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 novembre 2020, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302518267179

**SAS AC'HANDI**, 7 Rue Sainte-Catherine, Cabinet Médical Communal, 33540 Sauveterre-De-Guyenne, RCS BORDEAUX 824 453 310. Organisme de service à la personne spécialisé dans l'accompagnement et le maintien à domicile des personnes ayant des troubles Neuro-Développementaux et Neurocognitifs, ainsi que du soutien à l'aide familial. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 mai 2022, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique

prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302518267187

**SARL L'HAIR D'UN REVE**, 189 Avenue Louis Barthou, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 824 755 789. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 mai 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302518267190

**SARL BOULANGERIE BOUSSENOT**, 120 Avenue Charles de Gaulle, 33260 La Teste-de-Buch, RCS BORDEAUX 829 210 079. Boulangerie, pâtisserie, traiteur, glacier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2021, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302518267193

**SAS PSO HABITAT**, Rue Robert Caumont Immeuble P, les Bureaux du Lac II, 33049 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 833 994 908. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 mai 2022, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302518267196

**SAS MULLER**, 2 Avenue du Professeur Vincent, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 848 703 336. La société a pour objet en France et dans tous pays : étude, concept, élaboration logistique et conseils en aménagements et équipements de locaux professionnels et privés ; maîtrise d'ouvrage, suivi de chantiers et coordination des corps d'état. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 décembre 2020, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302518267199

**SARL LES AIRIALES**, 22 le Bourg, 33113 Orignè, RCS BORDEAUX 881 393 730. Restauration traditionnelle, chambres d'hôtes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2021, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302518267202

**SAS NAMAYA FLEURS**, 59 Cours des Fossés, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 815 394 580. Ventes de fleurs compositions florales plantes funéraires décoration meubles déco accessoires graineterie jardinerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 mai 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302518267183

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 25 mai 2022)

**SARL JB DECO**, 8 Boulevard de l'Océan, 33115 Pyla-sur-Mer, RCS BOR-

DEAUX 803 407 642. Travaux de rénovation, de construction et de terrassement. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302518267176

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 25 mai 2022)

**SARLU FOURNIL DU MARCHÉ DE BASSENS**, 40 Avenue de Saint-Exupéry, 33530 Bassens, RCS BORDEAUX 482 016 433. Boulangerie pâtisserie confiserie viennoiserie chocolaterie. Jugement modifiant le plan de redressement.  
13302518211562

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 25 mai 2022)

**SAS ASAS SECURITY**, 9 Avenue de Virecourt, Numéro 3, 33370 Artigues Près Bordeaux, RCS BORDEAUX 802 731 703. Prévention sécurité. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire, et désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302518267173

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 25 mai 2022)

**SARL ONOPTIC**, 284 Cours Balguerie Stutenberg, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 809 925 662. La commercialisation de produits d'optique lunetterie et de produits ayant pour but la correction auditive. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.  
13302518211565

**SAS N.C. PERSPECTIVES**, 115 Avenue de Bordeaux, 33970 Lége Cap Ferret, RCS BORDEAUX 812 969 319. Réalisation d'études de marché, conseil et prospection foncière, achat, vente de tous biens immobiliers, mise en location de tous biens immobiliers, mise en location de tous biens immobiliers et gestion de Ces biens. Élaboration de schémas juridiques en vue d'opérations immobilières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.  
13302518211568

**SAS TENG**, 24 Cours de la Somme, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 841 396 542. Le financement, la propriété de restaurants de toute nature et de tous établissements se rapportant à la restauration et aux métiers de services. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.  
13302518211576

**SAS CICA.BASS'**, 25 Rue Denis Papin, 33510 Andernos-Les-Bains, RCS BORDEAUX 879 277 218. Coordination de soins et fournitures de dispositifs médicaux à domicile. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.  
13302518211579

**SAS COEUR DE VINS**, 7 Allée de Chartres, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 802 076 752. Négocier de vins, représentation et distribution de produits Viticoles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.  
13302518211571

**SARL GAUVAL**, 25 Avenue Saint-Arnaud, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 883 774 176. Agence commerciale en pro-

duits alimentaires et boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux.

13302518267205

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 31 mai 2022)

**SARL ENTREPRISE JOUNEAU**, la Lande, 33880 Baurech, RCS BORDEAUX 470 201 898. Serrurerie et construction métallique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452274

**RODRIGUES Marco**, 7 Gambetta, 33290 Blanquefort. Conseil En Systèmes Et Logiciels Informatiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452327

**MERCELOT Stéphane**, 107 Avenue de Maubuisson, 33121 Carcans, RCS BORDEAUX 482 821 246. Restaurant Pizzeria. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452280

**SARL AUDITS ET FORMATIONS SECURITE ROUTIERE (A.F.S.R.33)**, 519 Cours de la Libération, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 484 059 555. Le conseil, l'audit et la formation à la sécurité routière et au Risque routier sous quelque forme que ce soit. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452283

**SARL ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER**, 3 Rue de l'Avenir, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 499 036 036. Marchand de biens. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452286

**SARL CLENERGIE**, 14 Zone artisanale la Lagune, Route de Lalande Box N° 3, 33450 Montussan, RCS BORDEAUX 800 355 919. L'installation de pompes à chaleur isolation chauffage thermique traitement d'air et d'eau éolien chauffage radian traitement de couverture et de charpente électricité générale et industrielle couverture plomberie plâtrerie commerce de matériaux et équipements permettant d'améliorer la performance des bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452292

**SARL LE PORT DE LA LUNE**, 58-59 Quai de Paludate, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 803 040 328. Bar restaurant piano-bar. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452295

**SAS C-PROM**, 14 Zone Industrielle du Grand Chemin, 33370 Yvrac, RCS BORDEAUX 800 039 505. Tous travaux du bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452298

**SARL MIR**, Rue de Megret Résidence Crespy II Bât. 10 Apt 12, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 813 261 526. Maçonnerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452301

**SASU GLOBAL FRET EXPRESS**, 26 Avenue Gustave Eiffel, 33701 Mérignac Cedex, RCS BORDEAUX 839 950 649. Transporteur public, routier des marchandises, de loueur de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport des marchandises. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452304

**SARL DANIEL-PHYNEE CONSTRUCTION SARL**, 19 Rue du Commandant Cousteau, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 840 213 532. Travaux de maçonnerie générale gros œuvre du bâtiment. Jugement prononçant la clôture de

la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452307

**SAS SASU EFG BAT**, 11 Rue Galin, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 840 961 593. Peinture, vitrerie, plâtrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452310

**SA DONE HUI**, 74 Cours Aristide Briand, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 842 644 700. Produits permettant ou facilitant l'accès par l'utilisateur de téléphone mobile et autres supports numériques, à du contenu sous toutes ses formes : textes, musiques, vidéos, images. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452313

**SARL MG PIZZA**, 110 Bis Avenue Montaigne, 33160 Saint-Médard-En-Jalles, RCS BORDEAUX 847 679 271. Restauration de pizzeria, vente de pizzas sans boisson alcoolisées. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452316

**SAS E-SPACE IMMOBILIER**, 4b Rue Marcel Courregelongue, 33430 Bazas, RCS BORDEAUX 823 269 659. Transaction sur immeubles et fonds de commerce, conseils en gestion de patrimoine, courtage financier. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452319

**SAS FR VINS DIFFUSION**, 1 Rue de Saint-Laurent, 33440 Ambarès-Et-La-Grave, RCS BORDEAUX 794 894 188. Achat, vente et négoce de vins, animation commerciale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452322

**CHATENET Pierre, François-Xavier**, 3 les Fagnards, 33760 Martres, RM 341 258 812. Restauration Et Fabrication De Meubles Meublants, Fabrication De Menuiserie Bois. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452325

**SARL FC CONSULTANTS**, 43 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 348 545 963. Conseil en ressource humaine. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452277

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE METROPOLE

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 23 mai 2022)

**SAS LUDERIX INTERNATIONAL**, Rue de Versailles, 59650 Villeneuve-D'Ascq, RCS LILLE METROPOLE 310 635 347. Commerce de détail de jeux et jouets. Le Tribunal de Commerce de LILLE-METROPOLE a prononcé en date du 23/05/2022 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022/346 date de cessation des paiements le 06/05/2022, administrateur : SELARL FHB prise en la personne de Me BOURBOULOUX Helene 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine, SELAS BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES prise en la personne de Maître MIQUEL Laurent 119 rue Jacquemars Gielée 59000 Lille, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SCP BTSG prise en la personne de Maître Antoine BARTI 445 boulevard Gambetta Tour Mercure 6<sup>ème</sup> étage 59200 TOURCOING, SELARL PERIN BORKO-WIAK représentée par Maître Yvon PERIN 445 boulevard Gambetta Tour Mercure 8<sup>ème</sup> étage 59976 TOURCOING Cedex, et a ouvert une période d'observation expirant le 23/11/2022, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

13302518250124

## AVIS DE DÉPÔT D'ÉTAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions de l'article 625-1 et suivants et R 625-1 et suivants du Code de Commerce, l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Greffe pour les affaires suivantes :

Liquidation Judiciaire du 09/02/2022 **SAS SENTINEL BEE HIVE** 5 ALLEE DE TOURNY 33000 BORDEAUX N° greffe: 2021J00337 A - N° siren : 827575549

Liquidation Judiciaire du 06/04/2022 **SAS APS SECURITE** 29 RUE ROBERT CAUMONT 33300 BORDEAUX N° greffe: 2021J00367 D - N° siren : 812023158 -

Liquidation Judiciaire du 01/12/2021 **SAS SECMAT 9 RUE MONTGOLFIER** - 33700 MERIGNAC N° greffe : 2021J 00428 A - N° siren : 850181272

Liquidation Judiciaire du 01/12/2021 **Monsieur JACKIE REINARD** 2 LE BOURG 33190 CASSEUIL N° greffe : 2021J 00458 A - N° siren : 827893330

Liquidation Simplifiée du 20/04/2022 **SARL EMO BTP** 22 IMPASSE ELINA SILVAN 33800 BORDEAUX N° greffe : 2021 J 00551 D - N° siren : 809931637

Liquidation Judiciaire du 23/03/2022 **SARL LE FILS DU BOUTICHER BORDEAUX** 72 RUE DE L'ECOLE NORMALE 33200 BORDEAUX N° greffe : 2022 j 00040 A - N° siren : 529095929

Liquidation Judiciaire du 09/02/2022 **SARL ARNAUD BARDIN TELECOMMUNICATIONS** 1 CHEMIN DE RIBOUTET 33670 CREON N° greffe : 2022 J00088 RP - N° siren : 829450184

Liquidation Simplifiée du 16/02/2022 **SARL 2BE** 17-19 PLACE JEAN CAYROL 33300 BORDEAUX N° greffe : 2022J00103 D - N° siren : 790094270

Liquidation Simplifiée du 16/02/2022 **SASU KOUZU KOLE** 18 LASSUS 33410 RIONS N° greffe : 2022J00104 D - N° siren : 829450188

Liquidation Simplifiée du 16/02/2022 **SARL MILLES CHOSES** 1 PLACE DE L'EGLISE 33112 SAINT-LAURENT-MEDOC N° greffe : 2022J00111 D - N° siren : 512979105

Liquidation Judiciaire du 23/02/2022 **SAS DASG-INDUSTRIEL** 21 RUE DU PROF P. DANG 33300 BORDEAUX N° greffe : 2022J 00121 D - N° siren : 518759162

Liquidation Judiciaire du 02/03/2022 **SARL KF DEVELOPPEMENT** 37 RUE ESPRIT DES LOIS 33000 BORDEAUX N° greffe : 2022J00126 A - N° siren : 491876819

Liquidation Judiciaire du 02/03/2022 **SARL SOL M** 306 ALLEE DES CANTINES 33127 SAINT-JEAN-D'ILLAC N° greffe : 2022 j00136 D - N° siren : 811331685

Liquidation Simplifiée du 02/03/2022 **EURL AGUADO** 10 CHEMIN DES TAMBOURINS 33880 SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX N° greffe : 2022J00137 D - N° siren : 530527720

Liquidation Judiciaire du 09/03/2022 **SAS MELODY** 8 AV DE L'HIPPODROME 33110 LE BOUSCAT N° greffe : 2022J00148 D - N° siren : 842305476

Liquidation Simplifiée du 09/03/2022 **SAS PRUNE** 7 ALLEE DE CHARTRES 33000 BORDEAUX N° greffe : 2022J00152 D - N° siren : 840057319

Liquidation Judiciaire du 16/03/2022 **SAS CIOBELEC** 12 AVENUE DU PERIGORD 33370 TRESSES N° greffe : 2022J 00168 D - N° siren : 522396472

Liquidation Simplifiée du 23/03/2022 **SARL HAIR FAMILY** 4-6 CRS DE L'INTENDANCE 33000 BORDEAUX N° greffe : 2022J00184 D - N° siren : 521388728

Liquidation Simplifiée du 23/03/2022 **SAS INTERVENTION SECURITE DES 2 RIVES** 21 A CHEMIN DE CAVERNES 33450 SAINT-LOUBES N° greffe : 2022J00188 D - N° siren : 830138137

Liquidation Simplifiée du 30/03/2022 **SARL UNIKECO** 10 avenue Roger Lapeble 33140 VILLENAVE-D'ORNON N° greffe : 2022J00201 D - N° siren : 522866474

Liquidation Simplifiée du 13/04/2022 **SAS BROTHER & CO** 51 rue Lucien Faure 33000 BORDEAUX N° greffe : 2022 J00225 R - N° siren : 835331661

Liquidation Judiciaire du 13/04/2022 **SARL(AU) O'CLOCK MESSAGERIE** 29 RUE ANDRE PUJOL 33600 PESSAC N° greffe : 2022J00235 D - N° siren : 877814707

La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article L625-1 du Code de Commerce.

Pour avis le 03-06-2022, SELARL Laurent MAYON Mandataire Judiciaire CS 71036 33081 BORDEAUX

L2201246

## CESSIONS / ACQUISITIONS

### RECHERCHE DE CANDIDATS REPRENEURS D'UNE SOCIETE EXPLOITANT DEUX FONDS DE COMMERCE DE BOULANGERIE-PATISSERIE

**CBF ASSOCIÉS**

Situation : Gironde  
Effectifs : 4 salariés  
Chiffre d'affaires : 449 k€  
**SCP CBF ASSOCIÉS**  
Administrateurs Judiciaires Associés  
58 rue Saint Genès 33000 Bordeaux  
Contact : Me Christian CAVIGLIOLI / M. Alexis DUPUIS  
05 57 59 09 56 / Fax : 05 57 59 12 43  
E-mail : adupuis@cbfassociés.com

Informe les repreneurs potentiels que le délai fixé pour le dépôt des offres est porté au : **24 juin 2022 à 12h.**

Une note de présentation et un accès à la data room seront adressés aux candidats sur demande écrite précisant leur identité et justifiant de la capacité technique, commerciale et financière à intervenir dans cette affaire.

# LE BARÈME MACRON VALIDÉ

Le barème des indemnités pour licenciement abusif est définitivement validé par la Cour de cassation.

Le montant de l'indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse (licenciement abusif) est encadrée entre un minimum et un maximum tenant compte de l'ancienneté du salarié (Code du travail, art. L 1235-3). Ce barème, dit « barème Macron » a déjà été validé en 2018 par le Conseil constitutionnel qui l'a jugé conforme à un objectif d'intérêt général en assurant aux employeurs une plus grande sécurité juridique en cas de décision de licenciement. Le barème était contesté par les syndicats de salariés et grand nombre de juristes défendant qu'il serait contraire à l'article 10 de la Convention 158 de l'Organisation internationale du travail (OIT) et à l'article 24 de la Charte sociale européenne. Ces deux textes prévoient « le versement d'une indemnité adéquate ou toute autre forme de réparation considérée comme appropriée » en cas de licenciement abusif. Plusieurs conseils de prud'hommes ont accordé des indemnités supérieures aux plafonds du barème,

jugeant qu'ils ne permettaient pas d'assurer une réparation adéquate du préjudice. De même, des cours d'appel avaient écarté l'application du barème en fonction des circonstances afin d'assurer une réparation adéquate aux salariés. La Cour de cassation, chambre sociale, vient de clore le débat. D'une part, elle juge que la Charte sociale européenne ne peut pas être invoquée devant le juge, s'agissant d'un texte programmatique fixant des objectifs que les États doivent traduire dans leur législation nationale. D'autre part, elle estime que le barème est conforme à la Convention 158 de l'OIT dans la mesure où le Code du travail prévoit par ailleurs la possibilité d'une appréciation au cas par cas dans les situations portant atteinte à une liberté fondamentale. L'article L 1235-3-1 prévoit en effet une indemnité minimale de six mois de salaire en cas de licenciement en lien avec un harcèlement moral ou sexuel, ou une discrimination.

Références: Code du travail, article L 1235-3, Cass. soc. 11 mai 2022 n° 21-15.247 et n° 21-14.490

## BARÈME DES INDEMNITÉS POUR LICENCIEMENT SANS CAUSE RÉELLE ET SÉRIEUSE

Ancienneté (en années)	Maximum (en mois de salaire)	Minimum (en mois de salaire)	
		Entreprises de moins de 11 salariés	Entreprises d'au moins 11 salariés
0	1	Sans objet	Sans objet
1	2	0,5	1
2	3,5	0,5	3
3	4	1	3
4	5	1	3
5	6	1,5	3
6	7	1,5	3
7	8	2	3
8	8	2	3
9	9	2,5	3
10	10	2,5	3
11	10,5	3	3
12	11	3	3
13	11,5	3	3
14	12	3	3
15	13	3	3
16	13,5	3	3
17	14	3	3
18	14,5	3	3
19	15	3	3
20	15,5	3	3
21	16	3	3
22	16,5	3	3
23	17	3	3
24	17,5	3	3
25	18	3	3
26	18,5	3	3
27	19	3	3
28	19,5	3	3
29	20	3	3
30 et au-delà	20	3	3

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2020 T3	115,70	+ 0,09 %
2020 T4	117,79	- 0,32 %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	AVRIL 2021	AVRIL 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	105,86	110,97	+ 4,8 %
INDICE HORS TABAC	105	110,19	+ 4,9 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL		
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2021	131,12	+ 0,42 %
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2021	131,67	+ 0,83 %
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2021	132,62	+ 1,61 %

SMIC	
HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,85 €	1 645,58 €

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2022 : 3 428 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital

© Atelier Gallien



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**  
www.alienorcapital.com

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 468,80	-1,0%	-9,6%	0,3%	7 376,37	5 962,96	France
SBF 120	5 025,96	-0,9%	-9,4%	-0,4%	5 706,97	4 613,33	France
EURO STOXX 50	3 789,21	-0,4%	-11,8%	-6,2%	4 392,15	3 505,29	Europe
S&P 500	4 134,33	0,1%	-13,3%	-1,7%	4 796,56	3 900,79	USA
NASDAQ 100	12 731,20	-1,0%	-22,0%	-7,0%	16 501,77	11 769,84	USA
FOOTSIE 100	7 607,66	0,8%	3,0%	8,3%	7 672,40	6 959,48	Royaume-Uni
DAX 30	14 388,35	2,1%	-9,4%	-6,7%	16 271,75	12 831,51	Allemagne
SMI	11 611,38	-4,3%	-9,8%	2,2%	12 939,17	11 057,06	Suisse
NIKKEI	27 279,80	1,6%	-5,3%	-5,5%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 186,43	4,6%	-12,5%	-11,9%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AE LIS FARMA	12,26	-9,6%	N/A	N/A	14,02	12,00	-
AIR MARINE	0,69	-63,5%	-62,1%	-63,3%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	2,40	0,0%	10,1%	12,1%	2,40	2,18	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	-15,6%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,15	-18,4%	-14,8%	-27,9%	1,74	1,13	-
CHEOPS TECHNOLOGY	78,00	0,0%	1,3%	77,3%	81,00	73,00	6,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	488,00	-0,4%	4,7%	-6,2%	496,00	426,00	6,0%
EAUX DE ROYAN	95,50	2,7%	3,2%	-14,0%	104,00	86,00	10,1%
EUROPLASMA	0,01	-46,9%	-92,3%	-98,9%	0,13	0,01	-
FERMENTALG	2,49	-8,5%	-20,0%	-10,5%	3,14	2,15	-
GASCOGNE	3,54	-1,1%	-5,3%	-26,9%	3,86	2,82	-
GPE BERKEM	8,90	-6,8%	-12,7%	N/A	10,50	8,08	-
GPE PAROT (AUTO)	2,18	-0,5%	-16,2%	-30,4%	2,66	1,89	-
HYDROGENE DE FRANCE	28,50	-0,9%	7,8%	N/A	33,00	25,20	-
HUNYVERS	11,98	0,8%	N/A	N/A	12,35	11,80	-
I.CERAM	14,40	-0,7%	-12,2%	-48,6%	17,80	10,20	-
I2S	6,10	10,9%	24,5%	74,3%	6,40	4,60	2,3%
IMMERSION	5,40	-7,5%	-10,0%	217,6%	7,08	4,30	-
IMPLANET	0,27	8,9%	-12,4%	-70,8%	0,40	0,23	-
KLARSEN DATA	2,42	3,9%	3,4%	-11,0%	2,89	1,78	-
LECTRA	36,50	-7,6%	-13,1%	10,9%	44,20	33,90	1,0%
LEGRAND	80,56	-5,0%	-21,7%	-5,9%	103,80	78,02	2,0%
MULTIMICROCLOUD	0,44	-24,1%	-20,0%	109,5%	0,71	0,44	-
O SORBET D'AMOUR	2,14	0,0%	7,0%	-46,8%	2,48	1,37	-
OENEO	14,60	4,3%	6,3%	20,3%	15,50	13,52	1,4%
POUJOLAT	89,50	7,2%	79,7%	120,4%	91,00	49,60	0,7%
SERMA TECH.	312,00	-4,3%	2,6%	-12,8%	488,00	292,00	1,2%
UV GERMI	4,13	-3,3%	-45,4%	-61,0%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	6,42	-5,9%	-6,3%	-12,1%	7,35	4,20	-

MARCHÉ DE L'OR				MARCHÉ DES CHANGES (/€)			
	Dernier cours	Var. 31/12	Prime sur l'or fin		Dernier cours	Var. 31/12	Pays
LINGOT 1 KG	56 700,00	13,9%	2,7%	DOLLAR USD	1,08	-5,3%	États-Unis
NAPOLÉON 20 F 5,81 G	349,90	16,9%	9,2%	LIVRE GBP	0,85	-5,3%	Royaume-Uni
PIÈCE 20 DOLLARS 30,09 G	1 975,00	15,5%	18,8%	FRANC SUISSE CHF	1,03	-4,4%	Suisse
PIÈCE 10 DOLLARS 15,04 G	1 070,00	25,9%	28,7%	DOLLAR CAD	1,36	-12,7%	Canada
PIÈCES 50 PESOS 37,50 G	2 280,00	21,4%	10,1%	YEN JPY	137,25	8,5%	Japon
SOUVERAIN 7,32 G	441,80	14,5%	9,4%	COURONNE DKK	7,44	0,0%	Danemark
PIÈCE LATINE 20 F 5,80 G	345,00	14,4%	7,7%	COURONNE SEK	10,52	4,8%	Suède
PIÈCE 10 FLORINS 6,05 G	356,80	15,5%	6,8%	RAND ZAR	16,65	-7,6%	Afrique du Sud
PIÈCE SUISSE 20 F 5,81 G	349,90	17,8%	9,2%	DOLLAR AUD	1,50	-5,7%	Australie
KRUGERRAND 31,10 G	1 904,75	13,7%	10,9%	YUAN RMB	7,19	-9,5%	Chine

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

**Iris**

**ME METTRE  
AU BASE JUMP  
GRIMPER SUR LA  
SCÈNE PENDANT LE  
FESTIVAL DE HELLFEST  
EMBRASSER  
UN BEL INCONU  
SOUS LA PLUIE**

*Soignée pour un cancer du sein*

**Il n'y a pas  
de petits rêves,  
il n'y a pas  
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,  
pas les malades.**

**Votre entreprise est prête à s'engager ?**

Quelle que soit sa taille et ses capacités  
financières, votre entreprise peut  
contribuer à la lutte contre le cancer

